GAGNER L'AVENIR

14 JUILLET 2021
CÉRÉMONIE MILITAIRE

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Partout dans le monde, une fois encore, le 14 Juillet rassemble les Français et ceux qui aiment notre pays. Cette année, notre joie est grande de voir le quotidien de chacun reprendre un tour plus normal, et notre plaisir vif de pouvoir tous ensemble célébrer notre fête nationale. Même si notre vigilance reste élevée pour accompagner la sortie d'une crise pandémique qui n'a pas fini de produire ses effets, j'ai voulu que le défilé du 14 juillet, dans son format traditionnel, traduise cette joie, cette espérance, et cette vigilance : il nous invite à « Gagner l'avenir. ».

Cette année encore, les femmes et les hommes qui ont fait le choix de porter les armes pour la France ont montré un sens de l'engagement et une disponibilité sans pareils. Certains sont allés au bout de ce choix, au prix de leur sang, au prix de leur vie. Ils ont consenti ces sacrifices pour défendre nos valeurs et protéger les intérêts supérieurs de la Nation, dans un monde plus difficile à comprendre dans sa complexité et où l'emploi de la force est de plus en plus désinhibé. Nous leur sommes d'autant plus redevables et leur rendons aujourd'hui l'hommage qui leur est dû.

Le 14 Juillet, dans tout le pays, est en effet l'occasion pour la Nation d'exprimer son attachement à ses forces armées. Les forces armées, fières de leurs traditions, savent aussi s'adapter, se renforcer, se transformer, grâce aux efforts financiers que nos concitoyens leur consacrent pour faire face aux défis du présent et de l'avenir. Le défilé de ce jour vient en apporter quelques illustrations emblématiques. Nos armées sont enracinées dans une Histoire glorieuse, qui les nourrit en permanence comme en témoigne la célébration des 80 ans du serment de Koufra. Elles sont pétries de talents, par exemple au service des Outremers avec le Service militaire adapté dont nous célébrons les 60 ans. Elles inventent et développent des formes prometteuses de coopération comme la *Task force* européenne « Takuba », présente aujourd'hui et dont le premier mandat s'est achevé au Mali avec succès, il y a peu. Elles se projettent loin, et longtemps, sur et sous les mers, dans les airs, pour marquer l'importance du respect du droit et des valeurs démocratiques. Elles innovent et préparent les capacités du futur, grâce à la Direction générale de l'armement et à l'important effort d'investissement consenti ces dernières années.

La lucidité conduit à tirer les conséquences d'une compétition qui atteint tous les milieux, et s'exprime dans les champs physiques et immatériels. Une compétition dans laquelle la France, avec l'Union européenne, veut demeurer une puissance militaire mais aussi une puissance d'équilibre, selon l'expression désormais consacrée. Une puissance dont la voix porte, une puissance qui met en mouvement alliés et partenaires, une puissance de paix pour demain.

Pour « Gagner l'avenir ».

Bon 14 juillet !

Vive la République ! Vive la France !

Emmanuel MACRON



MESSAGE DU 14 JUILLET 2021

Le 14 Juillet est une fête. La fête de la Nation. Cette année, elle sera aussi la fête de nos retrouvailles. Après une année éprouvante, loin les uns des autres, les Français aspirent à se retrouver, à se rassembler et à faire de la France une fête. Chaque année, la France tout entière se rassemble au-delà des clivages, des origines, des différences, pour célébrer la République, ses idéaux et ses valeurs.

Chaque année, au passage des troupes défilant sur les Champs-Élysées, les Français rendent hommage à celles et ceux qui ont fait le choix de servir notre pays pour notre liberté et nos idéaux. Ils disent leur reconnaissance à celles et ceux qui sont tombés pour nous. Ils disent leur soutien aux militaires qui se reconstruisent après leur blessure au combat. Ils disent leur admiration aux soldats, marins, aviateurs, gendarmes qui combattent sans relâche pour notre protection.

Construire l'avenir de notre pays est une des missions du ministère des Armées. « Gagner l'avenir » est une de ses vocations et l'obsession quotidienne des milliers de personnes qui concourent aujourd'hui à ériger la défense de demain.

Gagner l'avenir, c'est relever les défis de l'innovation, repousser nos limites industrielles et technologiques ; autant de missions que la France est en mesure d'accomplir grâce à la Direction générale de l'armement, dont nous célébrons le soixantième anniversaire. Pour la première fois, les élèves-ingénieurs de l'École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne défileront en rendant hommage aux 10 000 ingénieurs, techniciens, ouvriers, militaires et agents civils qui choisissent de mettre leur excellence technique au service de l'État et de la défense de notre pays.

Gagner l'avenir, c'est aujourd'hui gagner avec l'Europe. Au cœur de cette journée, sera célébrée l'Europe de la défense que le Président de la République a appelé de ses vœux dès 2017. Nous avons l'honneur d'accueillir nos partenaires européens de la *Task force* Takuba qui accompagne les militaires maliens au combat. Côte à côte, défileront des frères d'armes européens engagés en première ligne contre le terrorisme au Sahel.

Gagner l'avenir, c'est évidemment gagner avec la jeunesse. À l'occasion des 60 ans du Service militaire adapté, les jeunes ultramarins seront à l'honneur. Ce 14 Juillet sera aussi une journée inoubliable pour les centaines de jeunes militaires qui fouleront les Champs-Élysées pour la première fois.

Gagner l'avenir commence aujourd'hui. Les femmes et les hommes qui défileront se préparent chaque jour en mer, à terre et dans les airs pour assurer la défense de notre pays. Ils sont allés au combat. Ils savent que celui qui ne gagne pas est vaincu. Ils savent que l'investissement dans la Défense décidé par le Président de la République leur donne l'avantage aujourd'hui et confiance dans l'avenir.

Gagner l'avenir, c'est enfin ne jamais oublier son passé, ne jamais oublier l'union des cœurs et des volontés qui nous a grandis en tant que Nation. C'est honorer la mémoire et le courage de nos aînés, en pensant aux milliers de militaires en mission sur le terrain, qui risquent leur vie pour notre sécurité et notre liberté.

Florence Parly



DÉROULEMENT DU DÉFILÉ

9 h 20

Fin de la mise en place des troupes à pied et motorisées sur le site Étoile/Champs-Élysées.

9 h 30

Inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés à pied et motorisé.

9 h 45

Fin de la mise en place des détachements d'honneur de la garde républicaine, place Charles-de-Gaulle et place de la Concorde.

10 h 00

Arrivée du Président de la République, avenue de Friedland. Accueil par le général d'armée François Lecointre, Chef d'état-major des armées (CEMA), accompagné du général de corps d'armée Christophe Abad, Gouverneur militaire de Paris (GMP). Revue des troupes.

10 h 15

Honneurs rendus au Président de la République, place de la Concorde, par le 1er régiment d'infanterie (RI) de la garde républicaine. Accueil par le Premier ministre, M. Jean Castex, la ministre des Armées, Mme Florence Parly, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Mme Geneviève Darrieussecq, et le chef d'état-major particulier du Président de la République, l'amiral Jean-Philippe Rolland.

10 h 20

Tableau d'ouverture : Concorde nationale.

DÉROULEMENT DU DÉFILÉ



10 h 35

Défilé des avions commandé par le général de division aérienne Laurent Lherbette, commandant en second la défense aérienne et les opérations aériennes.



10 h 45

Défilé des troupes à l'honneur. Défilé des troupes à pied commandé par le général de brigade Guillaume Bailleux de Marisy, Général adjoint engagements (GAE) auprès du GMP.



11 h 25

Défilé des hélicoptères commandé par le général de division aérienne Laurent Lherbette.



11 h 30

Défilé des troupes motorisées commandé par le général de division Serge Maignon, commandant la logistique des forces.



11 h 45

Défilé des troupes montées.

11 h 50

Tableau de clôture: une jeunesse engagée.

12 h 00

Départ du Président de la République.

LE DÉFILÉ 2021 EN CHIFFRES

DÉFILÉ DES AVIONS

73 appareils :

- 54 de l'armée de l'Air et de l'Espace
- 12 de la Marine nationale
- 3 de la sécurité civile
- 4 de la direction générale de l'armement

DÉFILÉ DES TROUPES À PIED

4 404 femmes et hommes

DÉFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES

221 dont 54 motos

DÉFILÉ DES TROUPES MONTÉES

200 chevaux

DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES

24 appareils :

- 11 de l'armée de Terre
- 4 de l'armée de l'Air et de l'Espace
- 4 de la Marine nationale
- 3 de la Gendarmerie nationale
- 1 de la sécurité civile
- 1 de la direction générale de l'armement

GAGNER L'AVENIR

Le défilé militaire du 14 Juillet est le rendez-vous incontournable des Français avec leur armée. Il honore les femmes et les hommes qui se sont engagés au service de la France et des Français. Chaque année, il est l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre les matériels roulants et volants des armées, ainsi que les unités qui ont rempli une mission particulière au cours des derniers mois. Le traditionnel défilé aérien, mettant en scène voilures fixes (avions) et voilures tournantes (hélicoptères), commémore trois anniversaires cette année: les 80 ans des forces aériennes françaises libres, les 60 ans de la direction générale de l'armement et les 30 ans de l'opération DAGUET (première guerre du Golfe). Le défilé des troupes à pied, ouvert par la *task force* Takuba, noyau de coopération des forces spéciales européennes au Sahel, est suivi d'un défilé des troupes motorisées et montées.

« Gagner l'avenir », thème du défilé militaire de cette année, met en lumière la volonté des Français de surpasser les difficultés liées à la crise sanitaire.

Le thème illustre également le rôle d'anticipation des armées qui, grâce à la haute technologie, sont capables de prévenir les crises et d'imaginer les combats du futur.

La haute technologie est essentielle pour assurer notre souveraineté et la viabilité de notre modèle d'armée. Elle est mise à l'honneur cette année car elle est au cœur de la stratégie de défense prévue par la loi de programmation militaire 2019-2025, qui inclut le renouvellement des capacités de toutes les dimensions : terre, mer, air, cyber et espace. Elle répond aux besoins opérationnels immédiats et anticipe les formes d'engagements futurs.

L'avenir des armées est incarné par les jeunes recrues formées dans les écoles militaires. Ainsi, l'école militaire des aspirants de Coëtquidan et l'École nationale supérieure de techniques avancées de Brest (ENSTA Bretagne) rejoignent cette année les écoles militaires qui défilent traditionnellement le 14 Juillet.

L'avenir de la France, c'est aussi sa jeunesse, engagée et citoyenne. Elle est représentée aujourd'hui par les élèves des six lycées de la défense, les jeunes sapeurs-pompiers et les volontaires du service civique, du service militaire volontaire, du service militaire adapté et du service national universel, qui feront l'objet d'un hommage appuyé au terme de la cérémonie.

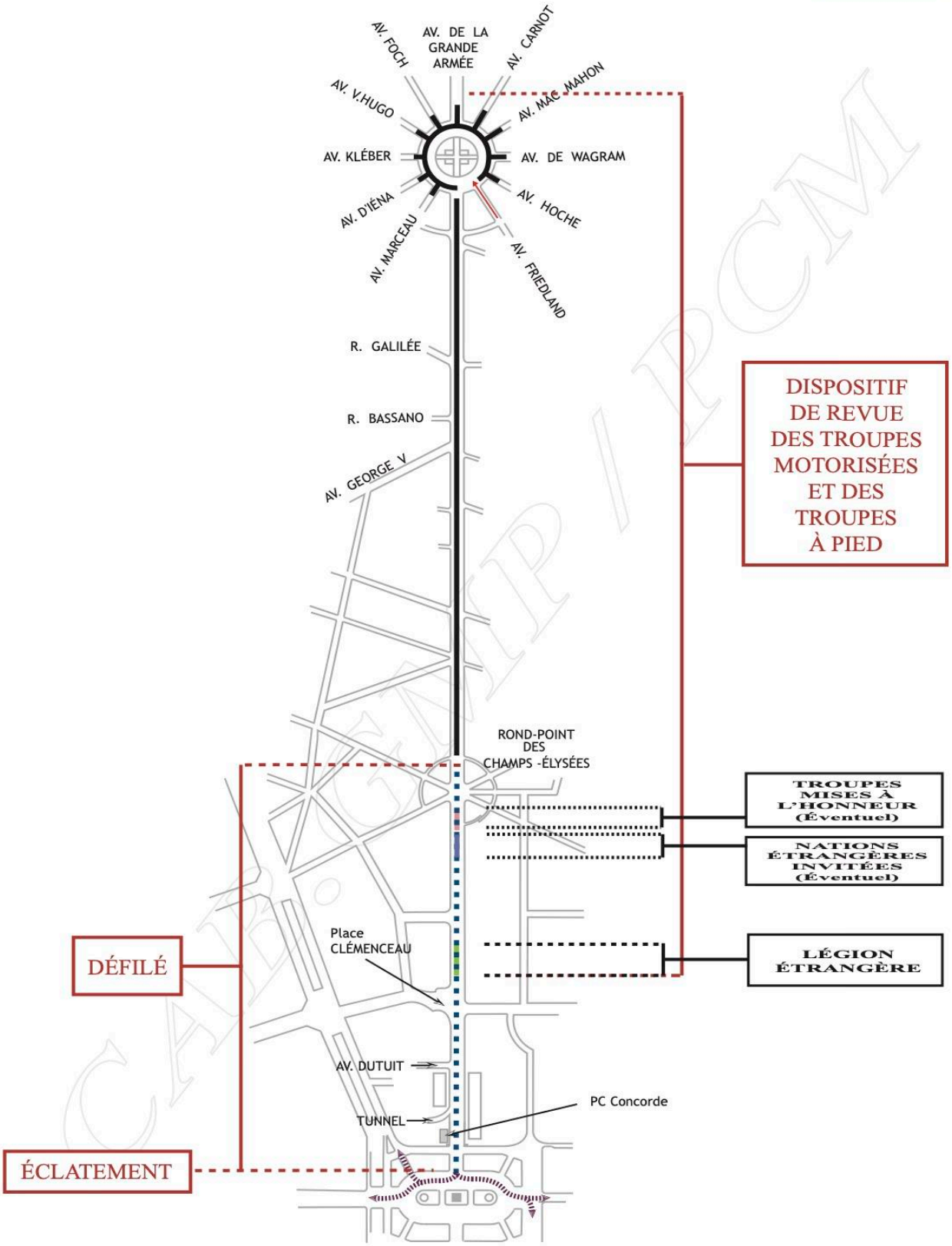


SCHÉMA DU DISPOSITIF

8.1. Croquis 01 - Page 5

PLAN DU SITE

CROQUIS 01



CABINET CMP / PCM

DISPOSITIONS PRÉVUES POUR LA PRESSE

Accréditations pour le défilé du 14 Juillet

Les journalistes souhaitant se faire accréditer pour les tribunes réservées à la presse sont invités à s'inscrire au lien suivant :

https://14juillet2021.site.calypso-event.net/pressenew/accueil.htm?Deconnect=Y

Médiatisation du 14 Juillet

Le centre media de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD) coordonne l'ensemble des demandes d'interviews ou de reportages pour le 14 Juillet dans la zone du défilé militaire parisien.

Pour tout renseignement ou demande d'interview le 14 juillet sur les Champs-Élysées, vous pouvez contacter le centre media aux coordonnées suivantes : 09 88 67 33 33.

Les officiers de presse en charge du traitement des demandes sont :

Monsieur Nathan Krzan

Tél. : 09 88 67 28 43 – 06 31 68 96 61

Le sous-lieutenant Mathilda Taharo

Tél. : 09 88 67 28 38

Courriel : media@dicod.fr

Aide à la presse

Le 14 juillet, les journalistes accrédités pourront circuler librement sur les Champs-Élysées et accéder aux troupes défilantes jusqu'à environ 09h00. Afin de coordonner l'ensemble des interviews et permettre à chaque media de travailler efficacement, il est vivement conseillé à tous les media d'informer le centre media de la DICoD de leurs intentions (media@dicod.fr).

Les officiers de presse du ministère des Armées se tiendront également à disposition des media sur les Champs-Élysées ainsi que dans les tribunes « media » de la place de la Concorde.

Répétitions

Une cellule presse consacrée aux reportages lors des répétitions est mise en place par le cabinet du gouverneur militaire de Paris du 8 au 12 juillet 2021 inclus. Elle a pour mission d'assurer les accréditations et la coordination des actions de communication des répétitions réparties sur trois sites : Versailles Satory (Yvelines), Brétigny-sur-Orge (Essonne) et Champs-Élysées.

Centre presse principal Invalides :

Tél. : 01 44 42 37 21 - 01 44 42 37 20 - 01 44 42 52 15 - 01 44 42 46 56

Courriel : 14juillet.gmp@gmail.com

Opération de relations publiques

Une opération de relations publiques est organisée dans Paris. Il est demandé aux media désirant y assister de bien vouloir en informer le cabinet du gouverneur militaire de Paris :

Commandant Sandrine Laebens – Bureau de communication du gouverneur militaire de Paris

Tél. : 01 44 42 43 79 – 06 47 99 11 69

SOMMAIRE DE L'OUVERTURE DU DÉFILÉ MILITAIRE

Revue des troupes 11
Honneurs rendus au Président de la République 12
Animation d'ouverture 13

REVUE DES TROUPES

Les troupes sont passées en revue par le Président de la République, à bord d'un Véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA). Dans le VLRA prennent place le Président de la République, le chef d'état-major des armées et l'aide de camp du Président de la République. Le gouverneur militaire de Paris, son aide de camp et son porte-fanion se placent dans un second VLRA. Les deux VLRA s'insèrent au sein de la grande escorte montée et motorisée de la Garde républicaine qui débute immédiatement son mouvement.

HONNEURS RENDUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République descend du Véhicule de liaison de reconnaissance et d'appui (VLRA), suivi par le chef d'état-major des armées. Il est accueilli par le Premier ministre et les hautes autorités. Le gouverneur militaire de Paris descend du second VLRA et rejoint le Président de la République. Le Président salue les chefs d'état-major de chacune des trois armées ainsi que le directeur général de la gendarmerie nationale. Le Président de la République se dirige vers le drapeau du 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine. Les musiciens jouent « Aux Champs » pendant le déplacement puis « La Marseillaise » lorsque les autorités ont rejoint leurs emplacements.

Le Président de la République passe en revue le détachement d'honneur de la garde républicaine. La musique joue « la Marche de la garde consulaire à Marengo ». En fin de revue, le Président de la République se retourne pour recevoir le salut du colonel commandant le 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine, avant de gagner la tribune officielle.

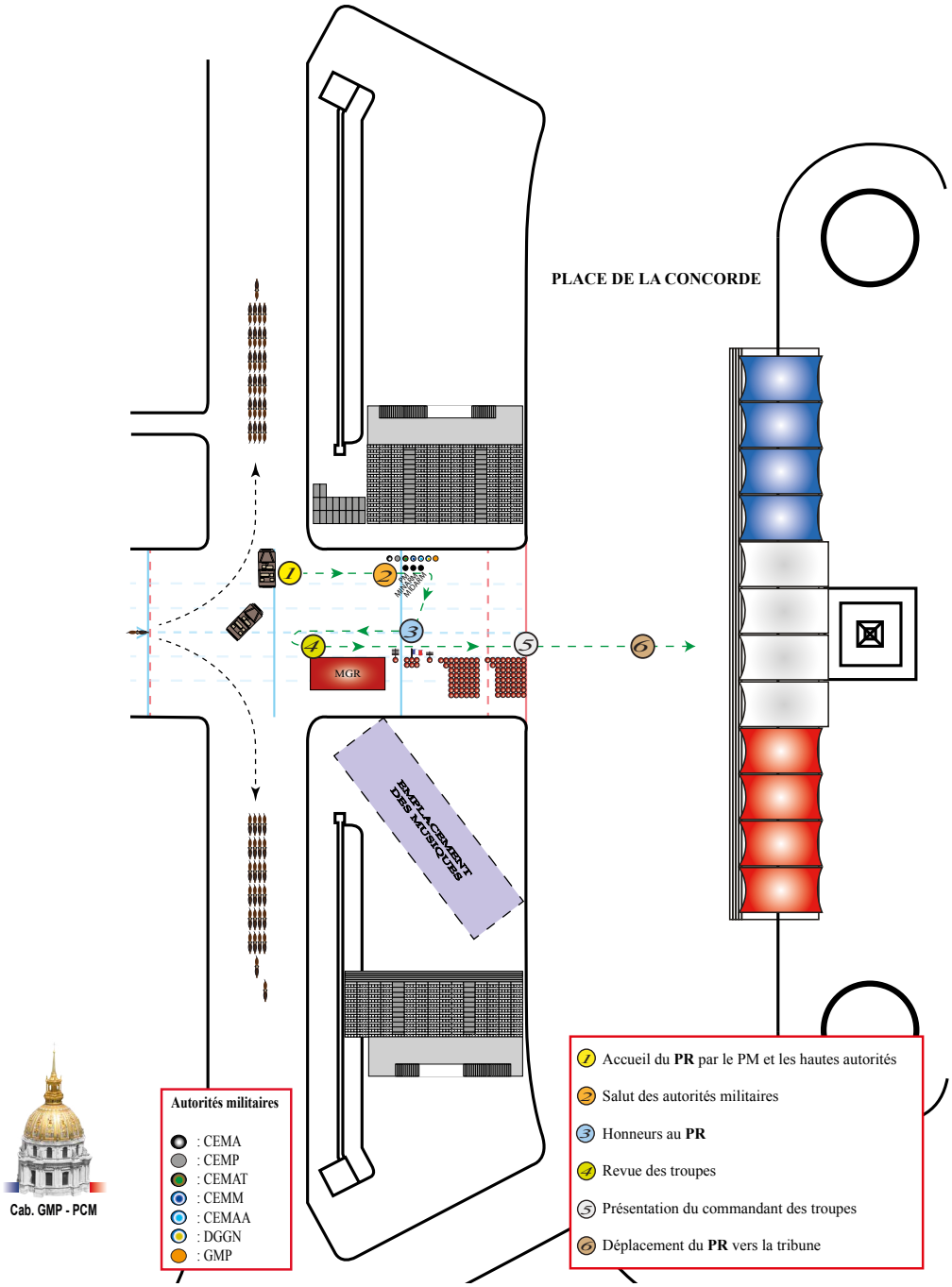


TABLEAU D'OUVERTURE : « CONCORDE NATIONALE »

Cette année, les festivités du 14 Juillet s'ouvrent sur un tableau énergique et optimiste intitulé « Concorde nationale ». Célébrant une France soudée derrière ses trois couleurs au sortir de la pandémie de COVID-19, cette animation met à l'honneur la résilience dont a fait preuve la nation dans la crise qui l'a frappée si durement. La force de l'unité permettra de « gagner l'avenir ». C'est un 14 Juillet optimiste et tourné vers l'avenir qu'introduit cette aubade.

Elle est donnée par la musique de la garde républicaine, appuyée par douze instrumentistes des fanfares de l'armée de Terre. Placée sous la direction du lieutenant-colonel Antoine Langagne, chef de la musique de la garde républicaine, cette formation dynamique évoluera sur la place de la Concorde. Elle interprétera six morceaux issus du répertoire militaire, mettant en avant son populaire pupitre de tambours mais aussi le lustre des trompettes naturelles des fanfares.

LE DÉFILÉ DES AVIONS

Le défilé des avions du 14 Juillet comprend au total 73 appareils, qui effectuent leur vol dans l'axe La Défense – place Charles-de-Gaulle – place de la Concorde. 54 aéronefs représentent l'armée de l'Air et de l'Espace, 12 la Marine nationale, 3 la sécurité civile et 4 la direction générale de l'armement.

La patrouille de France ouvre traditionnellement le défilé aérien qui s'articule en treize tableaux successifs. Unité ambassadrice de l'armée de l'Air et de l'Espace, elle survole l'avenue des Champs-Élysées en formation Big Nine. Les formations présentes illustrent ensuite les différentes missions permanentes de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine nationale : maîtriser l'espace aérien, agir en profondeur, dissuader, projeter et soutenir, renseigner et surveiller, former. Deux tableaux sont consacrés aux 80 ans des Forces aériennes françaises libres (FAFL) et aux 30 ans de l'opération DAGUET (première guerre du Golfe). Le dernier tableau, dédié à la Sécurité civile, met en avant la lutte contre les incendies.

La direction générale de l'armement a pour missions d'équiper les armées de façon souveraine, de préparer le futur des systèmes de défense, de promouvoir la coopération européenne et de soutenir les exportations. Elle est mise à l'honneur cette année pour ses 60 ans avec un Mirage 2000B, deux Alphajets et un TBM 940.

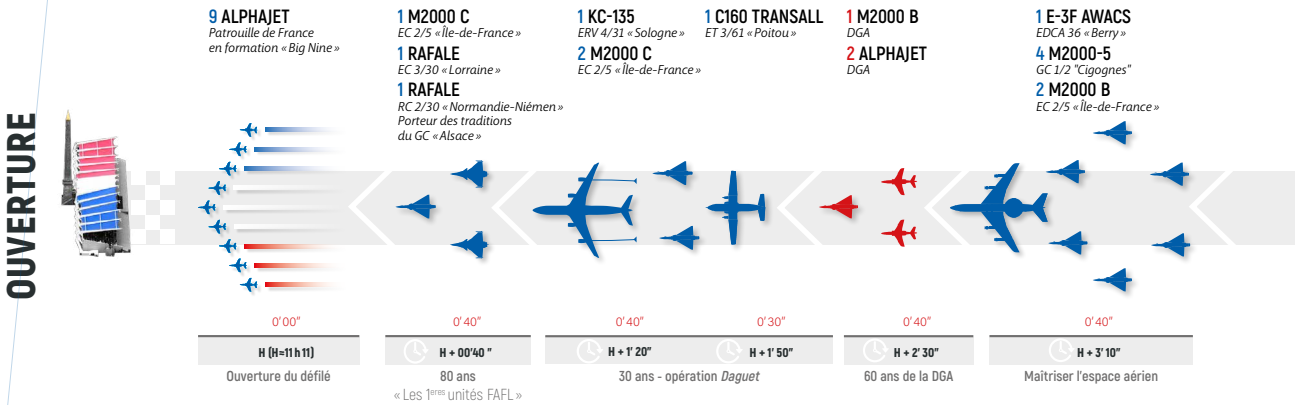
QUELQUES CHIFFRES

Altitude
Environ 1 000 pieds, soit 305 mètres.

Vitesse
Avions à réaction : 300 nœuds, soit environ 555 km/h ;
Avions à hélices : 180 nœuds, soit environ 330 km/h.

Distances
Entre les aéronefs : de 5 à 10 mètres environ
Entre deux blocs avions : environ 6,2 km
Distance du défilé : environ 7 km (de la Défense à la Concorde)

LE DÉFILÉ DES AVIONS



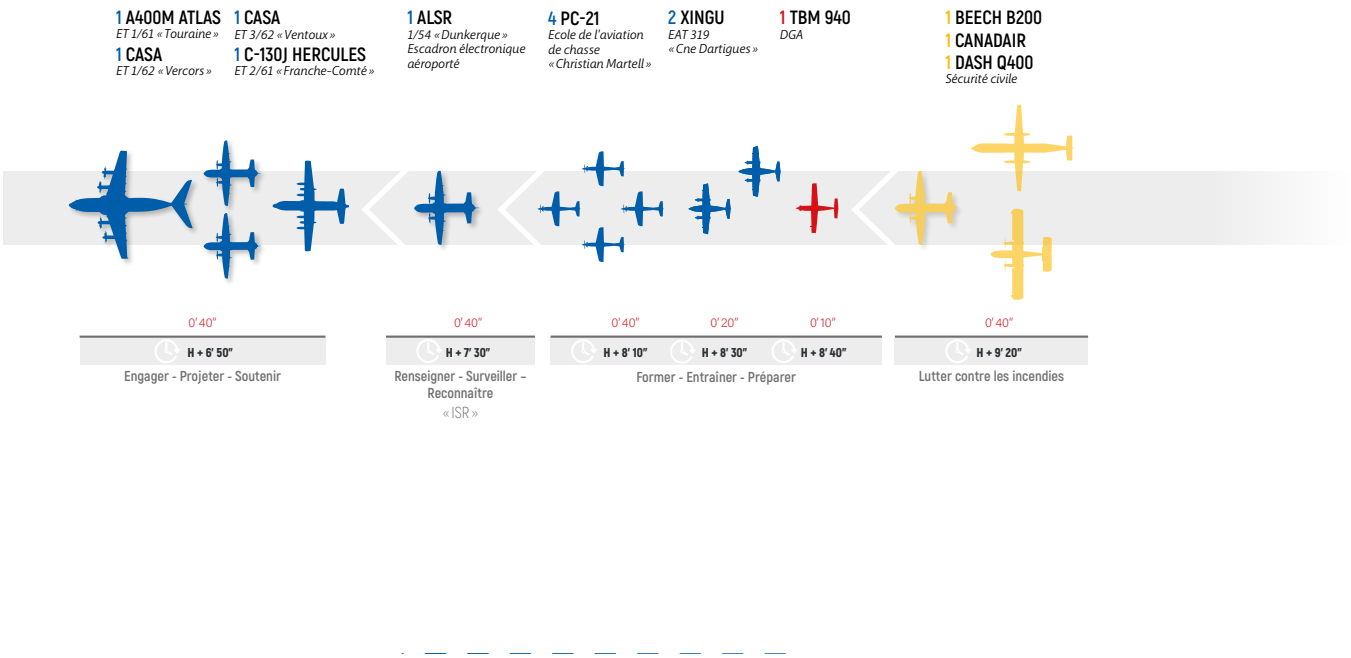
Armée de l'Air et de l'Espace

Marine nationale

Direction générale de l'armement

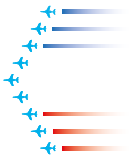
Sécurité civile

LE DÉFILÉ DES AVIONS



PRÉSENTATION DES BLOCS

1. OUVERTURE DU DÉFILÉ



La patrouille de France affectée sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence ouvre chaque année le défilé militaire du 14 Juillet. Composée de neuf pilotes, l'unité ambassadrice de l'armée de l'Air et l'Espace survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ». Elle dessine sur son passage le drapeau tricolore grâce à un pod fumigène fixé sur les Alphajet, l'avion emblématique de la patrouille.

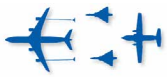
2. 80 ANS DES FORCES AÉRIENNES FRANÇAISES LIBRES



Les forces aériennes françaises libres constituent l'armée de l'Air de la France libre. Créées dès le mois de juillet 1940 pour mener des raids aériens en Afrique et participer à la bataille d'Angleterre en septembre 1940, les forces aériennes françaises libres se structurent durant l'été 1941 avec la constitution des premiers groupes de bombardements et groupes de chasse (notamment « Alsace », « Île-de-France et « Normandie »). Acteurs incontournables de la Résistance, les aviateurs des forces aériennes françaises libres ont participé à la majeure partie des théâtres d'opérations de la Seconde Guerre mondiale, tant en Europe qu'en Afrique.

Pour commémorer les 80 ans de la création des premières unités des forces aériennes françaises libres, le bloc est composé d'un Mirage 2000 C de l'escadron de chasse 2/5 « Île de France » de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat, d'un Rafale de l'escadron de chasse 3/30 « Lorraine » et d'un Rafale de l'escadron de chasse 2/30 « Normandie-Niemen » de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan.

3. OPÉRATION DAGUET



L'armée de l'Air et de l'Espace commémore les 30 ans de l'opération DAGUET, nom donné à la participation des forces armées françaises lors de la guerre du Golfe en 1990-1991. L'aviation française a été pleinement engagée dans les intenses opérations de bombardements aériens, notamment lors du raid sur Al-Jaber. Il s'agit de la première des missions aériennes conduites par les avions français lors de l'opération TEMPÊTE DU DESERT. Ce conflit constitue une véritable révolution pour l'armée de l'Air par rapport aux dernières opérations qu'elle a menées, notamment en Afrique. Guerre électronique, armements de précision, utilisation du GPS, capacités de commandement et de contrôle sont autant de progrès technologiques qui façonnent depuis les opérations aériennes.

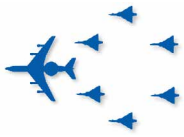
Le tableau illustre l'opération en déployant un avion ravitailleur C135 de l'escadron de ravitaillement en vol 4/31 « Sologne » de la base aérienne 125 d'Istres, de 2 Mirage 2000 C, de l'escadron de chasse 2/5 « Île de France » de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat et d'un avion C160 Transall de l'escadron de transport 3/61 « Poitou » de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy.

4. 60 ANS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT



Le 5 avril 1961, le Général de Gaulle, alors Président de la République, crée la direction générale de l'armement (à l'époque délégation ministérielle pour l'armement) pour construire une défense nationale indépendante, garantissant à la France son autonomie d'action et de décision. Depuis le Mirage IV, premier vecteur de la force stratégique française, jusqu'à la conception du système de combat aérien du futur, la direction générale de l'armement conduit dans tous les domaines des projets technologiques parmi les plus complexes pour assurer la supériorité opérationnelle des armées françaises et fournir un modèle d'armées complet. En l'honneur de ces 60 ans d'aventure technologique et humaine, le tableau illustrant la direction générale de l'armement se compose d'un Mirage 2000 B501, avion banc d'essais de l'avion de combat Rafale, et de deux Alphajet avions bancs d'essais d'entraînement au combat. Tous ces aéronefs bancs d'essais sont issus du centre d'expertise et d'essais de la direction générale de l'armement « Essais en vol » d'Istres et de Cazaux.

5. MAÎTRISER L'ESPACE AÉRIEN

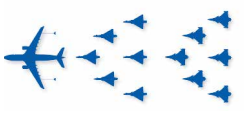


La posture permanente de sûreté aérienne, aussi appelée « police du ciel », est une mission continue et prioritaire de l'armée de l'Air et de l'Espace, indispensable à la défense du territoire national. Son objectif consiste à faire respecter la souveraineté nationale dans l'espace aérien français, en assurant la défense du territoire et la sauvegarde des installations hautement sensibles. L'armée de l'Air et de l'Espace assure également à ce titre l'assistance en vol au profit des aéronefs en difficulté.

Pour assurer cette mission, un vaste dispositif est mobilisé en permanence. Il se compose de moyens au sol (radars, centres de détection et de contrôle) et d'aéronefs prêts à décoller à tout moment : avions de chasse, hélicoptères, avions ravitailleurs ainsi qu'un d'Awacs E-3F en alerte.

Un Awacs de l'escadron de détection et de commandement aéroporté 36 « Berry » de la base aérienne 702 d'Avord, 4 Mirage 2000-5 de l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes » de la base aérienne 116 de Luxeuil et 2 Mirage 2000 B de l'escadron de chasse 2/5 « Île de France » de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat défilent ensemble pour illustrer cette « police du ciel ».

6. AGIR DANS LA PROFONDEUR

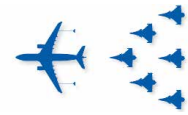


Pour agir dans la profondeur, l'armée de l'Air et de l'Espace dispose d'avions ravitailleurs C-135. Ils seront progressivement remplacés par les A330 Phénix comme celui présent dans le bloc défilant. Vecteurs stratégiques par l'allonge et la permanence qu'ils confèrent, ces appareils assurent le ravitaillement en vol des avions de chasse, de transport ou de contrôle et de détection français et étrangers.

Les avions ravitailleurs français sont régulièrement déployés en opérations extérieures aux côtés des avions de chasse représentés par les 6 Mirage 2000 D de la 3e escadre de chasse de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey, les 4 Rafale C de la 30e escadre de chasse de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan et les 2 Rafale B de la 4e escadre de chasse de la base aérienne 113 de Saint-Dizier.

Les ravitailleurs associés aux Mirage 2000 et aux Rafale peuvent agir, loin, vite et fort en dépassant les allonges des missions habituelles.

7. DISSUADER – FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

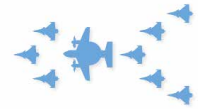


Les forces aériennes stratégiques assurent depuis 1964 la permanence opérationnelle de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire française. Fondamentale et ininterrompue, cette mission de l'armée de l'Air et de l'Espace assure la liberté d'appréciation, de décision et d'action du pays dans l'exercice de ses responsabilités internationales. Elle vise plus largement à la protection des intérêts vitaux de la nation. La composante aéroportée participe pleinement à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire.

Tout en respectant le contrat de la posture nucléaire, les forces aériennes stratégiques interviennent sur l'ensemble des missions conventionnelles, comme des missions offensives dans la profondeur.

Le bloc qui défile est constitué d'un avion ravitailleur A330 Phénix du groupe de ravitaillement en vol 2/91 « Bretagne » de la base aérienne 125 d'Istres et de 6 Rafale de la 4e escadre de chasse de la base aérienne 113 de Saint-Dizier. Ces aéronefs illustrent la modernisation de la composante aéroportée nucléaire.

8. GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ



Élément à part entière du groupe aéronaval, le groupe aérien embarqué est le fer de lance du porte-avions nucléaire Charles de Gaulle. Il s'agit de l'outil majeur de la projection de puissance du groupe aéronaval, mais aussi l'un des garants de la maîtrise des espaces aéromaritimes. Avec la force aéronavale nucléaire, il participe à la dissuasion nucléaire.

Les Rafale Marine, au standard F3R, réalisent des missions de projection de puissance (vers la terre ou en mer), de défense aérienne et de reconnaissance (renseignement). Ces avions de combat, polyvalents et à la pointe de la technologie, disposent d'un long rayon d'action autour du porte-avions, leur permettant d'agir en toute autonomie.

Les E-2C Hawkeye, seuls avions de guet aérien embarqués, assurent quant à eux des missions de détection et de commandement de l'espace aérien.

9. PATROUILLE MARITIME

La patrouille maritime et la surveillance maritime sont deux des missions de la force de l'aéronautique navale. La Marine nationale présente ainsi deux de ses avions de patrouille et de surveillance maritime.



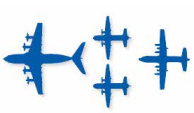
L'Atlantique 2 est un avion de patrouille et de surveillance maritime basé à terre, qui assure des missions de renseignement, en haute mer et au-dessus de la terre, et de lutte anti-sous-marine. Il peut, en outre, participer à des missions de projection de puissance et délivrer une puissance de feu sur des objectifs terrestres. L'Atlantique 2 au standard 6 de la Flottille 21F a subi une modernisation majeure de son système de combat. Il est ainsi équipé d'un nouveau radar utilisant les dernières technologies issues du radar à antenne active du Rafale.

Les Falcon 50M de la Flottille 24F sont essentiels à la défense maritime du territoire, surveillant les approches maritimes, et employés pour la lutte contre les pollutions maritimes et la lutte contre les trafics illicites. Ils contribuent également au sauvetage en mer, qui voit la Marine sauver 300 personnes par an.

Tous deux sont basés à Lann-Bihoué (Morbihan) et ont vocation à être déployés en opération.

10. ENGAGER / PROJETER / SOUTENIR

Aux côtés de ses frères d'armes, l'armée de l'Air et de l'Espace est déployée depuis 2014 dans les opérations BARKHANE et CHAMMAL, respectivement au Sahel et au Levant. L'armée de l'Air et de l'Espace contribue ainsi au combat contre les positions de Daech et les groupes armés terroristes. Ces opérations reposent sur une stratégie de soutien aux forces armées des pays partenaires.



Indispensables au succès des opérations modernes, les avions de transport sont des acteurs essentiels de la projection de forces. Ces fonctions sont ici représentées par un A400M Atlas de la 61e escadre de transport de la base aérienne 123 d'Orléans, un KC-130 J de la 62e escadre de transport de la base aérienne 123 d'Orléans, et 2 Casa de la 64e escadre de transport de la base aérienne 105 d'Évreux.

Ces aéronefs de transport d'assaut offrent à l'armée de l'Air et de l'Espace des capacités de projection essentielles à la conduite des missions tant stratégiques que tactiques, quel que soit le niveau de complexité et le type de mission (transport, logistique, intervention sanitaire, etc.).

11. RENSEIGNER, SURVEILLER, RECONNAITRE

Le 31 juillet 2020, l'armée de l'Air et de l'Espace a accueilli dans ses forces le premier des deux Avions légers de surveillance et de reconnaissance (ALSR) commandés en juin 2016 aux sociétés Sabena Technics et Thales. Le système ALSR, baptisé VADOR (Vecteur aéroporté de désignation d'observation et de reconnaissance) est mis en œuvre au sein de l'escadron électronique aéroporté 1/54 « Dunkerque ». Il se compose d'un avion Beechcraft King Air 350 de la base aérienne 105 d'Évreux et de différents équipements en fonction de ses missions (renseignement, reconnaissance et surveillance). Il permet la réalisation de missions de renseignement avec une faible empreinte logistique et une grande facilité de déploiement.

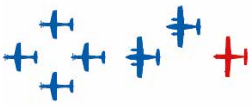


Les ALSR sont complémentaires des autres moyens de renseignement présents sur les théâtres d'opérations extérieures (drones, Rafale, Awacs E3-F, etc.) et alimentent le renseignement militaire français.

La loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit un parc de huit ALSR à l'horizon 2030.

12. FORMER, ENTRAÎNER, PRÉPARER

Dès le début de leur carrière, les aviateurs bénéficient d'une formation et d'un entraînement leur assurant une intégration rapide et efficace en unité opérationnelle pour réaliser des missions exigeant à la fois réactivité et endurance. Les 4 PC-21, de l'école de l'aviation de chasse de la base aérienne 709 de Cognac qui défilent, sont utilisés pour la formation des pilotes de chasse. Reçu par l'armée de l'Air et de l'Espace en août 2018, le PC-21, propose une interface homme-machine proche d'un avion de combat de dernière génération, tel que le Rafale, grâce à ses qualités aéronautiques et son système avionique avancé qui permet notamment de simuler en temps réel des missions complexes.



2 Xingu de l'école d'aviation de transport de base aérienne 702 d'Avord illustrent plus particulièrement, la formation des pilotes et la modernisation de cette filière.

Le Xingu et le PC-21 sont également associés à un dispositif de formation au sol incluant des simulateurs modernes.

Nouvel appareil de la direction générale de l'armement, le TBM 940 permet de former des équipages d'essais de l'école du personnel navigant d'essais et de réception. Pouvant être équipé de nombreux matériels, le TBM940 est également dédié aux essais en vol.

13. LES MOYENS AÉRIENS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Trois aéronefs constituent le bloc aéroporté de la sécurité civile : le Canadair, le DASH et le Beechcraft. Ces appareils sont utilisés pour combattre les feux de forêt mais également pour le transport du personnel et du fret lors des missions en France et à l'international.

Utilisé pour l'attaque des feux de forêt, le Canadair CL415 a, au cours des 20 dernières années, effectué 32 000 heures de vol sur feu et largué l'équivalent de 5 600 piscines.

Le Dash 8 Q400 est un avion de ligne transformable en aéronef bombardier d'eau. Il assure des missions de transport de personnels et de matériels en France et en Europe. Pour lutter contre les feux de forêts, les DASH 8 Q400 assurent le « guet aérien armé ».

Le Beechcraft 200 Super King Air complète ce dispositif. « Tour de contrôle mobile », il facilite la coordination et le commandement des opérations aériennes.

En 2020, les moyens aériens ont réalisé 5 083 heures de vol dont 1 700 heures sur feu et 3 500 largages.

TASK FORCE TAKUBA

Le défilé du 14 juillet 2021 met à l'honneur la *task force* Takuba. Composée de forces spéciales et conventionnelles de huit pays européens, elle est déployée au Mali dans le cadre de l'opération BARKHANE.

Créée en mars 2020, à l'issue du sommet de Pau, la *task force* Takuba a pour mission de conseiller, d'assister et d'accompagner au combat les unités conventionnelles maliennes dans la lutte contre le terrorisme, jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de réaliser leur mission de contrôle de la région du Liptako en toute autonomie. Principalement basée à Ménaka et Gao, la *task force* Takuba est intégrée à l'opération BARKHANE et est constituée de forces spéciales et conventionnelles de huit pays européens : Belgique, Estonie, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque et Suède. Ayant atteint sa pleine capacité opérationnelle en avril 2021, elle mène des opérations dans le Liptako malien pour y réduire la menace terroriste et permettre le retour progressif de l'État malien dans cette région. Composée actuellement de près de 600 militaires dont la moitié de français, la *task force* Takuba comprend un poste de commandement multinational, deux *task group* et une force de réaction rapide héliportée. Elle coopère principalement avec les unités légères de reconnaissance et d'intervention des forces armées maliennes. Les huit membres fondateurs seront bientôt rejoints par le Danemark et la Roumanie et plusieurs autres pays européens étudient une participation. De nouvelles capacités, parmi lesquelles l'évacuation médicale aérienne, doivent prochainement être apportées.

SOMMAIRE DES TROUPES À PIED

Commandant du défilé des troupes à pieds

Général adjoint engagement 23

Écoles militaires

École polytechnique 24

École des officiers de la Gendarmerie nationale 25

École spéciale militaire de Saint-Cyr 26

École militaire interarmes 27

École militaire des aspirants de Coëtquidan 28

École navale 29

École de l'air 30

École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne 31

Écoles des commissariats des armées 32

Écoles du service de santé des armées 33

École des sous-officiers de la Gendarmerie nationale 34

École nationale des sous-officiers d'active 35

École de Maistrance 36

École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air 37

École des mousses 38

Gendarmerie nationale

1er et 2e régiment d'infanterie de la garde républicaine 39

Les héros du quotidien 40

Armée de Terre

Régiment de marche du Tchad 41

31e régiment du génie 42

68e régiment d'artillerie d'Afrique 43

3e régiment du matériel 44

Service militaire adapté 45

Formations militaires de la sécurité civile 46

Brigade des sapeurs-pompiers de Paris 47

Marine nationale

Bâtiment de commandement et de ravitaillement *VAR* 48

Sous-marins nucléaires d'attaque Suffren et Émeraude 40

Base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué 50

Bataillon de fusiliers marins Amyot d'Inville 51

Armée de l'Air et de l'Espace

Base aérienne 118 52

Commandement de l'espace 53

Mission SKYROS 54

Service du commissariat des armées

Service du commissariat des armées en opération 55

Service interarmées des munitions

Établissements principaux des munitions 56

Service de santé des armées
Lutte contre la COVID-19 57
Police nationale
Direction générale de la police nationale 58
École nationale supérieure de police 59
École nationale de police 60
Sapeurs-pompiers
École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers 61
14e bataillon des sapeurs-pompiers de France 62
Administration pénitentiaire et douane française
Administration pénitentiaire 63
Douane 64
Police municipale
Police municipale de Nice 65
Légion étrangère
Pionniers de la légion étrangère 66
Musique de la légion étrangère 67
1er régiment étranger de cavalerie 68

PRÉSENTATION DU GÉNÉRAL ADJOINT ENGAGEMENTS

Le général adjoint engagements à l'officier général de la zone de défense et de sécurité de Paris est chargé de conduire les opérations militaires à Paris et en Ile-de-France au nom du gouverneur militaire de Paris, dont il est un adjoint. À ce titre, il coordonne les évolutions du dispositif Sentinelle en Ile-de-France depuis son déploiement en 2015. Il pilote également le dialogue civilo-militaire, notamment avec la préfecture de police de Paris et les préfectures de petite et grande couronnes, et coordonne les travaux de planification pour la sécurité des jeux olympiques et paralympiques de 2024. Le général adjoint engagements commande chaque année le défilé à pied du 14 Juillet.

Le général adjoint engagements du gouverneur militaire de Paris est le général de brigade Guillaume Bailleux de Marisy, en poste depuis 2019.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE



Nom de l'unité statique :
école polytechnique.

Lieu d'implantation :
Palaiseau (Essonne).

Effectif total de l'unité : 551 élèves, dont 126 internationaux et 21 encadrants.

Date de création : 1794.

Devise : « Pour la Patrie, les sciences et la gloire ».

Historique de l'unité : issue de la Révolution et du siècle des lumières, l'école polytechnique est porteuse d'une tradition d'excellence scientifique et d'engagement au service de l'intérêt général. Militarisée par Napoléon en 1804, l'école surnommée « l'X », lui doit sa devise et son drapeau. Ce dernier reçoit les insignes de la croix de la légion d'honneur en 1914 ainsi que les croix de guerre 1914-1918 puis 1939-1945 en reconnaissance de l'implication des polytechniciens dans les deux conflits mondiaux.

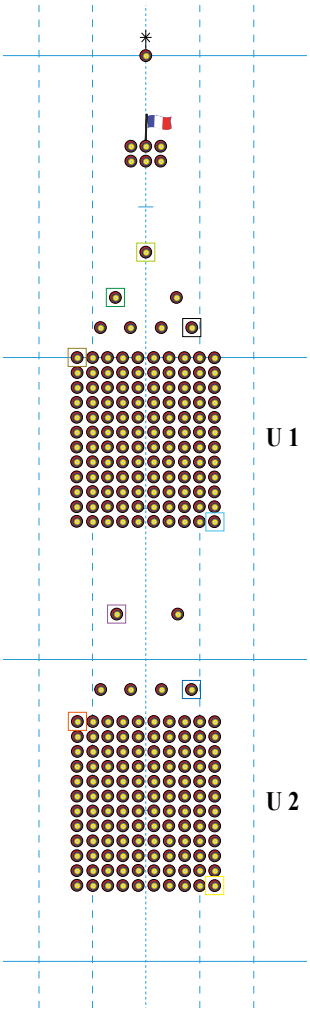
Durée de la formation : 4 ans en France et à l'étranger, dont 18 mois de stage.

Mission : l'école polytechnique associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveaux scientifique et technologique. Sa formation promeut une culture d'excellence à forte dominante en sciences, ouverte sur une grande tradition humaniste.

À travers son offre de formation – bachelor, cycle ingénieur polytechnicien, master, programmes gradués, programme doctoral, doctorat, formation continue – l'école polytechnique forme des décideurs à forte culture scientifique pluridisciplinaire en les exposant à la fois au monde de la recherche et à celui de l'entreprise.

Avec ses 23 laboratoires, le centre de recherche de l'X travaille aux frontières de la connaissance sur les grands enjeux interdisciplinaires scientifiques, technologiques et sociétaux. L'école polytechnique est membre fondateur de l'institut polytechnique de Paris.

Effectif défilant : 260.



Autorité défilant de tête : le colonel Bertrand Leduc, chef de corps depuis 2017.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le chef de corps ; le drapeau et sa garde ; le lieutenant-colonel Tristan Jacobé de Naurois, commandant la promotion X2020 ; 6 cadres ; 120 élèves ; 6 cadres ; 120 élèves.

Infos complémentaires :

- *Depuis le précédent défilé, l'école polytechnique a fait évoluer le grand uniforme de ses élèves féminins : des pantalons et des bottines sont venus remplacer la jupe et les bottes traditionnelles.*
- *Parmi les anciens élèves de l'école polytechnique, on compte 3 anciens Présidents de la République française : Sadi Carnot (X1857), Albert Lebrun (X1890) et Valéry Giscard d'Estaing (X1946).*
- *L'école dispose d'une large ouverture à l'international : elle recense 41% d'étudiants internationaux, 40% du corps professoral international et 102 nationalités sont représentées.*

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Nom de l'unité statique : école des officiers de la gendarmerie nationale.

Lieu d'implantation de l'unité : Melun (77).

Effectif total de l'unité : 370 cadres civils et militaires ; 640 élèves et 1700 stagiaires par an ; 45 élèves étrangers (de 18 nationalités différentes).

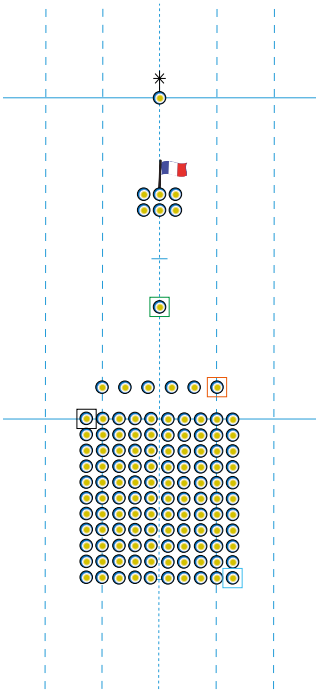
Date de création de l'unité : 1918.

Devise de l'unité : « Des chefs pour votre défense et votre sécurité ».

Historique de l'unité : En 1901, une école pour les sous-officiers aptes à devenir officiers est créée à Paris. Dix-sept ans plus tard, l'école s'installe à Versailles et devient une école d'application. En 2019, le ministère des Armées remet la croix de chevalier de la légion d'honneur au drapeau de l'école.

Durée de la formation : à partir d'un mois, pour les officiers de la réserve opérationnelle, jusqu'à 24 mois, pour les officiers de recrutement externe et interne.

Missions de l'unité : l'école des officiers de la gendarmerie nationale assure la formation des cadres dirigeants de la gendarmerie au commandement opérationnel et à l'exercice des responsabilités.
Elle prépare les jeunes officiers à la pratique de leur premier commandement et les accompagne tout au long de leur carrière.
Inscrite dans la modernité, l'école propose des enseignements professionnels fondés sur la pratique et les mises en situation. Elle s'appuie sur des outils numériques tels que le centre d'entraînement et de simulation au commandement opérationnel.
La formation militaire, tactique et professionnelle dispensée par des officiers-professeurs est enrichie par la transmission de savoir-être dans le cadre d'un parcours amenant les officiers à réfléchir sur le sens de leur engagement.



Autorité présente sur les rangs à la date du 14 juillet 2021 : le colonel Julien Guttmann, directeur des enseignements

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le commandant des troupes ; le drapeau et sa garde ; le commandant du 2e groupe ; 6 cadres ; 110 élèves officiers.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

Créée en 2021, l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan regroupe trois écoles de formation des officiers de l'armée de Terre correspondant chacune à une voie de recrutement spécifique : l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, l'école militaire interarmes, l'école des aspirants de Coëtquidan récemment créée.
Grande école d'enseignement supérieur, l'école spéciale militaire de Saint-Cyr assure la formation initiale des officiers issus de recrutement direct. Dispensée sur 3 ans, la formation pluridisciplinaire est à la fois militaire, académique et humaine.



Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan, commune de Guer (Morbihan).

Date de création : 1802.

Historique : l'école spéciale militaire de Saint-Cyr a été fondée le 28 janvier 1802 à Fontainebleau par le Premier consul. Elle est transférée à Saint-Cyr en 1808.
La tragédie de 1940 ouvre une période chaotique. Repliée à Aix-en-Provence, l'école ferme en novembre 1942 après l'invasion de la zone sud et la dissolution de l'armée d'armistice. En juin et juillet 1944, des bombardements alliés détruisent les bâtiments de Saint-Cyr. En décembre 1944, une partie des promotions « Croix de Provence », « Veille au Drapeau » et « Rome et Strasbourg » est regroupée à Cherchell. Artisan de « l'amalgame » dans l'armée de la libération, le général de Lattre crée en 1945, sur le site de Coëtquidan, en Bretagne, « une école unique pour une France unie ».

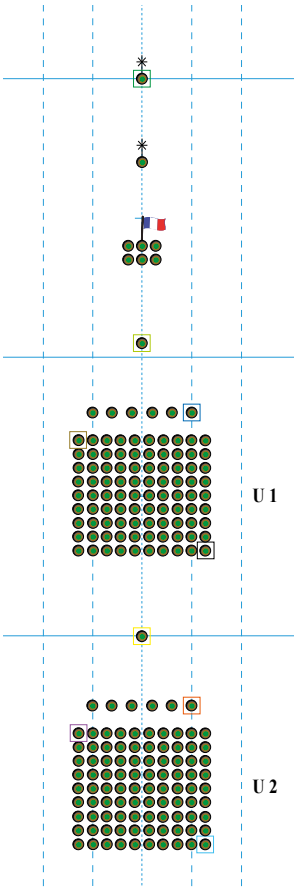
Devise de l'école : « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Subordination : direction des ressources humaines de l'armée de Terre à Tours.

Missions : grande école d'enseignement supérieur, l'école spéciale militaire de Saint-Cyr a pour mission de former les jeunes officiers à devenir des décideurs et meneurs d'hommes.
Pendant trois ans, ces futurs officiers reçoivent un enseignement académique pluridisciplinaire de haut niveau et suivent de nombreux stages d'aguerrissement. Les officiers-élèves y développent leur personnalité, leur culture générale, leur sens des valeurs, leur aptitude au commandement et leurs compétences professionnelles.
La dimension internationale qu'exigent les engagements opérationnels est prise en compte et se concrétise par un semestre à l'étranger.
Le diplôme de Saint-Cyr confère le grade de master. Les élèves-officiers de la filière « sciences de l'ingénieur » se voient décerner le titre d'ingénieur.

Durée de la formation : 3 ans.

Effectif défilant : 180.



Autorité défilant en tête : le colonel Olivier Pinard-Legry, directeur des formations d'élèves de l'académie militaire, suivi par le colonel Vincent Moussu, commandant du 1er bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.

Composition – articulation : les 2 chefs de détachement ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la 1re compagnie ; rang de cadres ; les sous-lieutenants de la 1re compagnie sur 12 colonnes ; le commandant de la 2e compagnie ; rang de cadres ; les sous-lieutenants de la 2e compagnie sur 12 colonnes.

Infos complémentaires :

- *La promotion défilant porte pour nom de baptême « Compagnons de la Libération ». Les cadres et élèves ont l'honneur de porter sur leur grand uniforme la fourragère de l'Ordre de la Libération. Celle-ci leur a été remise par la ministre des Armées le 17 juin 2020.*
- *Le « Chichi » est le nom donné au responsable de la formation de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Défilant en tête, il est suivi des trois écoles qui composent l'académie militaire : l'ESM, l'école militaire interarmes et l'école militaire des aspirants de Coëtquidan officiellement créée en juillet 2021.*
- *Le Casoar est le nom donné à la coiffe des officiers élèves de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Le plumet est constitué de 150 plumes de coq dont 120 blanches et 30 rouges. Sa fabrication nécessite 5 heures de travail. Il est porté depuis le 24 août 1855 date à laquelle l'empereur Napoléon aurait imposé aux Saint-Cyriens le port d'un plumet aux couleurs de la maison royale d'Angleterre à l'occasion de la venue de la reine Victoria.*

ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES

Unique en Europe par la diversité des origines sociales et des parcours professionnels de ses jeunes officiers, l'école militaire interarmes est l'école du mérite et de la promotion interne, chère à l'armée de Terre. Ouverte au sous-officiers et militaires du rang, titulaires du baccalauréat, comptant plus de 3 ans de service et âgés de 23 à 29 ans, son accession se fait sur concours interne.



Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan, Guer (Morbihan).

Date de création : 1961.

Historique : après la défaite de Sedan en 1871, le nouveau gouvernement décide d'institutionnaliser le recrutement interne des officiers en créant des cours destinés à compléter l'instruction des sous-officiers susceptibles d'être nommés sous-lieutenants.
Ce système perdure jusqu'au second conflit mondial. L'occupation allemande interrompt les activités de l'ensemble des écoles d'armes mais la première école militaire interarmes voit le jour en 1942 à Cherchell en Algérie, aux côtés des Cadets de la France libre, pour y former cinq promotions d'officiers pendant trois ans.
En 1945, l'école rejoint l'école spéciale militaire sur le site de Coëtquidan pour y former l'école spéciale militaire interarmes. En 1961, le Général de Gaulle redonne à chaque école son fonctionnement propre. À ce jour, l'école militaire interarmes a formé près de 35 000 officiers.

Devise : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ».

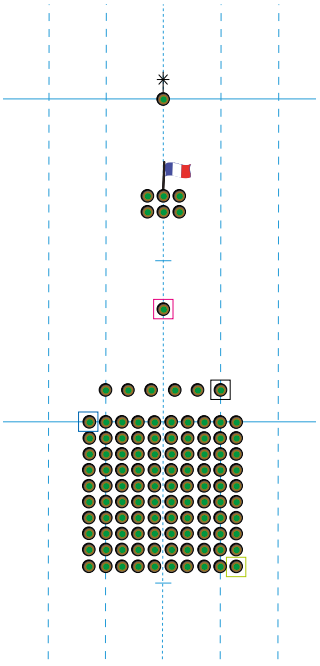
Subordination : direction des ressources humaines de l'armée de Terre à Tours.

Missions : l'école militaire interarmes assure la formation initiale des officiers de l'armée de Terre recrutés par la voie interne dans le corps des sous-officiers et des engagés volontaires de l'armée de Terre.
Les élèves officiers de l'école militaire interarmes reçoivent un enseignement académique et militaire dont l'esprit est marqué par la référence permanente à la spécificité du métier de soldat, l'ouverture à la société civile et la prise en compte de la dimension internationale exigée par les engagements militaires de la France. La formation est sanctionnée par l'obtention du grade universitaire de licence.
L'école militaire interarmes forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre qui assumeront des responsabilités croissantes d'encadrement. Ils pourront occuper des postes de conception et de direction au sein de l'armée de Terre, de la défense et des états-majors internationaux.

Durée de la formation : 2 ans.

Effectif total de l'unité : 160.

Effectif défilant : 151 cadres et officiers élèves de la promotion « Armée des Alpes ».



Infos complémentaires :

- *Fidèle à sa devise « Le travail pour loi, l'honneur comme guide », l'école a formé à ce jour plus de 35 000 officiers.*
- *La promotion qui défile porte le nom d'« Armée des Alpes ». Invaincue, l'Armée des Alpes défend en 1940 avec héroïsme la frontière en repoussant l'invasion de l'armée italienne.*

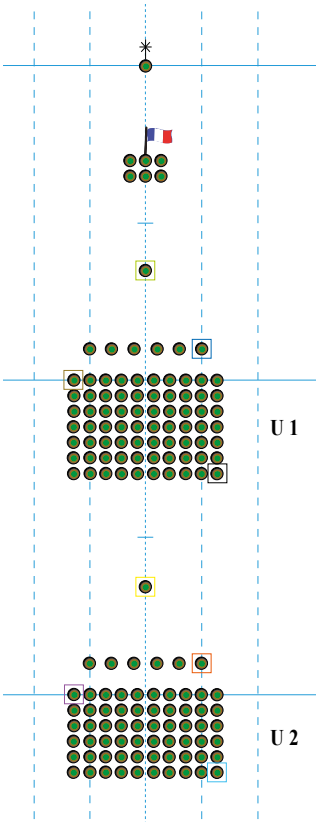
Autorité défilant en tête : le lieutenant-colonel Laurent Luisetti, commandant l'école militaire interarmes.

Composition – articulation : le chef de détachement, le drapeau et sa garde ; le commandant de la 1re brigade ; rang de 6 cadres, 70 sous-lieutenants ; le commandant de compagnie ; 6 cadres ; 60 sous-lieutenants.

ÉCOLE MILITAIRE DES ASPIRANTS DE COËTQUIDAN

Créée en 2021, l'école militaire des aspirants de Coëtquidan assure la formation initiale des officiers contractuels et de réserve de l'armée de Terre. Elle constitue une des trois écoles de formation initiale de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Cette nouvelle école a récemment été dotée d'un drapeau et d'une tenue de parade spécifique.





Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan, Guer (Morbihan).

Date de création : 2021.

Historique : créée en 2021, l'école militaire des aspirants de Coëtquidan s'inscrit dans un double héritage. Le premier est celui du bataillon d'élèves officiers de réserve, rattaché à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr à l'issue de la Grande Guerre en hommage au sang versé par les 27 000 officiers de réserve pendant le conflit. La deuxième filiation relève de l'école des élèves aspirants de Cherchell (Algérie) qui assura la formation d'officiers issus d'horizons très divers durant la Seconde Guerre mondiale. Cette formation des élèves officiers de réserve prend le nom d'école militaire d'infanterie en 1958, et quitte Cherchell pour Montpellier en 1962, à la suite de l'indépendance de l'Algérie.

Devise : « L'Audace de servir ».

Subordination : direction des ressources humaines de l'armée de Terre à Tours.

Missions : créée cette année, l'école militaire des aspirants de Coëtquidan assure la formation initiale des officiers sous-contrat et des officiers de réserve de l'armée de Terre. Sa création constitue une étape finale dans l'optimisation de la formation – à la fois allongée et densifiée - des officiers contractuels, qui représentent un tiers des officiers de l'armée de Terre.
Les officiers élèves qui défilent le 14 Juillet ont vocation à devenir chefs de section dans les unités opérationnelles de l'armée de Terre. Sélectionnés sur titres après une scolarité dans l'enseignement supérieur, ces élèves suivent une formation essentiellement pluridisciplinaire d'un an avant de rejoindre les écoles d'application des différentes fonctions opérationnelles puis les régiments de l'armée de Terre. La scolarité est sanctionnée par un mastère spécialisé « commandement et leadership » nouvellement créé venant ainsi reconnaitre la qualité de la formation dispensée.
L'école forme en partenariat avec des grandes écoles militaires et civiles, des stagiaires de l'école Polytechnique ou de HEC, les ingénieurs militaires d'infrastructure, les ingénieurs des études et techniques de l'armement, et les élèves officiers de réserve. Ainsi, de nombreux stages à la durée variable y sont conduits durant toute l'année.
L'école militaire des aspirants de Coëtquidan assure également la formation initiale des futurs officiers spécialistes (juristes, ressources humaines, budget-finance, communication, etc.) et pilotes de l'armée de Terre sur une durée de 4 mois.

Durée de la formation : 1 an.

Effectif total de l'unité : 160.

Effectif défilant : 151 cadres et officiers élèves de la promotion « Sous-lieutenant Maurice Genevoix »

Autorité défilant en tête : le lieutenant-colonel Mathot, commandant l'école militaire des aspirants de Coëtquidan.

Composition – articulation : le chef de détachement, le drapeau et sa garde ; le commandant de compagnie ; rang de 6 cadres, 70 sous-lieutenants ; le commandant de compagnie ; 6 cadres ; 60 sous-lieutenants.

Infos complémentaires :

- *L'école militaire des aspirants de Coëtquidan défile pour la première fois au 14 Juillet. Elle est dotée d'un drapeau et d'une tenue de parade spécifique, de couleur bleue horizon, inspirée de la tenue des officiers de réserve mobilisés lors de la Grande Guerre (tenue officiers 1921 – 1931).*
- *La promotion porte le nom « Sous-Lieutenant Maurice Genevoix » en hommage à l'officier et à l'écrivain qui décrivit si bien les combats de la Première Guerre mondiale.*

ÉCOLE NAVALE

L'école navale assure la formation initiale de tous les officiers de la Marine nationale, ainsi que la formation continue des marins des spécialités nautiques. Elle participe également à la formation des administrations de la mer et accueille de nombreux étudiants civils.



Nom de l'unité : école navale.

Lieu d'implantation : Lanvéoc-Poulmic, (Finistère).

Effectif total de l'unité : Environ 2 000.

Date de création de l'unité : 1830.

Devise de l'unité : « Parere antequam prodesse » (Obéir avant de commander).

Historique de l'unité : d'abord embarquée en rade de Brest sur l'Orion, puis sur trois navires successifs appelés Borda, auxquels fait référence aujourd'hui encore le surnom des officiers élèves, les « bordaches », l'école navale a été inaugurée en 1965 par le Général de Gaulle. Aujourd'hui implantée à Lanvéoc-Poulmic, sur la presqu'île de Crozon, elle est le creuset de la formation initiale de tous les officiers de la Marine nationale.

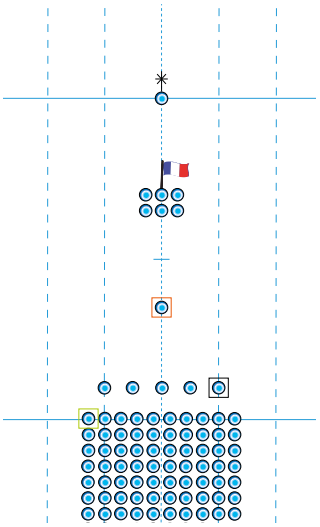
Subordination organique : direction du personnel militaire de la Marine - Paris

Missions de l'unité : l'école navale assure la formation initiale de tous les officiers de la Marine nationale, la formation continue des marins des spécialités nautiques (navigateur-timonier, manœuvrier et guetteur sémaphorique), participe à la formation des administrations de la mer (commissariat des armées, gendarmerie maritime, affaires maritimes, douanes) et propose des formations aux étudiants civils dans les spécialités de l'ingénierie navale, de la culture maritime et du leadership (mastères spécialisés dans les énergies marines renouvelables, dans la cyberdéfense et bientôt dans la maintenance des navires).
Chaque année, près de 2 000 élèves, dont 900 officiers élèves sont formés.
Son statut d'établissement public sous tutelle du ministère des A rmées, lui permet de participer activement à la recherche, à la formation et à des partenariats dans des domaines d'activités tournées vers la mer.
Pour assurer ses formations, l'école navale bénéficie d'atouts majeurs comme son institut de recherche, l'IRENav, sa chaire de cyberdéfense des systèmes navals, sa chaire de résilience et leadership, son pôle de formation au commandement opérationnel, ainsi que son centre de formation maritime, à partir desquels elle a développé des compétences uniques.

Durée de la formation : 3 semaines (pour les officiers sous contrat) à 3 ans (pour les officiers de carrière).

Autorité commandant l'unité : le contre-amiral Benoît Baudonnière

Effectif défilant : 93.



Autorité défilant en tête : le capitaine de frégate Julien Dubs, chef du département des écoles.

Composition et articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde de la promotion EN19 ; 6 cadres, dont le capitaine de corvette Denis Marlier, directeur du cours école navale 2019 (promotion EN19) et des officiers étrangers en échange à l'école navale ; 80 aspirants.

Infos complémentaires :

- *L'école navale entretient des liens forts avec les académies navales étrangères : chaque année, elle offre la possibilité à ses officiers aspirants de passer un semestre d'échange dans un pays partenaire, en Europe, aux États-Unis ou encore au Maroc.*
- *Les officiers élèves de la promotion EN19 qui défilent embarqueront l'année prochaine pour leur premier déploiement opérationnel dans le cadre de la mission JEANNE D'ARC (sixième et dernier semestre de formation). Intégrés aux équipages d'un porte-hélicoptères amphibie et d'une frégate, ils participeront à l'ensemble des opérations.*
- *Parmi les anciens élèves de l'école navale, on retrouve l'écrivain Pierre Loti, le physicien Maurice de Broglie, l'explorateur et académicien Jacques-Yves Cousteau, le navigateur Eric Tabarly, ou encore le philosophe et académicien Michel Serres.*

ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'école de l'air et de l'espace forme tous les officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace.



Participation à l'actualité : l'école de l'air et de l'espace a participé à l'opération RÉSILIENCE au prorata de deux moniteurs d'entrainements physique et militaire qui ont dispensé des séances de TOP (Technique d'optimisation du potentiel) au profit des militaires et civils de la défense du groupement de soutien de base et de défense de Toulon.

Nom de l'unité statique : école de l'air et de l'espace.

Lieu d'implantation de l'unité : base aérienne 701 Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 146.

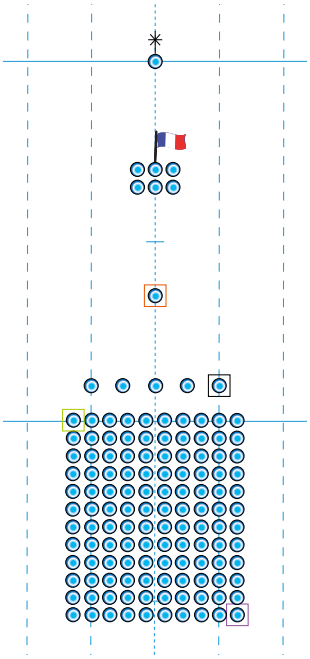
Date de création de l'unité : 1935.

Devise de l'unité : « Faire face ».

Historique de l'unité : créée en 1935, deux ans après l'armée de l'Air et de l'Espace, l'école de l'air et de l'espace s'installe initialement au château de Versailles, dans l'aile des petites écuries. Elle fait sienne la devise « faire face » du capitaine Guynemer, l'un des plus célèbres pilotes de la Première Guerre mondiale tombé au combat en 1917. Il a donné son nom à la première promotion de l'école. L'école de l'air rejoindra définitivement Salon-de-Provence en 1937.

Durée de la formation : 3 ans pour le cursus master ; 2 ans pour le cursus licence et de 4 semaines à 3 mois pour l'escadrille de formation cursus courts.

Missions de l'unité : la formation des officiers aviateurs est dirigée vers l'opérationnel tout en étant ouverte sur les grandes écoles, l'international et la société civile. Elle intègre également dans son cursus des interactions avec les autres armées et s'adapte aux évolutions du ministère.
Cette formation permet l'acquisition de compétences propres aux milieux aéronautique et spatial militaires, dans le respect des valeurs éthiques et morales.
Connectée et innovante, l'école de l'air et de l'espace développe les compétences des chefs militaires de demain qui feront face aux nouvelles menaces.
Disposant de moyens opérationnels et de recherche, elle met en adéquation ses cursus de formation professionnelle avec l'évolution des technologies.



Autorité défilant en tête : le lieutenant-colonel Sébastien Estève, directeur général de la formation militaire à l'école de l'air et de l'espace.

Composition et articulation : 6 élèves « garde au drapeau » ; 6 cadres de la promotion école de l'air et de l'espace 2020 ; 135 élèves de la promotion école de l'air et de l'espace 2020 dont 13 élèves étrangers.

Infos complémentaires :

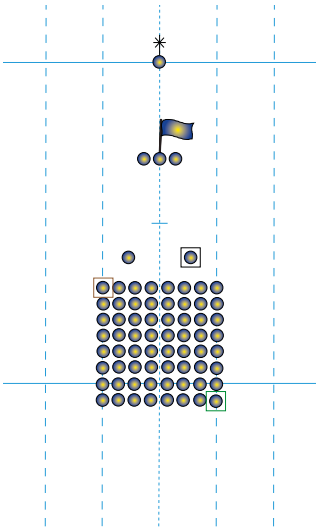
- Les 146 élèves de l'école de l'air et de l'espace sont répartis en 2 escadrilles :

- *Escadrille française de chasse n°1 : 128 élèves et 12 élèves étrangers dont 9 élèves africains (2 Madagascar, 2 Tchad, 1 Malien, 1 Gabon, 1 Bénin, 1 Cameroun, 1 Tunisie) et 3 cadets allemands.*
- *Escadrille internationale de formation au commandement.*

- Dès les années 1960, l'école de l'air et de l'espace a donné une orientation internationale à la formation des officiers. Le futur officier est dans sa carrière amené à travailler avec des militaires étrangers, en exercices, en opérations extérieures ou en poste au sein de structures multinationales, d'états-majors et de forces étrangères.

ENSTA BRETAGNE





Participation à l'actualité : des actions de soutien aux équipes de soin et de secours ont été menées : 5000 visières fabriquées en 3D et distribuées, fourniture d'une enceinte de confinement pour ambulances.

Lieu d'implantation : Brest (Finistère).

Effectif :

- 970 étudiants et doctorants. 758 suivent une formation d'ingénieurs, dont 128 élèves ingénieurs militaires relevant du corps des ingénieurs des études techniques d'armements. Parmi les 128 élèves ingénieurs, 23% sont des femmes.
- 244 personnes d'enseignement, de recherche et de soutien.

Date de création : 1971.

Devise : l'esprit « Grand Large ».

Histoire : héritière d'écoles d'ingénieurs militaires, l'école nationale supérieure de techniques avancées Bretagne est créée à Brest par la direction générale de l'armement en 1971. Ses expertises intéressent les industries de défense et civiles, attirant de plus en plus d'étudiants et de chercheurs. En 2010, l'école adopte le nom ENSTA Bretagne. Elle devient école d'application de l'école polytechnique en 2020.

Durée des formations :

- Formations d'ingénieurs : 3 ans (après un bac+2), précédés d'une année de formation humaine et militaire dans les armées pour les élèves Ingénieurs des études et techniques de l'armement (IETA).
- Formations de spécialisation : masters (en 2 ans) ou mastères spécialisés (en 1 an).

Missions : L'ENSTA Bretagne, à statut civil, forme des ingénieurs généralistes, immédiatement opérationnels et capables d'accéder à d'importantes responsabilités. Les ingénieurs militaires conduisent les programmes d'armement de demain. Les ingénieurs civils préparent l'avenir des transports maritimes et terrestres, des énergies marines, de l'aérospatiale, du numérique et des systèmes d'observation.
Chaque étudiant reçoit une solide formation scientifique et humaine, avant d'approfondir une des voies d'expertise : architecture navale, hydrographie, robotique mobile, automobile, modélisation mécanique, pyrotechnie, systèmes d'observation et intelligence artificielle, systèmes numériques et sécurité ou ingénierie et management. La mobilité internationale obligatoire, les trois stages et de nombreuses options complètent les parcours.

Autorité défilant en tête : l'ingénieur en chef de l'armement Éric Jaeger.

Composition et articulation : 72 élèves IETA, issus des promotions 2021 à 2024.

ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES





Participation à l'actualité : des élèves de l'école du commissariat des armées ont participé à l'opération RÉSILIENCE en 2020, en venant en renfort des hôpitaux militaires (renforcement des services administratif et logistique de l'hôpital d'instruction des armées Bégin par exemple). Ils ont participé à l'accueil du personnel du porte-avion Charles de Gaulle à Toulon. Ils ont effectué des missions dans les groupements de soutien et à la direction centrale du service du commissariat des armées.

Nom de l'unité statique: école du commissariat des Armées.

Lieu d'implantation de l'unité: base aérienne 701 « Général Pineau », Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

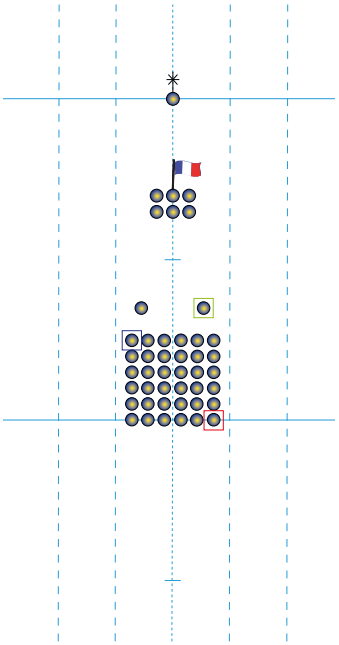
Effectif total de l'unité: chaque année, l'école forme 250 officiers, dont 190 commissaires des armées, ainsi que 850 à 1 000 stagiaires.

Date de création de l'unité: l'école du commissariat des armées a été créée le 1er février 2013. La première promotion de ce nouveau corps interarmées a débuté sa scolarité le 19 août 2013, date de la première rentrée de l'école.

Devise de l'unité: « Former pour transformer ».

Historique de l'unité: l'école du commissariat des armées est née en 2013 de la fusion des écoles de formation des commissaires et des officiers des corps techniques et administratifs. Après un recrutement sur concours, la formation des commissaires des armées dure deux ans.

Missions de l'unité: l'école du commissariat des armées forme des officiers aux fonctions d'administration générale et de soutien au profit des forces et des services. La mission des commissaires des armées consiste à offrir au soldat, au marin et à l'aviateur - en opération ou à l'entraînement - toutes les prestations matérielles et financières qui lui permettent d'accomplir sa mission militaire (alimentation, hébergement, habillement, paye, sécurité juridique), en métropole, outre-mer et sur tous les théâtres d'opérations.

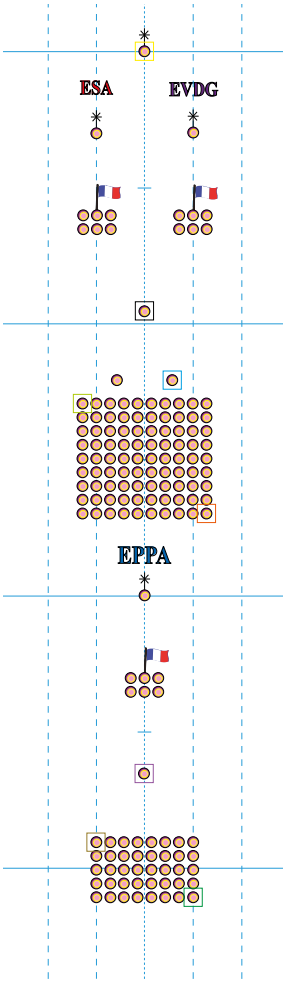


Autorité défilant en tête : le commissaire général de deuxième classe Cyriaque Garapin, chef de la division des études.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile: le CRC2 Kévin Richard, chef de la division des études ; le drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 42 élèves de la promotion Croix de Lorraine.

ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES





Participation à l'actualité : le 13 mai 2021, un centre militaire de vaccination a ouvert sur le site des écoles militaires de santé de Lyon-Bron. Les doses sont administrées par des élèves praticiens et des élèves infirmiers du service de santé des armées accompagnés par des personnels soignants militaires de l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes et de la médecine des forces.

Nom de l'unité statique : écoles du service de santé des armées.

Lieu d'implantation de l'unité : Lyon-Bron (Rhône) pour les écoles militaires de santé éponymes ; Paris pour l'école du Val-de-Grâce.

Effectif total de l'unité : 1 022 dont 95 cadres et 927 élèves.

Date de création de l'unité : 2018 pour les écoles militaires de santé de Lyon-Bron ; 2005 pour l'école du Val-de-Grâce.

Devise de l'unité : « Pour la patrie et l'humanité ».

Historique de l'unité : le 17 janvier 1708, Louis XIV officialise par un édit une organisation étatique visant à assurer la cohérence du système de prise en charge des blessés et des malades militaires. Dès lors, le service de santé ne cesse d'évoluer en proposant sans cesse des solutions conceptuelles ou matérielles pour porter sur le champ de bataille toutes les possibilités offertes par la médecine et pour garantir une prise en charge du blessé de guerre en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances.

Durée de la formation : six ans de tronc commun à l'école de santé des armées, puis trois ans pour les internes de médecine générale et six pour les internes de médecine spécialisée à l'école du Val-de-Grâce et en hôpital d'instruction des armées. Six ans de formation pour les élèves-pharmaciens. Les élèves infirmiers suivent une formation de trois ans.

Missions de l'unité : les élèves des écoles militaires de santé de Lyon-Bron suivent un double cursus de formation : universitaire et militaire, afin de les préparer à l'exercice de leur futur métier. Les écoles leur apportent un soutien pédagogique et assurent l'enseignement complémentaire médico-militaire spécifique à leur affectation. 80 % d'entre eux seront envoyés en opérations extérieures dans les deux ans qui suivent la fin de leurs études.
L'école du Val-de-Grâce fédère l'ensemble de l'enseignement du personnel employé par le service de santé des armées : praticiens, militaires infirmiers, techniciens des hôpitaux des armées. Elle assure la formation initiale des internes des hôpitaux des armées d'une part, et d'autre part l'enseignement complémentaire spécifique à la pratique au sein des trois armées pour les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires et les commissaires des armées servant au sein du service de santé des armées.

Autorité défilant en tête : le médecin en chef Norin Chaï.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : 156, dont 108 élèves praticiens et 48 élèves infirmiers.

ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHATEAULIN



Nom de l'unité statique : école de gendarmerie de Châteaulin - 2e compagnie d'élèves gendarmes.

Lieu d'implantation de l'unité : Dinéault (Finistère)

Effectif total de l'unité : l'école compte 1 100 personnes qui constituent les 7 compagnies d'instruction, le personnel d'encadrement et de soutien, 119 élèves gendarmes constituent la 2e compagnie et 219 cadres civils et militaires.

Date de création de l'unité : Créée le 1er juillet 1999 au sein de la caserne de la « Tour d'Auvergne » à la dissolution du 41e régiment d'infanterie.

Devise de l'unité : « En tout temps, en avant »

Historique de l'unité : créée en 1999, l'école de gendarmerie de Châteaulin a formé 25 206 élèves depuis sa création (10 532 élèves-gendarmes, 9 493 élèves-gendarmes adjoints volontaires et 5 181 gendarmes auxiliaires. À sa création l'école formait des gendarmes auxiliaires (service national).
L'école dispense la formation initiale des gendarmes sur une période d'un an.

Missions de l'unité : l'école assure toutes les fonctions de la formation initiale de ses élèves. Les objectifs sont de leur faire acquérir le savoir-être et le savoir-faire nécessaires aux primo-engagés pour agir en sécurité et dans le cadre légal. La gendarmerie forme ses recrues pour qu'ils deviennent des acteurs de la sécurité au service de la population à la fois professionnels et humains.

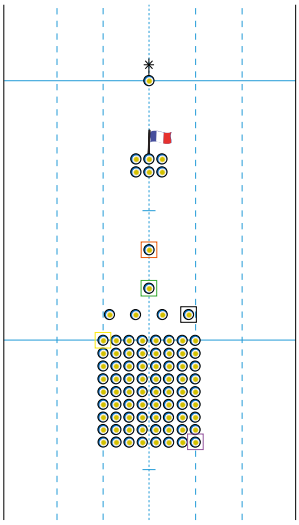
La formation se déroule en 3 phases successives :

1 - « le militaire des forces armées » : formation militaire générale et instruction tactique ;
2 - « le soldat de la loi » : phase qui ancre l'élève dans le métier de police à statut militaire ;
3 - « l'acteur de la sécurité des territoires et des flux », qui replace l'élève au cœur de la vie de la cité au service et proche de ses concitoyens.

Infos complémentaires :

- *Cette année, la promotion qui défile est la promotion « adjudant Brehinier ». Elle a été nommée ainsi en hommage au commandant de brigade territoriale de St-Fargeau-Ponthierry (Seine et Marne). L'adjudant est tué en service commandé lors d'une mission de police de la route, le 15 octobre 1976. Il est décoré de la médaille militaire et cité à l'ordre de l'armée à titre posthume.*

- *La compagnie d'élèves gendarmes défilante, constitue la 108e promotion de l'école et a incorporé le 14 décembre 2020. Les élèves rejoindront leur unités d'affectation après le 14 juillet.*



Autorité défilant en tête : le général Christian Devy.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : Le commandant d'école ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la division de la formation ; le commandant de compagnie ; 4 cadres de la compagnie ; 72 élèves-gendarmes.

ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE

Les élèves de l'école nationale des sous-officiers d'active sont les futurs cadres sous-officiers de l'armée de Terre. S'appuyant sur des méthodes pédagogiques innovantes et dotée des derniers équipements, l'école dispense une formation de qualité, résolument tournée vers le commandement et l'engagement opérationnel. En 2020, l'école a formé plus de 5 000 élèves, d'active et de réserve.



Lieu d'implantation : Saint-Maixent-L'École (Deux-Sèvres).

Date de création : 1963.

Devise : « S'élever par l'effort ».

Subordination organique : direction des ressources humaines de l'armée de Terre.

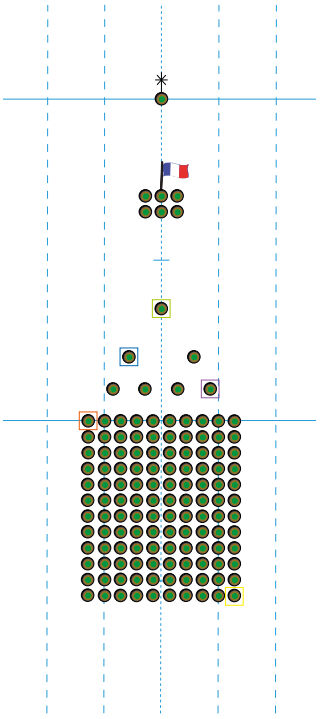
Mission : l'école forme les jeunes chefs dont l'armée de Terre du XXIe siècle a besoin, au profit des unités d'active comme de réserve.
Elle délivre principalement deux types de formations : la formation générale de 1er niveau qui permet au jeune sous-officier d'acquérir les compétences et l'aptitude à commander, instruire et éduquer un groupe d'une dizaine de militaires.
La formation générale de 2e niveau qui, grâce à une période d'enseignement à distance de 5 mois suivie d'un stage de perfectionnement de trois semaines, donne aux sous-officiers plus anciens les connaissances théoriques, méthodes de réflexion et outils nécessaires pour remplir les fonctions de commandement d'une trentaine de militaires.

Durée de la formation : 8 mois pour les engagés volontaires sous- officiers issus du civil ; 4 mois pour les élèves sous officiers issus du rang.

Effectif défilant : 114.

Infos complémentaires :

- *La 348e promotion du 5e bataillon, major Martin, commandée par le lieutenant-colonel Mickaël, est composée de 329 engagés volontaires sous-officiers, dont 80 femmes. Les élèves sont issus d'un recrutement direct, c'est-à-dire du civil ; leur formation dure 8 mois. Ils ont été incorporés en mars dernier.*
- *La 348e promotion du 5e bataillon a été baptisé ainsi en hommage au major éponyme. Né en 1925, le major Martin a rejoint les forces françaises de l'intérieur et a participé à la libération de Vannes. Son engagement sans failles lui a permis de s'illustrer durant les guerres d'Indochine et d'Algérie. Pendant plus de 16 ans, il a formé des élèves du lycée militaire du Prytanée. Médaillé militaire à 27 ans pour faits de guerre, Grand officier de la Légion d'honneur, le major Martin est le sous-officier le plus décoré de France.*



Autorité défilant en tête : le colonel Taoufik Boufenghour, directeur général de la formation à l'école nationale des sous-officiers d'active.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 officier supérieur (le commandant du bataillon) ; 2 commandants de compagnie ; 4 chefs de section ; 10 sous-officiers formateurs ; 90 élèves.

ÉCOLE DE MAISTRANCE

L'école de maistrance assure la formation initiale des officiers mariniers (sous-officiers de la Marine) qui constituent l'ossature de la Marine nationale.
L'école de maistrance peut former plus de 1100 jeunes par an, âgés de 17 à 30 ans et au minimum titulaires du baccalauréat. Cette école, véritable creuset de la formation initiale de l'officier marinier, permet aux jeunes d'acquérir les compétences et le savoir-être indispensable aux fonctions d'encadrement dans leur futur métier de militaire et de marin. Au cœur des équipages, entre les officiers et les quartiers-maîtres et matelots, les officiers mariniers assument des responsabilités de cadre de contact.



Nom de l'unité : école de maistrance.

Lieux d'implantation : Brest (Finistère) et Saint-Mandrier (Var).

Date de création de l'unité : 1933.

Devise : « Honneur, Patrie, Valeur et Discipline » (devise de la Marine nationale).

Subordination : direction du personnel militaire de la Marine. L'école de maistrance est commandée par le commandant du Centre d'instruction naval de Brest.

Missions de l'unité : l'école de maistrance est l'école de formation initiale des officiers mariniers (sous-officiers) de la Marine nationale. Elle forme les officiers mariniers recrutés par voie directe, soit la moitié des officiers mariniers. Au cœur des équipages, entre les officiers et les quartiers-maîtres et matelots, les officiers mariniers constituent l'ossature de la Marine.
Les objectifs de formation sont de dispenser en quatre mois une formation militaire maritime et académique, d'inculquer un esprit d'équipage, et de développer le sens des responsabilités. L'école de maistrance prépare aussi les jeunes recrues à leur école de spécialité, dans 26 domaines différents, dont certains stratégiques comme ceux des atomiciens, opérateurs cyber ou opérateurs avionique.
Après leur formation initiale, les maistranciers iront en école de spécialité acquérir une compétence technique dans le métier de leur choix, avant d'embarquer sur les bâtiments de combat ou d'autres unités opérationnelles, afin de tenir rapidement des rôles de chef d'équipe.

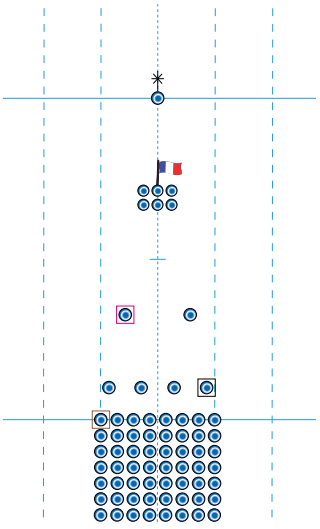
Durée de la formation : l'école de maistrance accueille quatre sessions par an, d'une durée de 17 semaines chacune.

Effectif total de l'unité : depuis septembre 2020, l'école de maistrance a formé plus de 1150 élèves. L'unité est constituée de 73 militaires, dont un officier marinier de la marine allemande. 21 professeurs détachés de l'Education nationale assurent l'enseignement académique.

Autorité commandant l'unité : le capitaine de vaisseau Sébastien Houël, commandant le centre d'instruction naval de Brest.

Effectif défilant : 73.

Historique de l'unité : le terme « Maistrance » tient son nom du vieux français et désigne l'ensemble des officiers mariniers d'un navire. L'école de maistrance, créée en 1933, s'est vue remettre son drapeau par le ministre de la Défense le 10 octobre 2009, le 9e drapeau de la Marine nationale.



Infos complémentaires:

- *La moyenne d'âge des maistranciers est de 21 ans. Ils sont recrutés sur dossier, du niveau bac à bac +3.*
- *Pour développer l'esprit d'équipage, cher à la Marine, les quatre promotions sont regroupées au sein d'une seule promotion annuelle. Le nom de baptême choisi par la promotion de cette année est Chesapeake, en hommage à la bataille navale décisive du 5 septembre 1781 lors de la Guerre d'indépendance des États-Unis.*
- *L'école de maistrance est implantée au cœur du centre d'instruction naval de Brest, campus naval regroupant trois écoles : l'école des mousses, le lycée naval et l'école de Maistrance. Le centre d'instruction naval de Brest se situe dans les locaux de l'ancienne école navale, en partie détruite durant la seconde guerre mondiale.*

Autorité défilant en tête : le capitaine de frégate Didier, commandant de l'école de maistrance.

ÉCOLE DE FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



Participation à l'actualité : 16 élèves sous-officiers engagés au pôle militaire de vaccination à Mérignac, dans le cadre de l'opération RÉSILIENCE. L'école a également déployé 27 aviateurs de l'école, dont 2 élèves, en opérations extérieures, et 34, dont 2 élèves, en opérations intérieures.

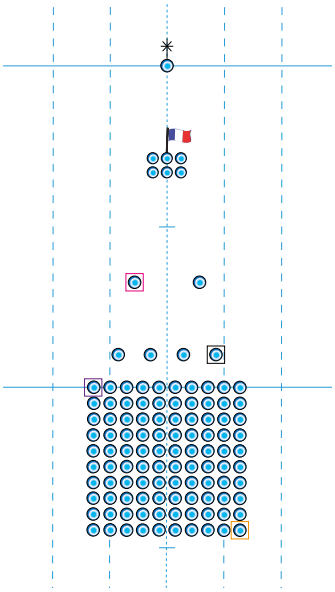
Lieu d'implantation : Rochefort (Charente-Maritime).

Effectif défilant : 113.

Date de création de l'unité : 1932.

Devise : « S'armer pour le futur ».

Historique : l'école des apprentis mécaniciens des forces aériennes de terre et de mer est créée le 31 mars 1932 à Rochefort. Elle prendra ensuite le nom d'école des apprentis de l'armée de l'Air (par décret en août 1933 puis loi de 1934). Bombardée en 1940 puis dispersée, elle se reconstruit à Agadir et à Chambéry pendant la Seconde Guerre mondiale puis renaît à Rochefort à l'été 1945. À partir du 1er juillet 1996, à la fermeture de la base aérienne de Nîmes, l'école assure également la formation militaire initiale de tous les sous-officiers de l'armée de l'Air. Elle prend la dénomination d'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air en septembre 1998. Elle forme également 100% des mécaniciens aéronautiques des trois armées (armée de l'Air et de l'Espace, armée de Terre, Marine nationale) et de la Gendarmerie nationale.



Durée de formation : après avoir effectué 4 mois de formation militaire, les jeunes élèves sont orientés vers des écoles de spécialisation professionnelle. Plus de 60 % d'entre eux restent à Rochefort pour effectuer leur formation professionnelle dans dix spécialités différentes, à dominante technique.

Missions : pôle unique de formation à la maintenance aéronautique des armées, l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace a pour mission de fournir en permanence aux forces des spécialistes compétents, formés au juste besoin à chaque phase de leur carrière. Elle forme ainsi plus de 6 000 élèves et stagiaires par an, dont 2 200 aux métiers liés à la maintenance et à la mécanique aéronautique. L'école prépare également les élèves à certaines spécialités telles que les systèmes d'information et de communication, la cyberdéfense, la logistique ou encore l'infrastructure opérationnelle.
Acteur essentiel du dispositif de formation de l'armée de l'Air et de l'Espace, elle assure également la formation militaire de tous les sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace s'attachant à développer les valeurs de respect, d'Intégrité, de service et d'excellence.

Infos complémentaires:

Le général de brigade aérienne Alain Boullet, commandant l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air défilera à la tête des élèves et cadres de l'école

Autorité commandant : le général de brigade aérienne Alain Boullet.

Composition et articulation des blocs : 107 défilants et 6 aviateurs « garde au drapeau », dont 1 militaire technicien de l'air et 5 élèves sous-officiers.

ÉCOLE DES MOUSSES

L'école prépare des jeunes femmes et hommes qui ont envie de s'engager tôt pour la Marine nationale. Elle s'emploie, grâce à des moyens et méthodes adaptés, à faire de ses élèves des opérateurs de qualité, indispensables aux armées.



Lieu d'implantation : Brest (Finistère) et Cherbourg (Manche).

Effectif total de l'unité : 196 mousses et 54 encadrants civils et militaires, mêlant plusieurs intervenant : binôme chef de section/professeur, médecin, psychologue et assistante sociale.

Date de création de l'unité : 1856.

Devise : « Mousse, sois toujours vaillant et loyal ».

Subordination organique : direction du personnel militaire de la Marine.

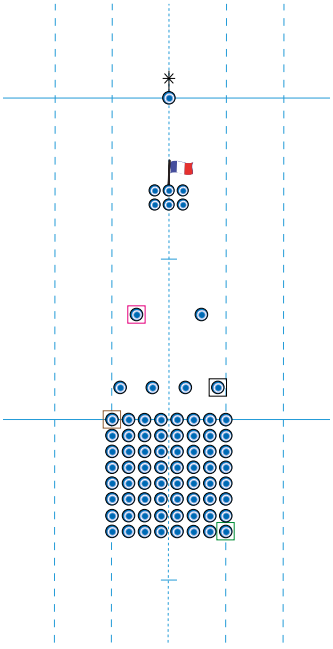
Missions de l'unité : l'école des mousses forme de jeunes Français souhaitant apprendre rapidement un métier au sein de la Marine nationale. Âgés de 16 à 18 ans, les mousses signent un contrat de 10 mois.
Au terme de cette formation et sous condition d'obtention du brevet mousse, ils peuvent s'engager pour quatre ans comme quartier-maître de la flotte.
Les missions de l'école sont d'assurer la formation initiale militaire, maritime, de sécurité et académique des élèves. Ils y acquièrent un savoir-être de marin militaire, se mettent à niveau dans les matières académiques et entretiennent leur condition physique. A l'issue de leur scolarité et dès l'obtention de leur brevet équipage, ils rejoignent une formation élémentaire métier dans une école de spécialité pour 4 à 8 semaines.
Depuis sa réouverture en 2009, plus de 2 300 mousses ont rejoint la Marine nationale comme matelots. 80% ont signé un contrat d'engagement de 4 ans à l'issue de leur scolarité. Plus de la moitié d'entre eux sert aujourd'hui au sein de la Marine nationale, sur des bâtiments de surface, des bases aéronavales ou au sein des sous-marins, ou d'unités de fusiliers marins et commandos.

Durée de formation : 10 mois.

Historique de l'unité : créée par décret de l'empereur Napoléon III en 1856, l'école des mousses accueille à l'origine des enfants de marins âgés de 13 à 15 ans. Elle déménage plusieurs fois durant son histoire avant de s'installer à Brest, au groupe « Armorique », qui deviendra le centre d'instruction naval de Brest en 1960. Fermée en 1988, elle rouvre en 2009 dans un contexte d'augmentation des effectifs de la Marine.

Autorité commandant l'unité : le capitaine de vaisseau Sébastien Houël, commandant le centre d'instruction naval de Brest.

Effectif défilant : 73.



Autorité défilant en tête : le capitaine de frégate Eric Brothé, directeur de l'école des mousses.

Composition et articulation des blocs : le commandant de l'unité ; le drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 4 cadres ; 60 mousses.

Infos complémentaires :

- *La moyenne d'âge des mousses est de 17 ans. Ils sont recrutés sur dossier, sans condition de diplôme, doivent être aptes et avoir suivi au minimum une classe de troisième.*
- *Cette année, la promotion porte le nom du quartier-maitre radio Jean Morel. Né le 27 septembre 1922 et mort le 24 novembre 2019, Jean Morel entre à l'école des mousses en 1939. Ralliant l'Angleterre en 1940, il se porte volontaire pour intégrer les commandos marine français. A ce titre, il fait partie des 177 Français ayant participé au débarquement de Normandie le 6 juin 1944 sur Sword Beach, sous les ordres du capitaine de corvette Philippe Kieffer, débarquement au cours duquel il sera grièvement blessé. Il est fait chevalier de la légion d'honneur et est titulaire de nombreuses décorations, dont la croix de guerre 1939-1945 avec étoile et palme.*
- *La marraine de la promotion 2020-2021 est Madame Irène Frachon. Célèbre pneumologue française, elle s'est faite connaître dans sa lutte visant à faire interdire le médicament Médiator et représente ainsi toutes les valeurs de courage, de pugnacité et d'intégrité. Parmi les anciens parrains de l'école des mousses, on peut citer l'acteur Bernard Giraudeau, l'écrivain et reporter de guerre Patrice Franceschi, ou encore le chef cuisinier Thierry Marx. Le navigateur Kévin Escoffier sera le parrain de la prochaine promotion des mousses.*

1ER ET 2E RÉGIMENTS D'INFANTERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE



Participation à l'actualité : les 1er et 2e régiments d'infanterie ont renforcé les unités de la gendarmerie d'Ile de France, afin de sécuriser la population et participer au contrôle de zone dans le cadre du confinement.

Nom de l'unité statique : 1er et 2e régiments d'infanterie de la garde républicaine.

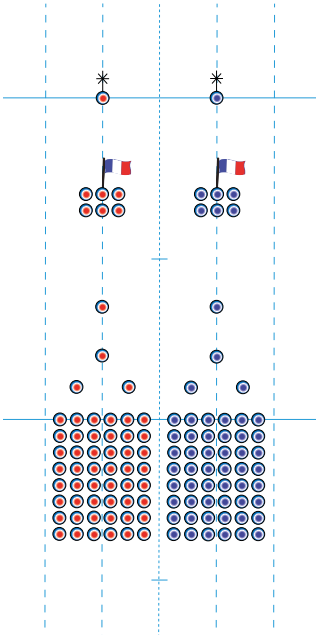
Lieu d'implantation de l'unité : à Nanterre et à Dugny pour le 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine ; à Paris pour le 2e régiment d'infanterie.

Effectif total de l'unité : 798 pour le 1er régiment d'infanterie ; 1071 pour le 2e régiment d'infanterie.

Date de création de l'unité : 1978.

Historique de l'unité : le 11 novembre 1979, les 1er et 2e régiments d'infanterie de la garde républicaine ont reçu leurs drapeaux des mains de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République. Ces deux emblèmes portent les inscriptions des lieux et dates où la garde s'est particulièrement illustrée (Dantzig 1807, Friedland 1807, Alcolea 1808, Burgos 1812 et Indochine 1945-1954).

Missions de l'unité : le 1er régiment d'infanterie est chargé des missions de sécurité liées au palais de l'Élysée et à la Présidence de la République. Il comprend les compagnies de sécurité et d'honneur qui renforcent l'Élysée au quotidien, la compagnie de sécurité de la Présidence de la République, l'escadron motocycliste (escorte présidentielle), et la Musique de la garde républicaine, chargée du protocole musical.
Seule force armée habilitée à pénétrer dans les enceintes parlementaires, le 2e Régiment d'infanterie assure une mission de protection au profit du Parlement avec le même niveau de protection que celui dédié au chef de l'État. Il se compose de 4 compagnies de sécurité et d'honneur, d'une compagnie de sécurité des palais nationaux et d'une compagnie de sécurité de l'hôtel Matignon.
En cas de menace particulière, ou lors des visites d'État, les pelotons d'intervention, les équipes cynophiles, les tireurs d'élite et la section protection appui drones renforcent le dispositif permanent. Ils interviennent aussi au profit de la gendarmerie départementale lors d'opérations judiciaires ou au profit de la préfecture de police de Paris.



Autorités défilants en tête : le colonel Frédéric Poulain pour le 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine ; le colonel Bruno Curé pour le 2e régiment d'infanterie.

Composition et articulation des blocs des unités qui défilent : pour le 1er régiment d'infanterie : le colonel, commandant le 1er régiment d'infanterie ; le drapeau et sa garde ; le commandant en second du régiment ; un commandant d'unité ; 2 commandants de peloton ; 48 militaires du 1er régiment d'infanterie.

Pour le 2e régiment d'infanterie : le colonel commandant le 2e régiment d'infanterie ; le drapeau et sa garde ; le commandant en second ; 1 commandant d'unité ; 2 commandants de peloton ; 48 miliaires du 2e régiment d'infanterie.

BLOC HÉROS DU QUOTIDIEN
GENDARMERIE NATIONALE

La mission de sécurité publique demande des femmes et des hommes sûrs et engagés pour protéger la population. Ces 76 gendarmes incarnent cet héroïsme, discret, concret, du quotidien.

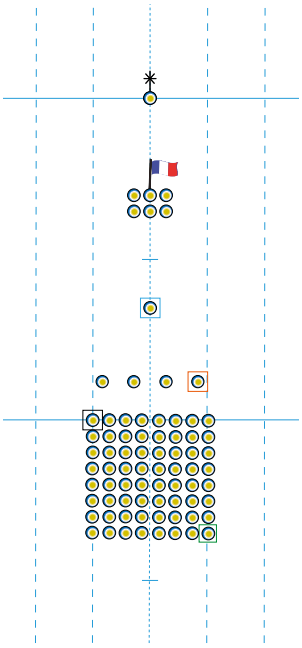


Ils ont répondu présent :

- En repos, comme en service : ils ont mis fin à une agression et évité de terribles conséquences, ont porté secours au citoyen blessé lors d'un accident. Quelles que soient les circonstances, malgré les risques, ils ont agi.
- Dans le temps ordinaire ou dans la crise : aucune intervention n'est anodine. Un conflit de voisinage ou familial, une tempête, une catastrophe industrielle, etc. Ils ont été à la hauteur de ce que la situation exigeait, aux côtés des citoyens qui en avaient besoin.
- En métropole et en Outre-Mer : ces gendarmes se sont engagés sur tous les territoires et sont proches de la population, dans leurs brigades de gendarmerie départementale ou projetés avec leurs escadrons de gendarmerie mobile.
- Du grade de gendarme à celui de colonel : ces 76 femmes et hommes incarnent le dévouement au service de la population, la rigueur militaire et l'esprit de corps qui permet efficacement d'agir en toutes circonstances.

Gendarmes mobiles comme gendarmes départementaux, ils ont été tout simplement des héros du quotidien, au plus proche des Français. Ils représentent aussi les absents, ceux qui ont poussé leur engagement jusqu'au sacrifice ultime. En défilant, ils délivrent au monde militaire et civil le message suivant : le gendarme remplit sa mission sans esprit de retenue, il répond présent.

Effectif total de l'unité : 76 militaires



Autorité commandant le bloc : Colonel Nasser Boualam, commandant le groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes.

Composition du bloc : le commandant de l'unité ; le drapeau et sa garde ; 4 cadres ; 64 militaires.



RÉGIMENT DE MARCHE DU TCHAD



Lieu d'implantation : Meyenheim (Haut-Rhin).

Effectif total de l'unité : 1200.

Date de création : 1943.

Devise : « Le Régiment du Serment ».

Subordination organique : 2e Brigade Blindée, Illkirch.

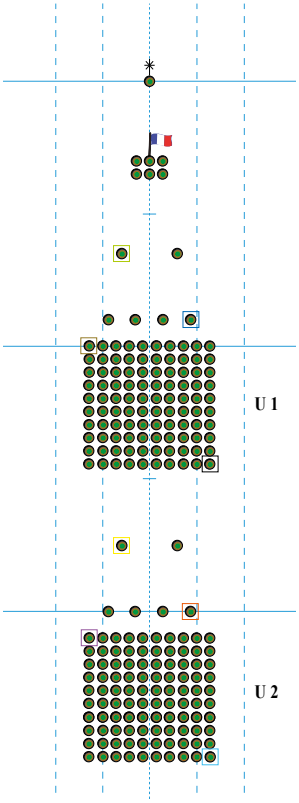
Historique : le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, premier régiment rallié à la France libre en 1940, donne naissance au régiment de marche du Tchad à la création de la 2e division blindée. Il débarque en Normandie en 1944, libère Alençon, Paris puis Strasbourg, respectant ainsi le serment prononcé par le général Leclerc en 1941 à Koufra. Le régiment achève son épopée le 4 mai 1945 à Berchtesgaden.

Missions : régiment d'infanterie de l'arme des Troupes de marine, le régiment de marche du Tchad constitue une unité opérationnelle, apte à tous les types d'engagement, du combat de haute intensité contre des forces blindées jusqu'à des opérations de maintien de la paix.
Sa mission principale est le combat débarqué à partir du Véhicule blindé de combat de l'infanterie (VBCI), alliant mobilité, protection et puissance de feu. Depuis sa professionnalisation en 1997, le régiment de marche du Tchad a participé à l'ensemble des opérations de l'armée de Terre : Kosovo, Bosnie, Macédoine, Afghanistan, Tchad, Côte d'Ivoire, Liban, Mali, Centrafrique, Burkina Faso, Djibouti, Lituanie, Estonie, Sénégal, Gabon et Irak.

Effectif défilant : 217.

Infos complémentaires :

- *Les soldats du régiment de marche du Tchad sont appelés les « Marsouins de Leclerc ».*
- *Le terme de marsouin, un petit cétacé, s'applique aux soldats de l'infanterie de marine, historiquement déployés sur les bateaux à la naissance des compagnies de la mer de Richelieu.*
- *Héritier du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, le régiment de marche du Tchad reprend dans sa tenue de tradition la ceinture de flanelle rouge portée par les unités de tirailleurs d'Afrique.*



Autorité défilant en tête : le colonel Renaud Merlin, chef de corps du régiment de marche du Tchad.

Composition et articulation : le chef de corps, le drapeau et sa garde, 2 commandants d'unité, 8 chefs de section, 200 sous-officiers et militaires du rang.

31E RÉGIMENT DU GÉNIE

Le régiment est opérationnel sur tous les fronts dans la diversité des capacités génie, de l'appui au combat à l'appui au déploiement. En 2020, plus de 730 sapeurs ont été projetés sur de nombreux théâtres, notamment BARKHANE et CHAMMAL. Le régiment regroupe 35 métiers.



Nom : 31e Régiment du génie.

Lieu d'implantation : Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

Date de création : 1946.

Effectif total de l'unité : 1 400.

Devise : « Ouvrir la route ».

Historique de l'unité : héritier du 31e bataillon du génie né au Maroc en 1920 qui s'est illustré lors de la Seconde Guerre mondiale, le 31e régiment du génie, créé en 1946 à Port-Lyautey, s'est engagé en Indochine (Diên-Biên-Phu) puis en Algérie. Etabli depuis 1971 à Castelsarrasin, il est devenu, en juillet 1999, le régiment du génie de la 3e brigade légère blindée. Depuis l'été 2016, le 31 est le régiment d'appui divisionnaire de la 3e division interarmes SCORPION.

Subordination : 3e division interarmes SCORPION - Marseille

Missions de l'unité :

Ses missions s'articulent autour de 2 axes :

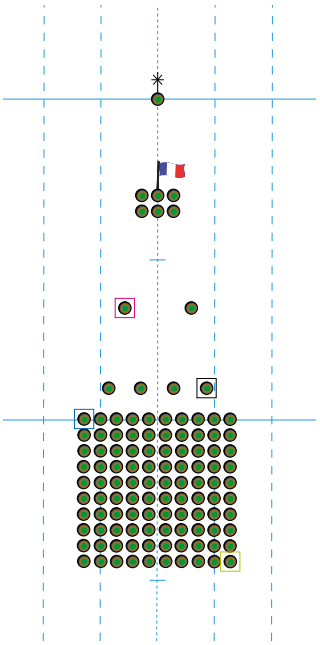
- l'appui direct au combat de contact : appuyer la mobilité et la contre-mobilité, fournir à la division des capacités à haute valeur ajoutée (plongeurs, démineurs, fouille opérationnelle spécialisée), apporter un appui génie spécifique à l'aérocombat et participer au combat de contact.
- l'appui au déploiement spécialisé : produire et distribuer de l'énergie aux unités déployées, appuyer les déploiements opérationnels avec la réalisation d'infrastructures.

Le régiment est leader en production d'eau et d'énergie pour l'armée de Terre et a participé au premier déploiement de la Station de traitement de l'eau mobile (STEM) en 2020 au Liban dans le cadre de l'opération AMITIÉ pour produire et distribuer de l'eau.
Il est engagé vers la haute intensité. Subordonné à la 3e division, il a vocation à intégrer les unités spécialisées du génie (franchissement, ouverture d'itinéraires, travaux lourds) et fournir l'appui génie du niveau divisionnaire.

Effectif défilant : 113.

Autorité défilant en tête : le colonel Cédric Mereuze, chef de corps du 31e régiment du génie depuis le 1er juillet 2021.

Composition et articulation : le commandant de l'unité ; le drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 4 cadres ; 100 militaires.



Infos complémentaires :

- *Un détachement d'électromécaniciens ayant soutenu l'exercice interallié de préparation aux enjeux de haute intensité WARFIGTHER en avril 2021 aux USA est présent sur les rangs. Ce sont également une trentaine de sapeurs qui sont déployés depuis mi-juin sur les sites de Brétigny et de Satory pour appuyer et distribuer l'énergie nécessaire au bon déroulement des répétitions en vue du défilé militaire de la fête nationale du 14 Juillet sur les Champs-Elysées.*
- *Les électromécaniciens du 31e régiment du génie assurent le leadership de la production énergie au sein de l'armée de Terre.*



68E RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE

Le 68e régiment d'artillerie d'Afrique a été créé en 1941 à Tlemcen, en Algérie. Il est l'unique régiment dépositaire des traditions de l'artillerie d'Afrique. Fort de ses 900 militaires et de ses sept batteries, il vise un seul objectif : la réussite de la mission au profit de la 7e brigade blindée. Pour ce faire, il est chargé de l'appui direct des unités au contact, de la neutralisation de l'ennemi dans la profondeur, de délivrer des tirs de contre batterie, de défendre face à toutes les menaces aériennes et de recueillir du renseignement.



Lieu d'implantation : camp de la Valbonne (Ain).

Effectif total de l'unité : 900.

Date de création : 1941.

Devise : « De l'audace… toujours ! »

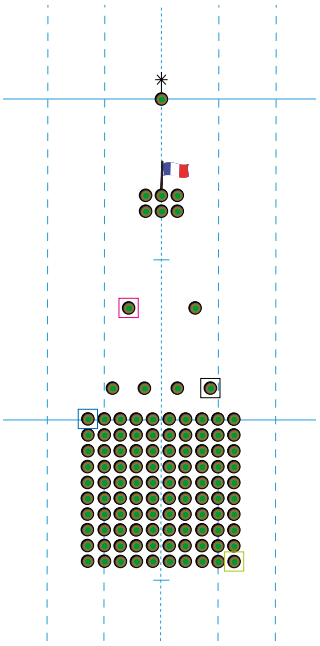
Subordination organique : 7e brigade blindée.

Mission : le 68e régiment d'artillerie d'Afrique assure l'appui direct des unités et la neutralisation dans la profondeur comme les tirs de contre-batterie, la défense sol-air et la lutte anti-drones.
Le régiment est particulièrement tourné vers l'engagement opérationnel. Il part chaque année remplir des missions sur les cinq continents : opération BARKHANE (Mali, Tchad, Côte d'Ivoire), opération CHAMMAL (ouverture du théâtre en 2016 en Irak, puis 2018 et 2019), Émirats-Arabes-Unis (EAU), opération SANGARIS (République Centrafricaine), ou encore l'opération SERVAL avec l'ouverture du théâtre au Mali en 2013.

Effectif défilant : 113.

Infos complémentaires :

- *Dans les rangs du 68e régiment d'artillerie d'Afrique, les 14 femmes qui défilent seront dotées de la nouvelle coiffe.*



Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Frédéric Moutin, chef de corps du régiment depuis le 2 juillet 2021.

Composition / articulation : le chef de corps ; le drapeau et sa garde ; 3 chefs de sections ; 100 militaires du rang.

3E RÉGIMENT DU MATÉRIEL

Le 3e régiment du matériel assure la maintenance des matériels (véhicules, armement, moyens de transmission, moyens optiques, etc.) de l'ensemble des régiments du quart sud-ouest de la France ainsi que lors de son déploiement en opération extérieure. De plus, il est, au sein de l'armée de Terre, le spécialiste national du soutien des parachutes (pliage et réparation) et des matériels de sauvetage et de survie.



Lieu d'implantation : Muret (Haute-Garonne), Montauban (Tarn-et-Garonne) et Vayres (Gironde).

Effectif total de l'unité : 1 100.

Date de création : 1999.

Devise : « Savoir Faire ».

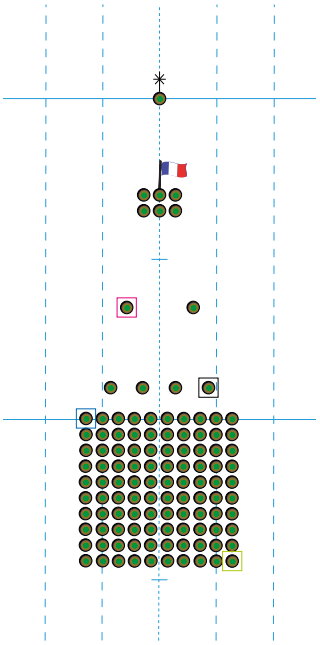
Subordination organique : commandement de la maintenance des forces terrestres (Lille).

Mission : le 3e régiment du matériel soutient l'ensemble des matériels roulants et multitechniques (moyens de transmission, armements, moyens optiques, etc.) des régiments du Sud-Ouest, pour majorité appartenant à la 11e brigade parachutiste et au commandement des forces spéciales Terre. De plus, il approvisionne ces régiments en pièces de rechange et en matériels complets.
Il répare et conditionne également les parachutes des 3 armées en tant que pôle national de compétence dans le soutien des parachutes,.
Il est le seul régiment du matériel à détenir la spécificité aéroportée.
Sa triple implantation dans le Sud-Ouest est un avantage pour venir en aide aux régiments de la région. Le 3e régiment du matériel est engagé avec ces mêmes régiments lors des phases de projections en opérations extérieures.

Effectif défilant : 113.

Infos complémentaires :

- *L'été dernier, les hommes et femmes du 3e régiment du matériel étaient projetés dans le cadre de la mission BARKHANE au Mali et au Tchad. Le régiment a armé durant 4 mois le groupement tactique désert logistique « NIEL » en soutien des autres unités engagées.*
- *Le taux de projection moyen du personnel militaire du régiment s'élève à 49% (OPEX, SENTINELLE, alertes, etc.).*



Autorité défilant en tête : le colonel John-Karl Lejuste, commandant le 3e régiment du matériel.

Composition/articulation : le chef de corps, l'étendard et sa garde, 2 commandants d'unité, 4 chefs de section et la troupe, 100 maintenanciers parachutistes par rang de 10.

SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ

Le détachement défilant rassemble les 7 régiments du service militaire adapté implantés en outre-mer et la garde du régiment du service militaire adapté de Martinique, régiment historique.
Cette année, le service militaire adapté fête ses 60 ans.



Participation à l'actualité : le régiment est un acteur majeur de l'opération RÉSILIENCE en outre-mer. Il contribue activement à la lutte contre la COVID-19.
Lieux d'implantation : Martinique, Guadeloupe, Guyane, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et Périgueux.

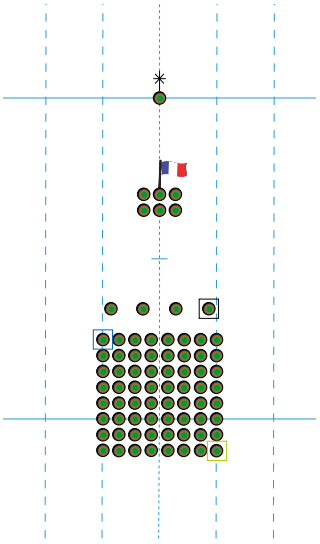
Date de création : 1961.

Subordination organique : le commandement du territoire national.

Mission : avec près de 1 200 cadres, militaires et civils, d'active et de réserve, le service militaire adapté propose, sous statut de volontaire, un parcours complet pour développer et renforcer les compétences sociales et professionnelles de ses bénéficiaires.
Les régiments du service militaire adapté participent à améliorer les compétences locales en réduisant les inégalités territoriales et en favorisant l'inclusion des jeunes femmes (30% des volontaires).
Par ailleurs, en cas de réquisition, les unités du service militaire adapté constituent une capacité d'intervention dans le cadre de plans d'urgence et de secours (COVID 19, chikungunya, plan Cyclone, etc.). Ainsi, le projet pédagogique du service militaire comprend une sensibilisation aux risques naturels et une formation citoyenne, qui lui ont permis de devenir un acteur important de l'opération RÉSILIENCE.
Par sa pédagogie et ses résultats, le service militaire adapté est une composante importante et reconnue dans les territoires ultramarins, mais aussi en métropole où son modèle a servi de référence à d'autres dispositifs tels que l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (2005) ou le service militaire volontaire (2015).
Il se veut une réponse efficace, adaptée et durable à la fois pour les jeunes, pour les entreprises et pour les politiques publiques des et dans les Outre-mer.

Durée de formation : de 6 à 12 mois.

Effectif défilant : 75.



Autorité défilant en tête : le colonel Arnaud Cherbonnel, commandant le régiment du service militaire adapté de Martinique.

Composition et articulation : le chef de détachement, le drapeau du régiment du service militaire adapté de Martinique et sa garde, 4 cadres du service militaire adapté, 64 sous-officiers, engagés volontaires, engagés volontaires du service militaire adapté, volontaires issus des 7 régiments implantés outre-mer.

Infos complémentaires :

- *Créé en 1961, par le général Némo et Pierre Mesmer, alors ministre des Armées, le service militaire adapté s'est progressivement déployé en Martinique, Guadeloupe, Guyane, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, ainsi qu'à Périgueux avec un centre dédié à la mobilité et à la formation. Chaque année le service militaire adapté accueille 6 000 bénéficiaires.*
- *En 2020, 77% des volontaires stagiaires ayant quitté les unités du service militaire adapté ont été insérés soit dans l'emploi (dont près de 60% dans l'emploi durable), soit en poursuite de formation qualifiante.*
- *Le service militaire adapté défile cette année sur les Champs-Élysées à l'occasion de son soixantième anniversaire, avec le drapeau du régiment du service militaire adapté de Martinique : régiment fondateur.*

LES FORMATIONS MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE





Actualité de l'unité : aujourd'hui comme tous les étés depuis leur création, les formations militaires de la sécurité civile engagent la quasi-totalité de leur force d'intervention dans le sud de la France, pour lutter contre les feux de forêts et protéger les populations. Parallèlement, elles maintiennent une alerte permanente pour tout autre sollicitation, comme ce fut le cas en 2020 à Beyrouth, au Liban.

Nom de l'unité statique : les formations militaires de la sécurité civile

Lieu d'implantation de l'unité :

Le détachement des formations militaires de la sécurité civile est composé :

- d'un commandement avec son état-major situé à Paris 20e au sein de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises ;
- de trois unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile implantées à Nogent-le-Rotrou, à Corte et à Brignoles.

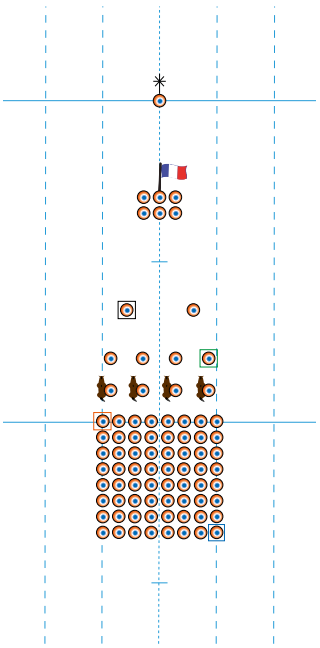
Effectif total de l'unité : 1400.

Date de création de l'unité : 1974.

Devise de l'unité : « Servir pour sauver ».

Historique de l'unité : après la rupture du barrage de Malpasset en 1959, le Général de Gaulle voulait affecter des militaires au corps de défense civil, estimant que cela avait fait défaut durant cette crise. En 1974, le premier régiment est créé et d'autres régiments le sont par la suite. Quatorze ans plus tard, un commandement est constitué. Ces formations se caractérisent par des délais de mobilisation très courts et un entrainement exigeant et permanent.

Missions de l'unité : corps de troupe de l'armée de Terre mis pour emploi auprès de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, les sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile constituent l'échelon national d'urgence militaire des forces de sécurité civile françaises. Elles sont entrainées pour intervenir en tous lieux, en tous temps et contre toutes formes d'agression, en France et à l'étranger. L'astreinte est le code d'honneur des sapeurs-sauveteurs. Elle permet d'intervenir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sans délais, quelle que soit la destination. Particulièrement aguerris, ils sont les spécialistes de l'urgence. Ils sont aussi des acteurs majeurs du mécanisme européen de protection civile (17 modules d'intervention certifiés) et au sein de l'ONU avec 2 détachements certifiés.
Les formations militaires de la sécurité civile se sont notamment illustrées récemment au Liban et lors de la tempête Alex dans le sud de la France.



Autorité défilant en tête : le colonel Stanislas Rouquayrol.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le commandant des formations militaires de la sécurité civile ; le drapeau historique des FORMISC et sa garde ; les chefs de corps des unités d'instruction et d'intervention N° 1 et 7 ; un carré comprenant des officiers, sous-officiers et sapeurs sauveteurs avec un rang particulier de maitres de chiens de recherche et de sauvetage.

Infos complémentaires :

- *Les formations militaires de la sécurité civile sont l'une des rares forces militaires dotées de missions de secours à titre permanent, avec leurs camarades de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et du bataillon de marins pompiers de Marseille.*

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Avec plus de 8 500 soldats du feu, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est le plus grand corps de sapeurs-pompiers d'Europe et le troisième dans le monde, après ceux de Tokyo et New-York.
Le statut militaire de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris garantit un niveau sans égal de disponibilité et de performance contre les différents risques (incendie, explosion, crue) ainsi que contre la menace terroriste.



Lieux d'implantation : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

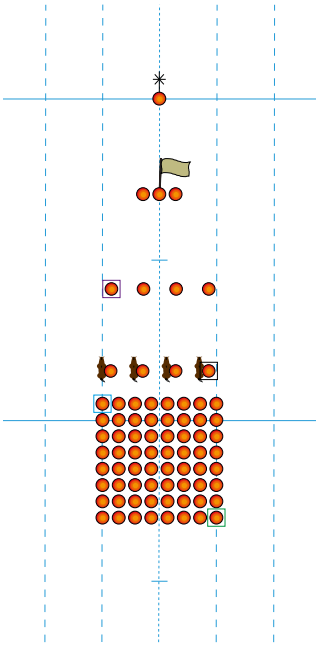
Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfecture de Police.

Mission : unité de l'armée de Terre, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris lutte contre les incendies et assure les secours d'urgence dans la capitale et les trois départements limitrophes.
Elle concourt à la prévention et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels.
L'activité de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris s'accroît avec constance, en particulier dans le domaine du secours d'urgence aux personnes, qui représente 81% de ses missions.

Elle intervient en outre au-delà de sa zone d'action en cas de catastrophe ou de cataclysme en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'outre-mer ainsi qu'à l'étranger. Elle assure la mise en œuvre opérationnelle des plans d'urgence et de secours dans les aéroports du Bourget, de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly, et dispose de compagnies spécialisées sur le site du ministère des Armées, au Louvre et à la Bibliothèque Nationale de France notamment.
La brigade possède une unité de lutte contre les menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques dotée de véhicules de reconnaissance chimique et radiologique et capable de mettre en œuvre trois chaînes de décontamination permettant de traiter plusieurs milliers de victimes potentielles.

Effectif défilant : 76.



Autorité défilant en tête : le colonel Thomas Brucker, commandant le 2e groupement d'incendie et de secours.

Composition/articulation : le chef de corps ; le fanion et sa garde ; 4 officiers ; 4 maîtres-chiens ; un bloc de 16 sous-officiers et 48 gradés et sapeurs.

Infos complémentaires :

- *C'est à la suite d'un bal tragique auquel l'empereur Napoléon Ier échappe de peu, que le corps des sapeurs-pompiers de Paris voit le jour. Le procès-verbal dressé à la suite de ce drame persuade Napoléon Ier de réorganiser et de professionnaliser la lutte contre le feu à Paris. Par décret impérial du 18 septembre 1811, il confie cette mission à un corps militaire : le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.*
- *En 2020, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris a effectué plus de 423 000 interventions et sauvé plus de 30 000 vies.*
- *Chaque année, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris recrute 1 200 sapeurs-pompiers dans la France entière.*

BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT *VAR*

Au mois de juin, le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var* est rentré à Toulon à l'issue de son déploiement dans le cadre de la mission CLEMENCEAU 21. Durant près de 4 mois, le *Var* a été intégré au groupe aéronaval, constitué autour du porte-avions Charles de Gaulle. Le groupe aéronaval a participé à la lutte contre le terrorisme en participant à l'opération CHAMMAL, et a été déployé dans des zones d'intérêts stratégiques en mer Méditerranée, dans l'océan Indien et dans le golfe Arabo-persique.
Durant cette mission, il a effectué 50 ravitaillements à la mer avec les bâtiments du groupe aéronaval, dont évidemment le porte-avions Charles de Gaulle mais également l'ensemble des bâtiments français et étrangers qui ont participé à cette mission. En tout, plus de 500 palettes soit 300 tonnes de vivres, 20 millions de litres de carburant ont été transférés de jour comme de nuit.



Nom de l'unité : bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var*. Ce bâtiment est le 10e du nom.

Lieu d'implantation de l'unité : Toulon (Var).

Effectif total de l'unité : 158.

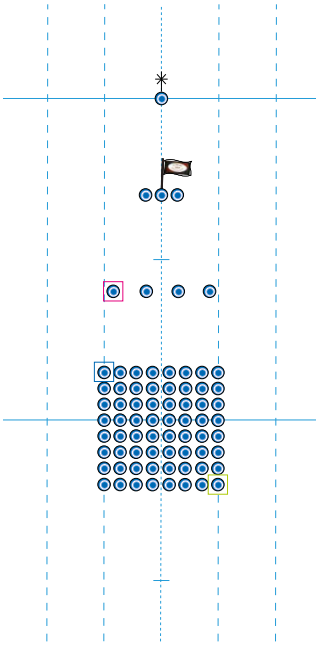
Date de création de l'unité : 1983.

Subordination organique : force d'action navale – autorité des forces de surface de la Marine nationale

Historique de l'unité : le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var* est le 3e d'une série de 5 pétroliers ravitailleurs de la classe « Durance », dont trois (les bâtiments de commandement et de ravitaillement Marne, Somme et Var) ont la capacité d'embarquer un amiral et son état-major. À ce titre, il a accueilli l'amiral commandant la zone maritime océan Indien (ALINDIEN) durant de nombreuses années, et, à ce titre, restait en permanence en océan Indien avec Djibouti pour port base. Rattaché par la suite au port militaire de Toulon, le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var* a mené de nombreuses missions dont le ravitaillement de la force pendant l'opération HARMATTAN en Libye en 2011, le commandement de la *Combined Task Force* 150 en océan Indien en 2015, la participation à l'opération HAMILTON en Syrie, en 2018 ou, récemment, le ravitaillement du groupe aéronaval et de ses escorteurs lors des missions FOCH 2020 et CLEMENCEAU 21.

Missions de l'unité : les bâtiments de commandement et de ravitaillement ont pour mission principale d'assurer le soutien logistique et matériel des bâtiments déployés : le ravitaillement en combustibles (gazole, carburéacteur), en eau, vivres, munitions, médicaments et pièces de rechange. Cette capacité permet à une force navale de conduire des opérations de longue durée en mer. Les bâtiments de commandement et de ravitaillement peuvent ravitailler 2 à 3 unités simultanément et sont également capables d'accueillir un état-major de conduite d'opérations aéromaritimes.

Effectif défilant : 72.



Autorité défilant en tête : le capitaine de frégate, Christophe Nielly.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : Le chef commandant l'unité ; le fanion et sa garde ; 4 cadres ; 64 cadres et matelots.

Infos complémentaires :

- *Admis au service actif en 1983, le bâtiment de commandement et de ravitaillement Var a été retiré du service actif le 1er juillet 2021, après 38 années de service. Il aura au cours de sa carrière parcouru plus d'un million de nautiques, soit plus de 1,8 million de kilomètres : l'équivalent de 46 tours du monde ou de 5 aller-retours Terre-Lune. Près de 2 300 ravitaillements à la mer auront ainsi été réalisés. Les 2 bâtiments de commandement et de ravitaillement que compte actuellement la Marine nationale vont progressivement être remplacés par 4 bâtiments ravitailleurs de forces. Ils présenteront notamment une plus grande capacité d'emport de fret et de carburant.*

SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE « ÉMERAUDE ET SUFFREN »

Les sous-marins nucléaires d'attaque sont à la fois des navires de combat et des instruments de puissance. La possession de sous-marins nucléaires confère à la Marine française des capacités décisives et singulières en termes d'endurance, de discrétion et de performance de leurs effets militaires.



Nom de l'unité : sous-marins nucléaires d'attaque Émeraude et Suffren

Lieu d'implantation de l'unité : Toulon (Var).

Effectif total de l'unité : 2 équipages de 71 marins pour l'Émeraude ; 2 équipages de 63 marins pour le Suffren.

Date de création de l'unité : début 1987 pour l'Émeraude ; 1er mai 2020 pour le Suffren.

Devise de l'unité : aucune pour l'Émeraude ; « Toujours vainqueur, jamais vaincu » pour le Suffren.

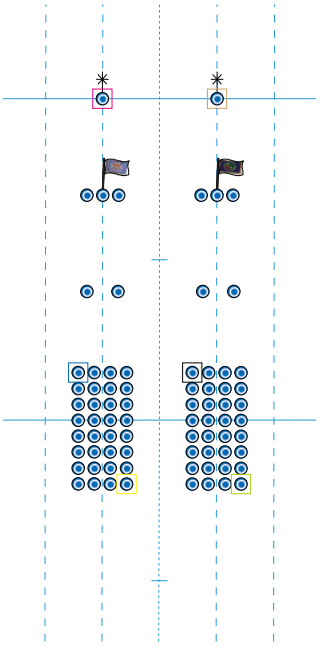
Historique de l'unité : le lancement de l'Émeraude a eu lieu le 12 avril 1986 et a été admis au service actif deux ans plus tard. Les travaux du Suffren ont quant à eux débuté en décembre 2007. Douze ans plus tard, le premier sous-marin nucléaire d'attaque de nouvelle génération a été inauguré, et c'est en 2020 que le Suffren a été pris en charge par la Marine nationale.

Missions de l'unité : redoutables chasseurs de sous-marins comme de bâtiments de surface, les sous-marins nucléaires d'attaque sont indispensables à la sûreté et au soutien de la force océanique stratégique (escortes de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) comme à la protection d'une force aéronavale à la mer. Ils peuvent rallier rapidement un théâtre d'opérations, y rester longtemps, discrètement ou si nécessaire plus ostensiblement, y recueillir du renseignement et, s'il le faut, mener des opérations spéciales ou mettre en œuvre leurs armes : torpilles, missiles antinavires, etc.

Autorité défilant en tête : pour l'Émeraude, le capitaine de corvette Nicolas Colas des Francs, commandant de l'équipage Rouge.

Pour le Suffren, le capitaine de frégate Sébastien Cousin, commandant de l'équipage Rouge.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : 2 commandants d'unité ; 2 fanions et leurs gardes ; 4 cadres ; 64 cadres et matelots.



Infos complémentaires :

- *Les sous-marins nucléaires d'attaque de classe Suffren disposent d'une capacité de frappe de précision contre des cibles terrestres dans la profondeur par missile de croisière naval. Ils ont une capacité accrue de mise en œuvre de forces spéciales en constituant, à leur profit, une véritable base sous-marine d'opérations. Les évolutions technologiques et capacitaires de ces sous-marins nucléaires d'attaque permettront de faire face aux nouvelles menaces, en particulier dans le domaine de la lutte sous-marine.*
- *Réceptionné par la Marine nationale en novembre 2020, le sous-marin nucléaire d'attaque Suffren est le premier de la série du programme Barracuda. Il poursuit actuellement ses essais visant à vérifier ses capacités militaires dans la perspective de son admission au service actif.*
- *Le sous-marin nucléaire d'attaque Émeraude vient d'accomplir une mission de 7 mois, la mission MARIANNE, qui l'a conduit de Toulon jusqu'en zone Indo-Pacifique. Lors de ce déploiement, l'Émeraude a effectué 199 jours de mer, ce qui représente 30 000 nautiques (55 560 km) soit 1,3 fois le tour de la terre.*

BASE D'AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANN-BIHOUÉ

La base assure en permanence plusieurs alertes opérationnelles et soutient les déploiements des aéronefs et des équipages en détachements extérieurs. L'ensemble des moyens de la patrouille, surveillance et intervention maritime déployés en métropole y sont notamment stationnés.
La mise en service de l'Atlantique 2 Standard 6 aura lieu en décembre 2021 ; le système de combat de l'aéronef se voit ainsi rénové, permettant à la France de retrouver sa place légitime au 1er rang des nations opérant une force de patrouille maritime.



Lieu d'implantation de l'unité : Lorient (Morbihan).

Effectif total de l'unité : 2 100.

Date de création de l'unité : 1946.

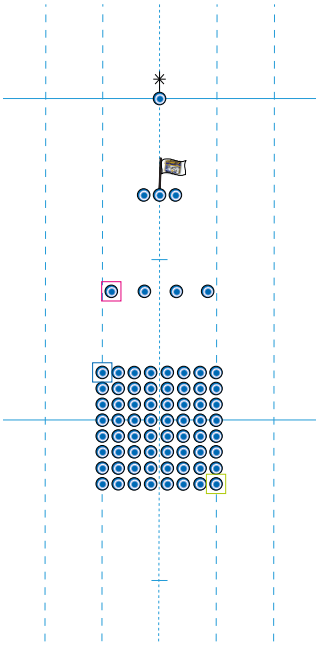
Devise de l'unité : « Ubique » (Devise de la patrouille maritime).

Subordination organique : force maritime de l'aéronautique navale – autorité des forces aériennes de la Marine nationale.

Missions de l'unité : la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué est une base opérationnelle. Elle assure l'entretien, le soutien et la mise en œuvre d'aéronefs engagés dans des missions militaires contribuant à la sûreté de la force océanique stratégique, mais également en opérations extérieures dans un cadre aéroterrestre ou aéromaritime (BARKHANE, lutte contre les trafics, pistages de sous-marins) et participant à la lutte contre les pollutions en mer, les trafics illicites, la surveillance des pêches ou la recherche et le sauvetage en mer, etc.
La base est également un aérodrome mixte (aéroport de Bretagne Sud) et interministériel (douane et sécurité civile).
4 flottilles de patrouille et de surveillance maritime y sont implantées (21F et 23F sur Atlantique 2, 24F sur Falcon 50M – 28F sur Xingu) ainsi que la flottille 4F sur E-2C Hawkeye.
Environ 14 000 heures de vol par an, dont 60% de missions opérationnelles, sont effectuées à partir de Lann-Bihoué mais aussi en opérations extérieures en appui d'opérations aériennes, terrestres ou maritimes (Ormuz, Irak/Syrie, Sahel, lutte contre les trafics, pistages de sous-marins).

Historique de l'unité : reconstruite en 1946, la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué est aujourd'hui la seule base de patrouille maritime française. Base OTAN depuis 1954, ses flottilles ont vu plusieurs générations d'avions de patrouille maritime et de lutte anti-sous-marine se succéder : Lancaster, Neptune P2V, Bréguet Atlantic, jusqu'aux E-2C Hawkeye, aux Atlantique 2 et aux Falcon 50M qui arment aujourd'hui la 4F, les 21F et 23F, et la 24F.

Effectif défilant : 72.



Infos complémentaires :

- *La base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué fête son 75e anniversaire en 2021.*

Autorité défilant en tête : le capitaine de vaisseau Jean-Christophe Turret, commandant de la base aéronautique navale Lann-Bihoué.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le commandant de base ; le fanion et sa garde ; 4 cadres ; 64 marins.

BATAILLON DE FUSILIERS MARINS AMYOT D'INVILLE



Nom de l'unité : les fusiliers marins.

Lieu d'implantation de l'unité : métropole (les 9 unités de fusiliers marins sont réparties sur le territoire national).

Effectif total de l'unité : la force maritime des fusiliers marins et commandos compte environ 2 600 marins, dont environ 1 700 fusiliers marins.

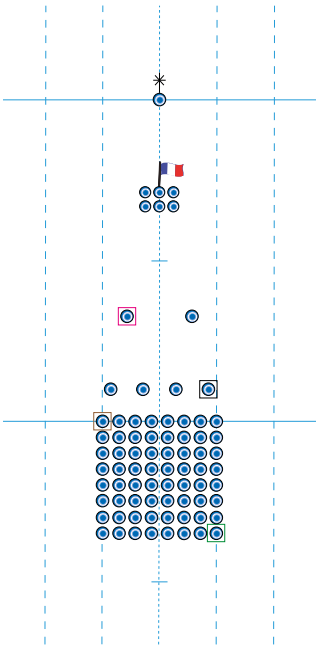
Date de création de l'unité : 1856.

Subordination organique : force des fusiliers marins et commandos.

Missions de l'unité : marins combattants, les fusiliers marins sont les forces spécialisées de la Marine nationale pour les missions de défense militaire et d'interdiction maritime. 24h heures sur 24 et 7 jours sur 7, ils participent à la défense militaire et maritime du territoire en protégeant les sites sensibles, de la Marine ou de la défense en général, en métropole ou outre-mer. Ils protègent les bases et installations liées à la dissuasion (Ile-Longue, centres de transmission marine). En appui aux opérations aéronavales, ils procèdent à des missions de contrôle dans les espaces maritimes, contribuent à la lutte contre les trafics illicites ou participent à la protection d'unités précieuses. Enfin, ils participent aux opérations interarmées à terre et à partir de la mer, comme les missions amphibies.

Historique de l'unité : créée en 1856, la spécialité de fusilier marin a fourni de nombreux combattants à travers les siècles. Les fusiliers marins portent les héritages de la brigade de fusiliers marins, du 1er régiment de fusiliers marins et de la demi-brigade de fusiliers marins, qui se sont respectivement illustrés pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la Guerre d'Algérie

Effectif défilant : 77.



Autorité commandant l'unité : le capitaine de frégate Frédéric Méar, commandant le bataillon de fusiliers marins « Amyot d'Inville ».

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le chef de bataillon ; le drapeau et sa garde ; 4 cadres ; 64 fusilliers marins.



BASE AÉRIENNE 118



Participation à l'actualité : face à la forte augmentation des sollicitations téléphoniques au début de la crise de la COVID-19, une dizaine d'aviateurs de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan a soutenu le centre d'appel du SAMU 40 dès le 16 mars 2020.

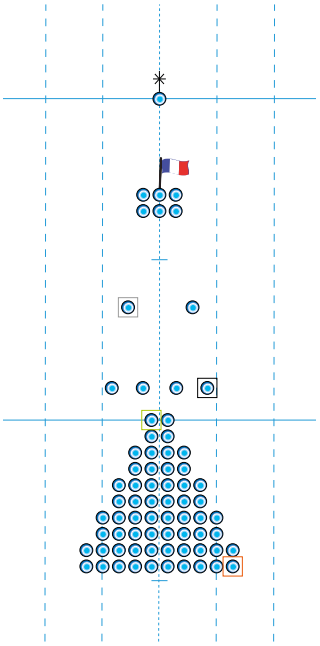
Nom de l'unité statique : base aérienne 118 « Colonel K.W. Rozanoff » de Mont-de-Marsan.

Effectif total de l'unité : 2 900 pour la base aérienne 118 et 3 600 personnes pour la base de défense de Mont-de-Marsan.

Date de création de la base aérienne : 1945.

Historique de l'unité : la base aérienne 118 est créée en 1945 pour accueillir le centre d'expertise aérienne militaire.
Le 8 octobre 1964, elle fait entrer la France dans l'ère de la dissuasion nucléaire : la 1ère alerte opérationnelle permanente y est assurée grâce au Mirage IV.
En 1996, la mission des aéronefs de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan évolue. Ils sont employés désormais pour des missions de reconnaissance stratégique et fournissent une capacité autonome d'appréciation de la situation dans les zones de crise.

Missions de l'unité : la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan contribue à l'ensemble des missions permanentes de l'armée de l'Air et de l'Espace. Elle garantit la protection de l'espace aérien national, grâce à un centre de détection radar, à des Rafale en alerte 24 heures sur 24 et à un escadron de défense sol-air équipé du système SAMP/T (sol-air de moyenne portée/terrestre) MAMBA.
La base participe également aux missions de dissuasion, en accueillant certains moyens des forces aériennes stratégiques.
Elle assure des missions d'intervention immédiate, notamment grâce aux Rafale de la 30e escadre de chasse qui peuvent être engagés sans préavis pour réaliser des missions de reconnaissance, de supériorité aérienne ou d'attaque au sol à plusieurs milliers de kilomètres de la France.



Autorité défilant en tête : le colonel Damien Rouillé, commandant de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan et la base de défense de Mont-de-Marsan.

Composition et articulation des blocs de la base aérienne qui défile : le commandant de la base aérienne 118 ; le drapeau et sa garde ; 2 blocs de 3 officiers ; 60 aviateurs.

LE COMMANDEMENT DE L'ESPACE

Nom de l'unité statique :
le commandement de l'espace.

Lieu d'implantation : Paris, Creil, Lyon et Toulouse.

Effectif total de l'unité : 255.

Date de création de l'unité : 2019.

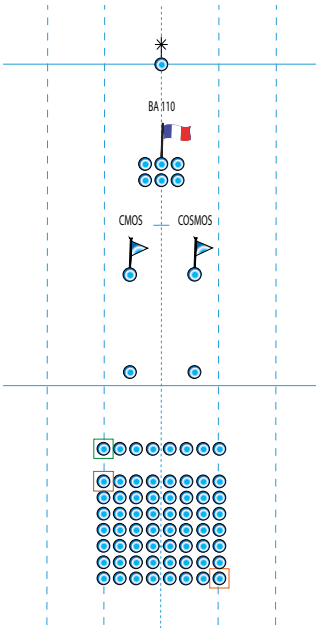
Historique de l'unité : le commandement de l'espace a été créé le 3 septembre 2019. Se substituant au commandement interarmées de l'espace, le commandement de l'espace exerce la tutelle organique et opérationnelle de l'équipe de marque des programmes spatiaux, du centre opérationnel de surveillance militaire des objets spatiaux et du centre militaire d'observation par satellites. Quatrième commandement de l'armée de l'Air et de l'Espace à laquelle il est organiquement rattaché, le commandement de l'espace est un organisme à vocation interarmées. Il est dirigé par le général de division aérienne Michel Friedling.

Missions de l'unité : le commandement de l'espace vise à améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohérence, la visibilité et la simplicité d'une organisation auparavant dispersée dans les armées. Le commandement de l'espace est l'expert du ministère des Armées pour le domaine opérationnel que représente l'espace, nouveau domaine de confrontation, érigé au même rang que les autres milieux d'engagement. Le commandement de l'espace atteindra sa pleine capacité opérationnelle en 2025 avec un effectif de 520 personnes et une installation finalisée à Toulouse.

Ses objectifs sont notamment de :

- fédérer et de coordonner tous les moyens du domaine de la défense spatiale ;
- conduire les opérations spatiales militaires ;
- contribuer à la définition de la politique spatiale militaire (coopérations et partenariats, développement capacitaire) et la mettre en œuvre ;
- développer la filière et le vivier d'expertise spatiale militaire.

Effectif défilant : 75.



Autorité défilant en tête : le colonel Christophe Michel, commandant la brigade aérienne des opérations spatiales.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le drapeau de la base aérienne 110 et sa garde ; le fanion du centre militaire d'observation par satellites et sa garde ; fanion du centre opérationnel de surveillance militaire des objets spatiaux et sa garde ; 66 militaires.

SKYROS



Participation à l'actualité : en début 2021 et en pleine crise de la COVID-19, l'armée de l'Air et de l'Espace a conduit la mission SKYROS en déployant 4 Rafale, 2 A400M Atlas et un A330 Phénix en Eurasie.

Nom de l'unité statique : mission SKYROS.

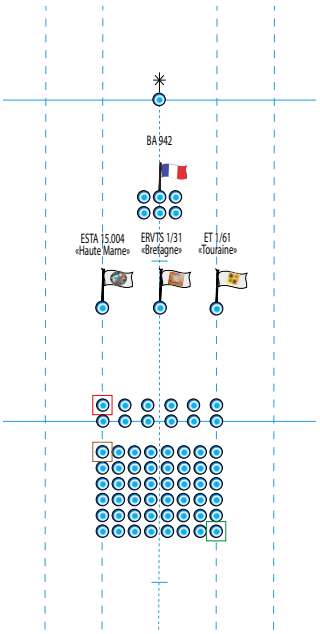
Moyens engagés : 4 Rafale B, 2 A400M Atlas, 1 A330 Phénix et des aviateurs de toute la métropole.

Effectif total : 150 aviateurs appuyés par des spécialistes des directions et services.

Date de la mission : du 20 janvier au 5 février 2021.

Historique de l'unité : partis de Djibouti, les aviateurs ont successivement fait escale en Inde, aux Émirats Arabes Unis, en Égypte et en Grèce. Montée en moins de 4 mois, la mission SKYROS a démontré les capacités de projection de l'armée de l'Air et de l'Espace et a renforcé les relations bilatérales avec les pays d'accueil. Chaque escale a permis la réalisation d'activités opérationnelles conjointes aux côtés des armées partenaires.

Missions de l'unité : durant 17 jours, l'armée de l'Air et de l'Espace est allée à la rencontre de partenaires de la France, veillant chacun à la stabilité et à la sécurité dans leurs régions. Dispositif opérationnel agile et autonome, SKYROS a su se projeter vite et loin (plus de 15 000 km parcourus depuis Djibouti). Une première commune pour les trois fleurons de l'armée de l'Air et de l'Espace, que sont le Rafale, l'A330 Phénix et l'A400M Atlas. Combat aérien, attaque au sol, ravitaillement en vol, etc. Chaque escale a permis de mener des entraînements conjoints de haut niveau, renforçant l'interopérabilité avec les nations hôtes. Les équipages ont pu effectuer des missions aériennes complexes conjointes, avec des Sukhoi-30 et Rafale indiens, des F-16 ou Mirage 2000 émiratis, des Rafale et Mirage 2000 égyptiens ou encore des F-16 et Mirage 2000 grecs.



Autorité défilant en tête : le lieutenant-colonel Nicolas Meyer, adjoint au directeur de l'exercice.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : l'officier chef de dispositif ; le drapeau de la base aérienne 942 de Lyon et sa garde ; 3 fanions d'unités participant à l'exercice ; 12 officiers ; 48 sous-officiers et militaires du rang.

LE SERVICE DU COMMISSARIAT EN OPÉRATION



Lieu d'implantation : tout le territoire national.

Effectif défilant : 79.

Missions : le service du commissariat des armées assure l'administration générale et le soutien commun des armées, en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances.

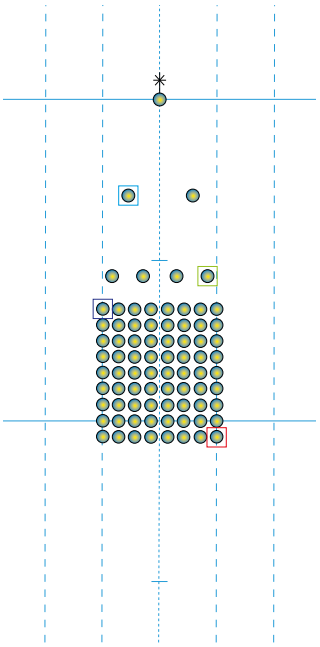
Il intervient dans 3 domaines d'intervention principaux :

- le multiservice (restauration, hébergement, bien-être au travail) ;
- la logistique (habillement du combattant, base vie en campagne, transport de personnel) ;
- l'administration générale du personnel et la formation (solde, administration, achats, finances).

Le personnel du service du commissariat des armées opère dans un large panel de métiers, de cuisinier à trésorier, en passant par acheteur et électromécanicien frigoriste. Qualifiés, bien préparés et entraînés, ils permettent aux autres militaires de bénéficier des meilleures conditions de soutien possible pour se régénérer pendant et après leurs missions.
Restaurer, payer, acheter, mettre à disposition des tentes ou des effets de protection balistique sont quelques missions phares parmi toutes celles qui constituent le quotidien de ces soldats qui œuvrent dans les coulisses.

Infos complémentaires :

- *Le personnel défilant a contribué à l'opération BARKHANE d'octobre 2020 à mars 2021. Il est constitué d'une partie des spécialistes qui ont composé pendant la même période la direction du commissariat située à Ndjamena (Tchad), Gao (Mali) et Niamey (Niger), les détachements soutien de l'homme des mêmes villes ainsi qu'un détachement mixte du commissariat pour le soutien de la task force Takuba.*



Autorité défilant en tête : le commissaire en chef de première classe Laurent Paccaud.

Composition et articulation des blocs : 79 militaires issus d'une cinquantaine d'organismes différents appartenant au commissariat des armées (groupements de soutien de base de défense, établissements logistiques du commissariat des armées, centres interarmées du soutien et plateformes commissariat). Ce détachement représente l'engagement du service du commissariat des armées dans le cadre du soutien des opérations françaises dans la bande sahélo-saharienne.

SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS



Lieu d'implantation de l'unité : Versailles pour la direction centrale du service interarmées des munitions ; 14 dépôts en métropole ; 9 dépôts en Outre-mer et à l'étranger.

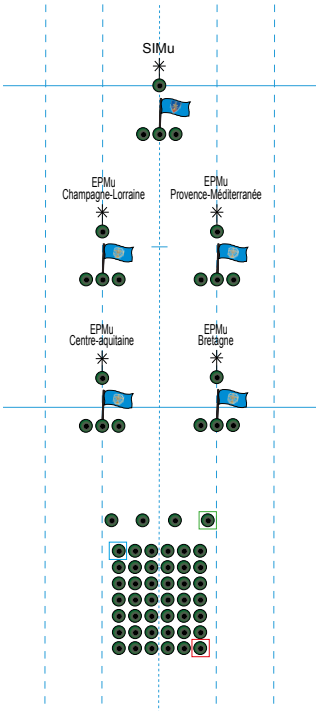
Effectif total de l'unité : 1 400 (59,4% de civils et 41,6% de militaires).

Date de création de l'unité : 2011.

Devise de l'unité : « La force de l'engagement pour l'engagement des Forces ».

Historique de l'unité : service interarmées rattaché au chef d'état-major des armées, le service interarmées des munitions, après dix années d'existence, est parfaitement intégré dans l'organisation actuelle du ministère des Armées. Il est le fruit du regroupement des services de soutien munitions des trois armées.
Acteur essentiel du soutien munitions des armées, il poursuit désormais sa consolidation et sa modernisation à travers une ambitieuse feuille de route 2025 visant à améliorer le cycle de vie des munitions. Cette dernière permet la mise en service d'un système d'information logistique nativement interarmées et permettra notamment un suivi amélioré des munitions complexes.

Missions de l'unité : l'objectif opérationnel du service interarmées des munitions est de mettre à disposition des forces, en tous lieux et en tout temps, des munitions conventionnelles en quantité et en qualité, tout en assurant la sécurité d'emploi par les utilisateurs et de projeter du personnel militaire qualifié et entraîné.
Le service interarmées des munitions assure le ravitaillement des forces, le stockage, la gestion, la maintenance et l'élimination des munitions. Il participe à l'acquisition des munitions conventionnelles des Armées, hors périmètre de la direction générale de l'armement et il est responsable de la sécurité de ses emprises en défense, sécurité et sécurité pyrotechnique.



Autorité commandant l'unité : le général de brigade Noel Olivier, directeur du service interarmées des munitions.

Composition des blocs de l'unité qui défile : le directeur ; le fanion du service ; 4 fanions et leurs gardes ; personnel service interarmées des munitions.

LUTTE CONTRE LA COVID



Participation à l'actualité : le personnel composant le bloc sont issus d'unités particulièrement mobilisées pendant la crise de la COVID-19 : hôpitaux d'instruction des armées, médecine des forces, ravitaillement médical, recherche et experts épidémiologistes. Ces composantes du service ont contribué au déploiement d'équipes soignantes en soutien de structures hospitalières civiles à Mayotte, en Guadeloupe et en Guyane ainsi qu'au déploiement de centres militaires de vaccination.

Nom de l'unité statique : service de santé des armées

Lieu d'implantation de l'unité : tout le territoire national.

Effectif total de l'unité : 14 699.

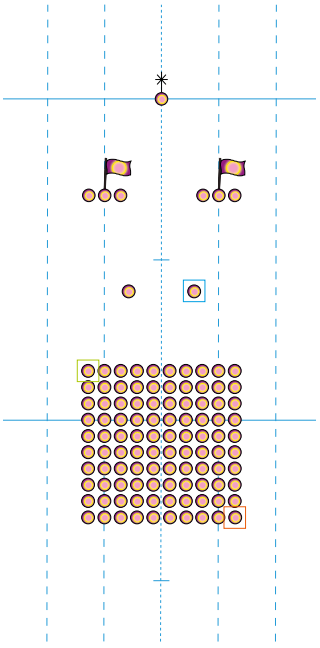
Date de création de l'unité : 1708.

Devise de l'unité : « Pour la patrie et l'humanité ».

Historique de l'unité : le 17 janvier 1708, Louis XIV officialise par un édit une organisation étatique visant à assurer la cohérence du système de prise en charge des blessés et des malades militaires. Dès lors, le service de santé ne cesse d'évoluer en proposant sans cesse des solutions conceptuelles ou matérielles pour porter sur le champ de bataille toutes les possibilités offertes par la médecine et pour garantir une prise en charge du blessé de guerre en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances.

Missions de l'unité : les huit hôpitaux d'instruction des armées assurent le soutien médico-chirurgical des forces armées en opérations et sur le territoire national tout en étant des acteurs à part entière de la santé publique.
La médecine des forces est une unité constituée de personnel médical, paramédical et périmédical dédiée au soutien médical de proximité des armées, directions et services du ministère et de la Gendarmerie nationale, en opération et sur le territoire national.
La chaîne du ravitaillement médical doit s'assurer que tous les professionnels de santé du ministère des Armées disposent, quel que soit le lieu, de tous les moyens nécessaires pour assurer le soutien sanitaire des forces armées.
La recherche et les experts épidémiologistes visent à protéger, surveiller et promouvoir la santé dans les armées.

Effectif défilant : 109.



Autorité défilant en tête : la médecin en chef Ariane Michaud.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le commandant en tête ; 2 chefs de section ; le fanion de la direction des hôpitaux et sa garde ; le fanion de la direction de la médecine des forces et sa garde ; 100 personnes issues de toutes les composantes du service.

LE DRAPEAU DE LA POLICE NATIONALE

Nom de l'unité statique : drapeau de la police nationale

Lieu d'implantation de l'unité : Paris

Effectif total de l'unité : 1 400.

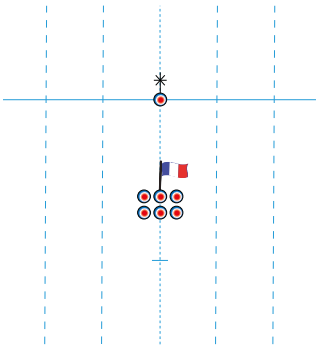
Date de création de l'unité : 2013.

Devise de l'unité : « protéger et servir ».

Missions de l'unité : le service de la protection est composé de trois sous-directions. Ses missions sont la protection des personnes, la protection des sites de l'administration centrale, du ministère de l'Intérieur et la gestion des moyens mobiles.

Infos complémentaires :

- la Sous-direction de la sûreté porteuse de la grande tenue d'honneur de la Police nationale créée en 2005



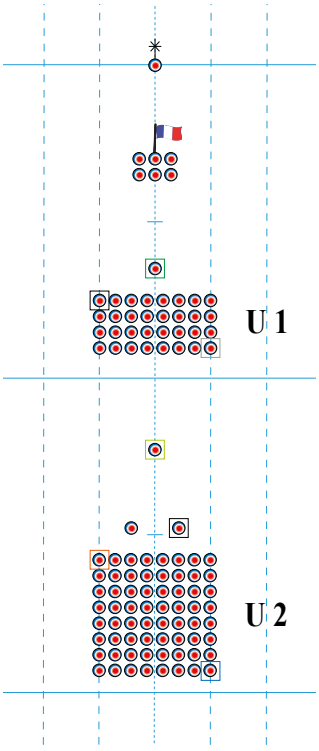
Autorité défilant en tête : le commissaire divisionnaire Philippe Combaz, chef de corps de la Direction centrale de la sécurité publique

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : la garde au drapeau est composée de six effectifs : un capitaine de police porte-drapeau entouré de deux gardiens de la paix, un major responsable d'une unité de police locale, un brigadier de police et un gardien de la paix.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

L'école nationale supérieure de la police forme les commissaires de police et les officiers de police, en formation initiale comme en formation continue.





Nom de l'unité : école nationale supérieure de la police

Lieu d'implantation : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), pour le siège de l'établissement et site de formation des commissaires de police et Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), pour le site de formation des officiers de police

Effectif total de l'unité : 290 personnels actifs, administratifs et techniques, auxquels s'ajoutent : 70 élèves commissaires de la 71e promotion, 74 élèves commissaires de la 72e promotion, 196 élèves officiers de la 25e promotion et 100 élèves officiers de la 26e promotion.

Date de création : 1941.

Devise : aucune.

Historique de l'unité : établissement public national à caractère administratif depuis 1988, l'école nationale supérieure de la police forme l'ensemble des commissaires et des officiers de police. En 2013, l'école nationale supérieure de la police, officiellement en charge de la formation initiale et continue des commissaires de police et l'école nationale supérieure des officiers de police, qui formait le corps unique des officiers de police, ayant fusionné.

Subordination organique : direction générale de la police nationale.

Durée de la formation : 22 mois, dont 10 mois de stage, pour le site de la Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et 18 mois dont 6 mois de stage pour le site de Cannes-Écluse.

Missions : la mission première de l'école nationale supérieure de la police est de concevoir et dispenser les formations initiales et continues des commissaires et officiers de police.
L'école apporte une formation à tous les cadres de la police nationale. Elle a pour objectif de parfaire la chaîne managériale à tous les niveaux. En formation continue, la moitié des stagiaires ont été formés dans le domaine du management par l'école nationale supérieure de la police.
L'établissement prend part ou pilotage des projets de recherche à vocation opérationnelle, coordonne la recherche pour la police nationale, seule ou en réseaux.
L'école nationale supérieure de la police met en œuvre des actions partenariales à destination de l'ensemble des cadres de la sécurité intérieure, du secteur public ou privé, en Europe ou à l'international.
Elle accueille des élèves en classes préparatoires intégrées, dans le cadre du dispositif de l'égalité des chances, désormais classe « talents ».

Effectif défilant : 108.

Autorité défilant en tête : le commissaire divisionnaire de police Alfred Lenglet, chef de division et chargé de formation sur le site de St Cyr au mont d'Or.

Infos complémentaires :

- *Le défi majeur que relève l'école concerne l'augmentation significative du nombre d'élèves officiers de police. Dès cette année, deux promotions seront formées à Cannes-Écluse : une promotion de 100 élèves officiers en janvier et une promotion de 350 élèves en septembre.*
- *La 72e promotion a été nommée Rudy Lewandoski en hommage au commissaire divisionnaire Rudy Lewandoski, décédé de la COVID-19, en 2020. En poste au commissariat de Lens, le commissaire Lewandoski était très apprécié des personnels placés sous son autorité ainsi que des différents partenaires de la police nationale et tout particulièrement des élus locaux.*
- *La 25e promotion d'officiers de police a été Catherine Choukroun en hommage à Catherine Choukroun, décédée en service en 1991, à Paris. Alors gardienne de la paix, la capitaine de police Catherine Choukroun était victime d'une fusillade sur la voie publique. De façon gratuite, des individus tiraient sur son équipage alors en contrôle routier. Catherine Choukroun, jeune mère de famille, a été tuée et son coéquipier a été grièvement blessé.*
- *L'école nationale supérieure de la police compte également 31 cadres de police étrangers originaires principalement d'Afrique et d'Asie (Liban et Vietnam).*

ÉCOLES NATIONALES DE POLICE DE SAINT-MALO ET ROUEN-OISSEL

Les écoles nationales de police de Saint-Malo et Rouen-Oissel sont des structures de formation de la police nationale. Elles forment des policiers adjoints, des cadets de la République et des gardiens de la paix.



Lieux d'implantation : Saint-Malo (Ille et Vilaine) ; Rouen-Oissel (Seine-Maritime).

Dates de création : 1988 pour l'école de Saint-Malo ; 1998 pour l'école de Rouen-Oissel.

Devise : « Semper fidelis » (« toujours fidèle ») pour l'école nationale de police de Saint-Malo ; « Former pour servir » pour celle de Rouen-Oissel.

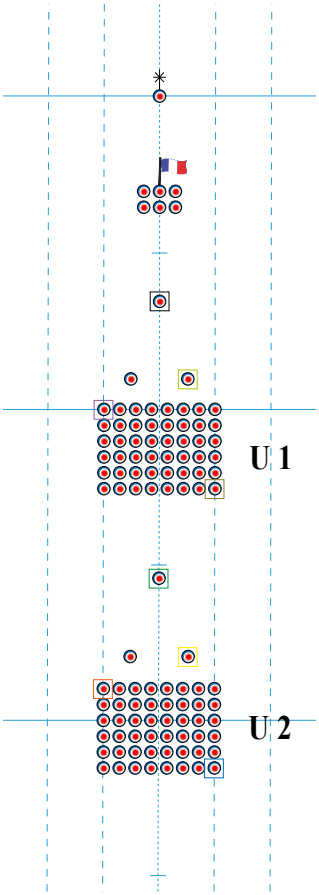
Historique : le site de l'école nationale de police de Saint-Malo s'appelait initialement la « Caserne Rocabey ». En 1988, l'école forme sa première promotion d'enquêteurs de police, puis de policiers auxiliaires, dans le cadre du service militaire. L'année suivante, l'école nationale de police forme sa 1ère promotion d'élèves gardiens de la paix. En 1998, l'école accueille ses premiers adjoints de sécurité et, sept ans plus tard, ses premiers cadets de la République

Subordination organique : direction zonale du recrutement et de la formation de la police nationale pour la zone Ouest implantée à Rennes.

Missions : l'école nationale de police de Saint-Malo offre une formation continue aux futurs policiers actifs et administratifs, notamment dans les domaines du secourisme et du renseignement territorial. L'école dispense également des formations de correspondant local informatique et communication de police et bien d'autres spécialités.
Elle travaille en collaboration avec la direction de la coopération internationale en accueillant des policiers étrangers en stage.
L'école nationale de police de Rouen-Oissel forme les futurs officiers de police aux spécialisations judiciaire, management, sécurité du quotidien, écoconduite, tueries de masse, accidentologie, etc.

Durée de la formation : 24 mois pour les élèves gardiens de la paix dont 8 mois en école nationale de police ; 12 mois pour les cadets de la République en alternance avec un lycée professionnel.

Effectifs défilants : 109.



Autorité défilante en tête : le commissaire divisionnaire Emmanuel Montaut, directeur de l'école nationale de police de Saint-Malo.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 commandant divisionnaire fonctionnel, directeur adjoint de l'école nationale de police de Saint-Malo ; 2 gradés ; 1 bataillon de 48 élèves gardiens de la paix ; 1 capitaine de police de Oissel ; 2 gradés ; 1 bataillon de 24 élèves gardiens de la paix et 24 cadets de la République (Saint-Malo et Oissel).

Infos complémentaires :

- *Le directeur général de la police nationale a retenu le nom de Franck Labois comme éponyme des promotions de l'année 2021 des élèves gardiens de la Paix. Franck Labois était fonctionnaire à la direction départementale de la sécurité publique de Lyon, il est décédé en service le 13 janvier 2020 et a été nommé capitaine de police à titre posthume.*
- *La troupe défilante est composée de la 259e promotion d'élèves gardiens de la paix de l'école nationale de police de Saint-Malo et de la 16e promotion de cadets de la République des écoles nationales de police de Saint-Malo et Rouen-Oissel.*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

L'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers forme les 28 000 officiers de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires aux fonctions d'encadrement, au commandement opérationnel et à la gestion de crise.
Le concours de lieutenant de sapeur-pompier est accessible à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2.
Entre 5 000 et 6 000 officiers de sapeurs-pompiers sont formés chaque année.



Lieux d'implantation : l'école dispose de 4 sites, basés à Aix-en-Provence, Vitrolles, Gardanne (Bouches-du-Rhône) et Paris.

Date de création : 1977.

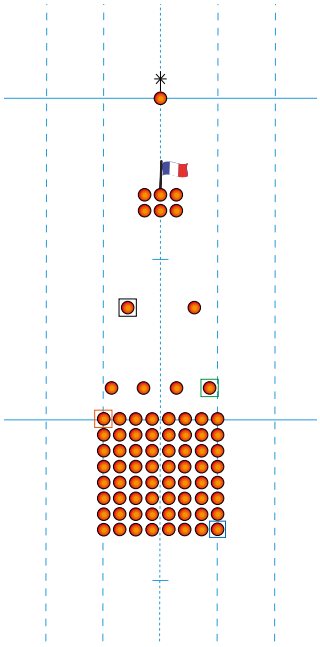
Devise : « Cultiver le passé, enfanter l'avenir, tel est notre présent ».

Subordination organique : ministère de l'Intérieur, direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Mission : l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers forme les 28 000 officiers de sapeurs-pompiers de France aux fonctions d'encadrement, au commandement opérationnel et à la gestion de crise. Elle forme les officiers de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, les officiers de sapeurs-pompiers du service de santé et de secours médical (médecins, infirmiers, pharmaciens), ainsi que les officiers de sapeurs-pompiers volontaires vétérinaires et les experts psychologues.
Ces officiers encadrent les 240 000 sapeurs-pompiers déployés en métropole et en outre-mer, les femmes et les hommes, professionnels ou volontaires, qui sont le premier maillon de la chaîne de secours.
L'école nationale dispose d'une structure pédagogique unique, notamment composée d'un plateau technique permettant de recréer l'intégralité de la chaîne opérationnelle de commandement via de multiples scénarios en milieux urbains et routiers.
Les officiers peuvent ainsi se former sur de nombreux simulateurs spécialisés : accidents chimiques et radiologiques, urgences extrahospitalières, feux urbains, accidents de la circulation, feu de véhicules GPL ou hydrogène, etc.

Durée de formation : jusqu'à 32 semaines.

Effectif défilant : 77.



Autorité défilant en tête : le colonel hors classe Ludovic Ines, directeur-adjoint de l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 commandants de compagnie ; 4 chefs de section ; 64 officiers-élèves lieutenants, capitaines, médecins et infirmiers.

Infos complémentaires :

- *Cheffe de file de la formation à la gestion des risques et des crises, l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers accueillera bientôt un pôle d'excellence dédié à la discipline qui permettra de former simultanément tous les acteurs (élus, forces de secours, forces de l'ordre, etc.) à la protection des populations, des biens et de l'environnement en cas de sinistre d'origine naturelle, technologique, terroriste ou sanitaire de la dimension communale à internationale.*
- *Vitrine du modèle français de sécurité civile, l'école nationale accueille des officiers venus du monde entier pour les former aux méthodes de commandement et de gestion de crise françaises (Espagne, Maroc, Tunisie, Benin, Côte d'Ivoire, Liban, Algérie, mais aussi Taïwan).*

14E BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

En 2019, les services d'incendie et de secours de France ont effectué au total plus de 4,8 millions d'interventions et pris en charge près de 3,9 millions de victimes.



Lieux d'implantation : les sapeurs-pompiers qui défilent sont issus des 20 services départementaux d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité Ouest : Calvados, Cher, Côtes-d'Armor, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Maritime, Vendée.

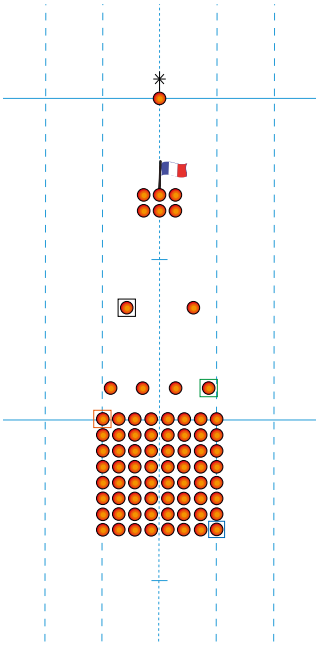
Date de création : 2008 pour le bataillon des sapeurs-pompiers de France ; 1996 pour le service départemental d'incendie et de secours.

Devise : « Courage et dévouement ».

Subordination organique : les services départementaux d'incendie et de secours sont administrés par des élus locaux sous l'autorité du président du conseil départemental. Sur le plan opérationnel, ils sont rattachés au ministère de l'Intérieur (direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) et sont placés pour emploi sous l'autorité du préfet de département.

Mission : les services départementaux d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Effectif défilant : 77 (sapeurs-pompiers volontaires et professionnels).



Autorité défilant en tête : le contrôleur général Patrick Bautheac, chef d'état-major de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Composition/articulation : 1 chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 commandants de compagnie (directeur du service départemental d'incendie et de secours 18 et directeur adjoint du service départemental d'incendie et de secours 44) ; 4 chefs de section ; 6 membres de la garde au drapeau ; 64 sapeurs-pompiers.

Infos complémentaires :

- *Le bataillon des sapeurs-pompiers de France a pour fonction exclusive la représentation de l'ensemble des sapeurs-pompiers civils, volontaires et professionnels. Chaque année, un préfet de zone de défense et de sécurité est chargé de sa constitution. Il en confie le commandement à l'un des services d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité concernée. Un drapeau lui est attribué. Le bataillon qui défile cette année est le 14e constitué. Son organisation a été confiée au service départemental d'incendie et de secours 44.*
- *La France compte sept zones de défense et de sécurité dont la dernière délimitation a été fixée par le décret du 10 décembre 2015. La zone Ouest, dont le siège est à Rennes, est la plus vaste et la plus peuplée du pays. Rassemblant les régions Bretagne, Centre–Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire, elle s'étend sur 128 347 km², soit un quart du territoire métropolitain et compte plus de 13 millions d'habitants. Elle doit faire face à tous les risques de sécurité présents en France.*

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

L'administration pénitentiaire est la 3e force de sécurité intérieure avec 42 000 agents dont 30 000 personnels de surveillance.
Au 1er janvier 2021, ils avaient en charge plus de 62 000 détenus et 171 000 personnes suivies à l'extérieur.



Nom de l'unité statique :
administration pénitentiaire.

Lieu d'implantation de l'unité : Paris (siège) ; 187 établissements pénitentiaires, 104 services pénitentiaires d'insertion et de probation, répartis sur tout le territoire national.

Date de création de l'unité : 1858.

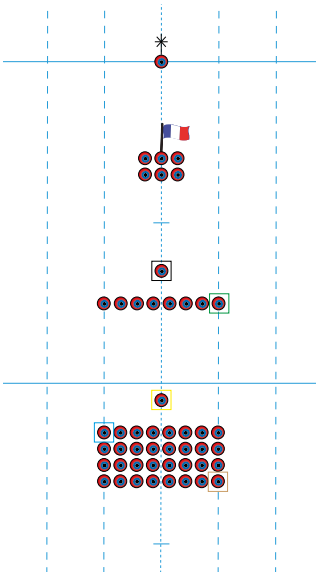
Devise de l'unité : « Honneur et discipline ».

Historique de l'unité : d'abord « division des prisons », l'administration pénitentiaire devient une direction du ministère de l'Intérieur en 1858 avant d'être rattachée au ministère de la Justice en 1911. En 1945, l'école nationale d'administration pénitentiaire est créée.

Durée de la formation : formation d'une durée de 6 mois pour les surveillants pénitentiaires et de 2 ans pour les directeurs des services pénitentiaires. Les chefs de service pénitentiaire suivent une formation d'adaptation au poste de 2 mois.

Missions de l'unité : au sein du ministère de la Justice, l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire. À ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique, dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues. Elle est organisée de manière à assurer l'individualisation et l'aménagement des peines des personnes condamnées.
L'école nationale d'administration pénitentiaire assure les formations initiale et continue de l'ensemble des agents de l'administration pénitentiaire, du surveillant au directeur.

Effectif défilant : 49.



Autorité défilant en tête : le chef de corps, Stéphane Miret, directeur des services pénitentiaires, adjoint à la cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Riom

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le chef de corps, le drapeau et sa garde, un chef de section des services pénitentiaires, 8 chefs de services pénitentiaires, 1 personnel du corps de commandement, 26 personnels du corps d'encadrement et d'application, 12 élèves surveillants de la 207e promotion qui finiront leur formation fin juillet.

Infos complémentaires :

- *Pour la 1ère fois, des chefs de services pénitentiaires défilent. Il s'agit d'un nouveau corps de fonctionnaires de niveau A, créé à l'occasion de la réforme de la filière de commandement. Les chefs de services pénitentiaires ont des postes d'encadrement importants : ils peuvent être chef d'établissement ou adjoint, chef de détention ou adjoint dans les grands établissements, diriger des services comme un pôle d'extractions judiciaires ou une équipe régionales d'intervention et de sécurité.*
- *La première promotion est composée de 180 officiers, dont la moitié a débuté en mai sa formation à l'école nationale d'administration pénitentiaire.*

DOUANE FRANÇAISE

La douane française surveille les flux de personnes et de marchandises. Elle participe à la lutte contre les trafics illicites et le terrorisme.
Elle est également chargée de la perception des recettes fiscales et du soutien aux opérateurs du commerce international.



Lieu d'implantation : tout le territoire national.

Effectif total de l'unité : 16 897.

Date de création : 1791.

Devise : « Agir pour protéger ».

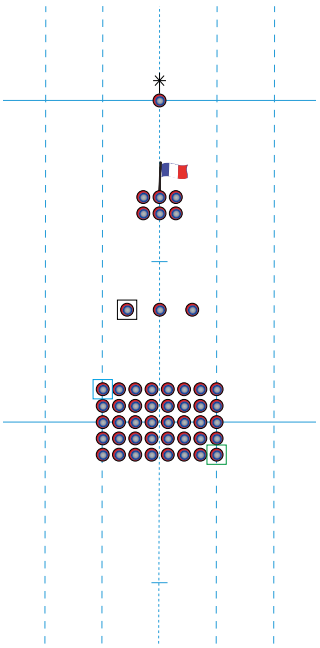
Subordination organique : direction générale des douanes et droits indirects et ministère de l'Action et des Comptes publics.

Missions : la douane exerce trois grandes missions.
La première est la sécurité des citoyens et de l'espace national, contre les grands trafics, la criminalité organisée et le terrorisme : stupéfiants, tabacs, contrefaçons, armes, explosifs, flux financiers illicites, etc.
Elle assure également une mission économique à travers le dédouanement des échanges commerciaux et l'accompagnement des entreprises à l'exportation dans le but de soutenir l'économie et la création d'emploi.
Enfin, la douane française assure une mission fiscale par la perception des droits et taxes sur les produits importés depuis les pays hors de l'Union européenne et d'autres impôts indirects comme ceux sur les tabacs, alcools et produits pétroliers. (En 2020, 76,27 milliards d'euros perçus).
La douane dispose d'une flotte de 2 718 véhicules légers, 464 motos, 7 avions, 9 hélicoptères et 35 bateaux, dont 15 vedettes garde-côtes et 3 patrouilleurs de haute mer.

Effectif défilant : 50.

Infos complémentaires :

- *En 2020, 89 tonnes de produits stupéfiants, 285 tonnes de tabac de contrebande et 5,6 millions d'articles de contrefaçons ont été saisis.*
- *De toutes les forces de sécurité, la douane est celle qui saisit le plus de stupéfiants : 70% des saisies de cocaïne, 68 % des saisies d'ecstasy/MDMA et 60% des saisies de cannabis réalisées en France.*



Autorité défilante : le chef de la division des douanes d'Amiens, Cédric Orgeret.

Composition/articulation : le chef de bataillon ; le drapeau et sa garde ; 3 chefs de section ; 40 défilants.

POLICE MUNICIPALE DE NICE

Pour la première fois, des effectifs d'une police municipale sont conviés à participer au défilé militaire du 14 Juillet sur les Champs-Elysées.
La police municipale s'est massivement mobilisée lors de la tempête Alex pour venir en aide aux sinistrés de l'arrière-pays niçois.



Nom de l'unité statique : police municipale de la ville de Nice.

Effectif total de l'unité : 550.

Date de création : 1961.

Devise de l'unité : « Servir ».

Historique de l'unité : la police municipale de Nice est créée en 1961. Ses quatre premiers agents étaient d'anciens militaires du 22e bataillon de chasseurs alpins, alors basé à Nice.

Missions de l'unité : la police municipale de Nice contribue à la sécurité de la population. Elle assure des fonctions de police de proximité, de sécurisation et de surveillance. La police municipale de Nice participe à plus de 3 500 services d'ordre par an.
La police municipale de Nice a été engagée sur deux attentats au cours des dernières années. Son intervention lors de l'attentat du 14 juillet 2016 lui a valu la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement.
Ce sont également des policiers municipaux qui ont mis fin à l'agression terroriste de la basilique Notre-Dame de Nice le 29 octobre 2020, moins de quatre minutes après le déclenchement de l'alerte.
Entre 2008 et 2009, la police municipale crée six brigades spécialisées, dont la brigade motocycliste et la brigade équestre.
En 2010, elle se dote d'un centre de supervision urbaine traitant aujourd'hui les images de plus de 3 528 caméras installées stratégiquement sur l'ensemble de la commune. Ces équipements ont permis l'interpellation de 5 827 individus depuis sa création.

Infos complémentaires :

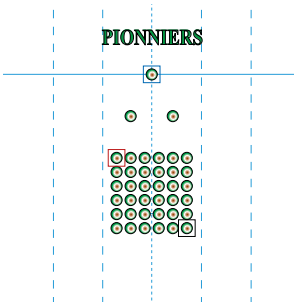
- *Depuis le 14 juillet 1998, la police municipale niçoise défile sur la promenade des Anglais.*
- *La police municipale de Nice célèbre son 60e anniversaire cette année.*

Autorité défilant en tête : le chef de service principal de police municipale de première classe Thierry Mazoyer.

Composition et articulation du peloton de police municipale qui défile : le chef de bataillon ; e drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 36 agents.







PIONNIERS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Les pionniers du 1er régiment étranger de la légion étrangère arment la section infrastructure en charge de l'entretien du casernement. Dans ses rangs, tous les corps de métier du bâtiment sont représentés : maçons, peintres, plombiers, menuisiers et électriciens.
La vocation initiale des pionniers étant d'ouvrir le passage à la troupe qui suit, les pionniers de la légion étrangère défilent, de fait, toujours en tête des troupes.

Lieu d'implantation :
Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Date de création : 1841.

Devise : « Honneur et fidélité » (devise de la légion étrangère)

Subordination organique :
1er régiment étranger.

Mission : les pionniers illustrent la tradition du soldat-bâtisseur qui, une fois le combat terminé, pose son fusil pour prendre la pelle ou la pioche. Ils regroupent par conséquent tous les corps de métier du bâtiment. Néanmoins, ils sont avant tout des combattants de l'armée du génie. Ils forment encore aujourd'hui la tête de colonne ouvrant et sécurisant le passage des unités.

Effectif défilant : 39.

Infos complémentaires :

- *2021 marque le retour des pionniers, après deux ans d'absence au défilé du 14 Juillet.*

Autorité défilant en tête : l'adjudant-chef Fellay

Composition/Articulation : le chef de détachement, 2 sous-officiers chefs de peloton ; 36 caporaux-chefs, caporaux et légionnaires

MUSIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

La musique de la Légion étrangère participe à près de 70 prestations par an, dont une quinzaine de concerts. Elle participe au rayonnement de la Légion étrangère, de l'armée de Terre et au lien Armée-Nation, aussi bien en France qu'à l'étranger.



Lieu d'implantation : Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 57.

Date de création : 1841 (Sidi-Bel-Abbès, Algérie).

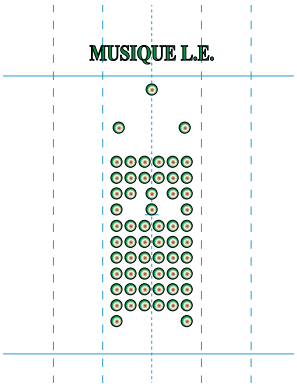
Devise : « Honneur et Fidélité » (devise de la Légion étrangère).

Subordination organique : 1er régiment étranger.

Mission : la musique de la Légion étrangère est requise pour les prestations militaires, mais elle est également sollicitée à l'occasion de festivals civils, nationaux ou internationaux. Elle contribue au rayonnement de la Légion étrangère, en France et à l'étranger, et veille au maintien des traditions légionnaires. Elle se distingue par l'usage de fifres et par le port du tambour bas.

Infos complémentaires :

- *Les musiciens de l'orchestre de la musique de la Légion étrangère sont avant tout des légionnaires combattants. Formés aux métiers des armes, ils peuvent être envoyés en opérations. Pendant le mois de décembre 2020, ils ont ainsi participé à l'opération SENTINELLE sur Paris en renfort du 2e régiment étranger de parachutistes.*



Autorité défilant en tête : Émile Lardeux, chef de musique, placé à droite du tambour major.

Composition/articulation : le tambour major en tête, chef de musique côté droit, adjudant d'unité ; la musique défile sur 5 colonnes en 2 blocs constituant la batterie (tambours, clairons et fifres) et l'harmonie (trombone, trompette, cor, clarinette, saxophone, baryton, soubassophone) ces 2 blocs étant séparés par le chapeau chinois.

1ER RÉGIMENT ÉTRANGER DE CAVALERIE

Le 1er régiment étranger de cavalerie est l'unique régiment de la légion étrangère spécialisé dans le combat des blindés.
Depuis sa création en 1921, le 1er régiment étranger de cavalerie n'a connu ni dissolution, ni changement de nom ou rupture de service, faisant de lui le plus ancien régiment à l'ordre de bataille de l'armée française en termes de continuité.
Il célèbre cette année ses 100 ans de service ininterrompus.



Lieu d'implantation : Camp de Carpiagne (Marseille).

Effectif total de l'unité : 900.

Date de création : 1921.

Devise : « Nec Pluribus Impar » (latin : à nul autre pareil)

Subordination organique : 6e brigade légère blindée (Nîmes).

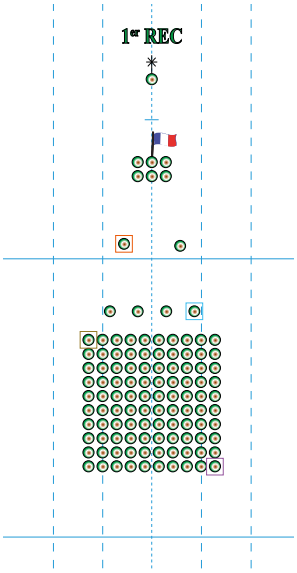
Mission : la finalité du 1er régiment étranger de cavalerie est l'engagement opérationnel, qu'il soit sur les théâtres d'opérations extérieurs, dans ses spécialités blindée et reconnaissance-intervention, ou sur le territoire national, dans des missions de protection de la population.
Ayant pris part à tous les conflits auxquels la France a participé au cours des 100 dernières années, ses engagements les plus récents sont : l'opération BARKHANE, au 1er semestre 2020, à la tête du groupement tactique désert Centurion avec la projection de 80% de ses effectifs ; l'opération RÉSILIENCE, dans des missions de sécurisation, au printemps 2020 ; et l'opération SENTINELLE, à l'issue des attentats de novembre 2015, à la tête de l'état-major tactique du Nord-Parisien.

Effectif défilant : 113.

Infos complémentaires :

- *Défilant à 88 pas minute, rythme de la légion étrangère, le 1er régiment étranger de cavalerie est le plus souvent monté, à bords d'engins blindés AMX 10 RC-R ou de Véhicules blindés légers (VBL).*

- *Lors du défilé des Champs Elysées du 14 juillet 1945, l'une des rares femmes à défiler fût la comtesse Ladislas du Luart, en tête du service de santé des Armées. Elle est encore aujourd'hui la marraine du 1er régiment étranger de cavalerie, et ce depuis 1943, malgré sa disparition en 1985. À l'image de sa marraine, qui dédia sa vie au soin des légionnaires, le 1er régiment étranger de cavalerie mène tout au long de sa centième année d'existence une importante collecte de fonds au profit des blessés de la légion étrangère.*



Autorité défilant en tête : le colonel Nicolas Meunier, chef de corps du 1er régiment étranger de cavalerie

Composition/articulation : le chef de corps, l'étendard et sa garde, le commandant d'unité du 2e escadron, le commandant d'unité du 5e escadron, quatre chefs de peloton, 96 sous-officiers et légionnaires.

LE DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES

Le défilé des hélicoptères, articulé en sept tableaux successifs, rassemble 24 appareils. Il met à l'honneur 11 hélicoptères de l'armée de Terre, 4 de l'armée de l'Air et de l'Espace, 4 de la Marine nationale, 3 de la Gendarmerie nationale, 1 de la sécurité civile et 1 de la direction générale de l'armement.

Les trois premiers tableaux mettent à l'honneur l'aviation légère de l'armée de Terre au travers de la commémoration des 30 ans de l'opération DAGUET, du groupement tactique désert aérocombat déployé au sein de l'opération BARKHANE et des opérations auxquelles elle participe sur le territoire national. Viennent ensuite les hélicoptères de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine nationale, qui illustrent le rôle des armées dans la maîtrise et la protection des espaces aérien et maritime. L'avant-dernier tableau est consacré aux missions d'assistance, de protection, de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie nationale et de la sécurité civile. La direction générale de l'armement, mise à l'honneur pour ses 60 ans, clôt le défilé aérien avec un hélicoptère H225.

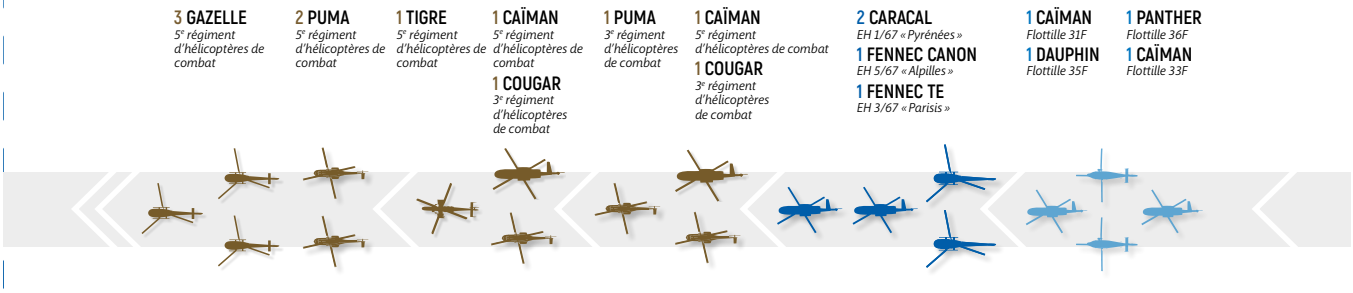
QUELQUES CHIFFRES

Altitude
Environ 400 pieds, soit 120 mètres.

Vitesse
90 nœuds, soit environ 170 km/h.

Distances
Entre deux blocs : environ 1 km
Distance du défilé : environ 7 km (de la Défense à la Concorde)

LE DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES



3 GAZELLE
5e régiment d'hélicoptères de combat

2 PUMA
5e régiment d'hélicoptères de combat

1 TIGRE
5e régiment d'hélicoptères de combat

1 CAÏMAN
5e régiment d'hélicoptères de combat

1 COUGAR
3e régiment d'hélicoptères de combat

1 PUMA
3e régiment d'hélicoptères de combat

1 CAÏMAN
5e régiment d'hélicoptères de combat

1 COUGAR
3e régiment d'hélicoptères de combat

2 CARACAL
EH 1/67 « Pyrénées »

1 FENNEC CANON
EH 5/67 « Alpilles »

1 FENNEC TE
EH 3/67 « Parisis »

1 CAÏMAN
Flottille 31F

1 DAUPHIN
Flottille 35F

1 PANTHER
Flottille 36F

1 CAÏMAN
Flottille 33F

0' 00"	0' 10"	0' 20"	0' 20"	0'20"	0' 20"
H (H=11 h 56)	H + 0' 10"	H + 0' 30"	H + 0' 50"	H + 1' 10"	H + 1' 30"
30 ans - opération *Daguet*		GTD-A *Barkhane*	Protéger sur le territoire national	Intervenir en opérations et agir sur le territoire national	Maîtriser les espaces aéromaritimes combat naval

Armée de l'Air et de l'Espace

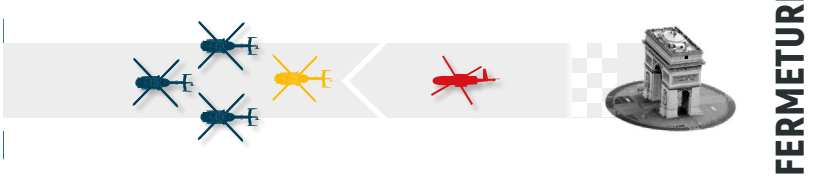
Armée de Terre

Marine nationale

Gendarmerie nationale

Sécurité civile

Direction générale de l'armement



1 EC145 + 2 EC135
Forces aériennes de la Gendarmerie nationale

1 EC145
Sécurité civile

1 H225
DGA

FERMETURE

0'20"	0'20"	0' 20"
H + 1' 50"	H + 2' 10"	H + 2' 30"
Assister - Sauver - Surveiller - Renseigner - Intervenir		60 ans DGA

ET : *escadron de transport*

EH : *escadron d'hélicoptères*

TE : *Tireur embarqué*

1. HOMMAGE AUX 30 ANS DE L'OPÉRATION DAGUET

Le bloc commémore les 30 ans de l'opération DAGUET, nom donné à la participation des forces armées françaises à la première guerre du Golfe en 1990-1991.



Elles ont engagé 126 hélicoptères des 1er et 3e régiments d'hélicoptères de combat qui ont réalisé près de 16 500 heures de vol. Durant cette opération, les 38 Puma ont effectué différentes missions de manœuvre : transport de troupes, évacuations sanitaires, transport de fret, etc. Les 88 Gazelle ont effectué des missions de reconnaissance et d'attaque.



Ayant fait preuve de grandes capacités d'adaptation dans un conflit auquel elle n'était pas habituée, l'aviation légère de l'armée de Terre a eu un rôle décisif dans cet engagement. Cet évènement marque l'histoire de l'aéroCombat dans le combat de haute intensité.

Le bloc Daguet se compose de 3 Gazelle et de 2 Puma évoquant ainsi les 2 régiments de l'aviation légère de l'armée de Terre engagés dans la division Daguet.

2. ENGAGEMENT DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE DANS LE GROUPEMENT TACTIQUE DÉSERT AÉROCOMBAT BARKHANE

L'aviation légère de l'armée de Terre est engagée dans l'opération BARKHANE au Sahel depuis 2014. Les hélicoptères du groupement tactique désert aérocombat, baptisé Hombori, jouent un rôle majeur dans le succès des opérations de l'armée de Terre grâce à leur capacité de combat dans la profondeur et à leur puissance de feu. L'aviation légère de l'armée de Terre est engagée de manière continue sur ce théâtre, notamment dans les missions de reconnaissance et d'attaque. Elle est également déployée pour des missions de manœuvre (transport de troupes, évacuations sanitaires, transport de fret, etc.).



Le groupement tactique désert aérocombat est composé de mécaniciens au sol comme en vol, de contrôleurs de sécurité aérienne, de météorologues, de pilotes ou encore de préparateurs de mission qui contribuent à combattre tout en volant en sécurité. Entre mars 2020 et mars 2021, ce groupement a réalisé 6 570 heures de vol, évacué 211 personnes et contrôlé 27 222 mouvements aériens sur l'aéroport de Gao Korogoussou, au Mali.

Le bloc BARKHANE est composé de 3 hélicoptères de nouvelle génération : 1 Tigre et 2 Caïman.

3. TERRITOIRE NATIONAL

Le module territoire national représente les engagements de l'aviation légère de l'armée de Terre au profit de la population française de métropole au cours de l'année 2020-2021.

L'aviation légère de l'armée de Terre est en mesure d'intervenir sur court préavis sur l'ensemble du territoire national, que ce soit au profit des forces de sécurité intérieure ou des services de secours. Elle a notamment été engagée dans l'opération RÉSILIENCE en mars 2020 avec 7 Caïman et 48 transferts de patients.



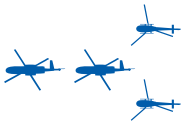
En octobre 2021 suite à la tempête Alex, l'aviation légère de l'armée de Terre a été mobilisée aux côtés de la sécurité civile pour porter assistance aux populations sinistrées. Entre le 4 et le 18 octobre, 2 Puma et de 2 Caïman ont permis l'évacuation de 950 personnes et le transport de 110 tonnes de fret.

Tous les étés, l'aviation légère de l'armée de Terre est mobilisée aux côtés des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile dans le cadre de la mission HÉPHAÏSTOS pour intervenir sur les feux de forêts dans le sud de la France.

Le bloc territoire national est composé de 3 hélicoptères de manœuvre et d'assaut : 1 Puma du groupe interarmées d'hélicoptères, 1 Cougar et 1 Caïman.

4. INTERVENIR ET AGIR EN OPERATION ET SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Engagés de façon permanente dans la mission de protection du territoire national et en opérations extérieures, les hélicoptères de l'armée de l'Air et de l'Espace sont des atouts essentiels pour la conduite des opérations.



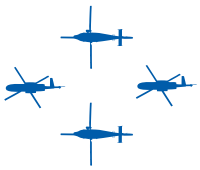
Acteur de la police du ciel, l'escadron d'hélicoptères 3/67 « Parisis » illustre la capacité de ces appareils à réaliser des mesures actives de sûreté aérienne, sur le territoire national.

Depuis plusieurs plots de permanence opérationnelle, les Fennec sont en alerte, sous les ordres du centre national des opérations aériennes de Lyon Mont-Verdun. Ils interceptent tout aéronef qui ne respecterait pas les règles de circulation aérienne ou qui nécessiterait une assistance.

Les 2 Caracal de l'escadron d'hélicoptères 1/67 « Pyrénées » sont équipés d'un système d'armes de pointe comprenant un détecteur de menaces et une caméra thermique. Leur capacité de ravitaillement en vol par les avions de transports d'assaut de l'armée de l'Air et de l'Espace, ou alliés, leur offre une allonge et une autonomie stratégique qui leur permet d'effectuer des missions dans la profondeur, de jour comme de nuit. Ces capacités leur confèrent une polyvalence de missions, tant sur le territoire national qu'en opérations extérieures. Actuellement déployés sur l'opération BARKHANE, les Caracal interviennent au profit des opérations spéciales. En métropole, ils assurent également des opérations de recherche et de sauvetage. Cette mission permanente de service public est conduite sous l'autorité du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, et mobilise un Caracal tenu en alerte, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour intervenir en milieu aéromaritime ou aéroterrestre.

5. MAÎTRISE DES ESPACES AÉROMARITIMES – COMBAT NAVAL

La Marine nationale présente 3 hélicoptères de combat aéromaritime, de défense maritime du territoire et de soutien au groupe aéronaval. Ces appareils opèrent au-dessus des mers depuis les bâtiments ou les bases d'aéronautique navale en métropole et en outre-mer. Leurs capacités sont variées et complémentaires.



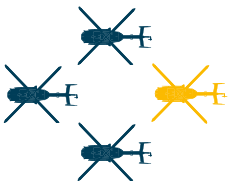
Le Caïman marine des flottilles 31F et 33F est polyvalent et a vocation à embarquer sur les frégates multi-missions. Notamment équipé d'un sonar trempé et de 2 torpilles, il est spécialisé dans la lutte anti sous-marine et antinavires.

Le Panther de la flottille 36F, embarquant notamment sur différents types de frégates (frégate de défense aérienne, frégate de surveillance, frégate légère furtive), agit dans le cadre de la lutte antisurface. Il intervient également lors des missions contre les trafics illicites.

Le Dauphin de la flottille 35F assure des missions de sécurisation des manœuvres d'aviation (catapultage et appontage) du porte-avions Charles de Gaulle (dans sa version Pedro), de contre-terrorisme maritime, de sauvetage en mer, de surveillance maritime et de lutte contre les trafics ou les pollutions.

6. ASSISTER, SAUVER, SURVEILLER, RENSEIGNER, INTERVENIR

Ce bloc de quatre hélicoptères illustre l'engagement des moyens des forces de sécurité intérieure dont font parties les 3 hélicoptères des forces aériennes de la Gendarmerie nationale et l'hélicoptère de la sécurité civile.



Les hélicoptères de la Gendarmerie nationale, dotés de 56 hélicoptères, effectuent des missions aériennes de sécurité publique, de secours et d'intervention en divers milieux (montagne, mer, Outre-mer). Ils appuient les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale et de la police nationale. Les hélicoptères sont équipés de matériels spécifiques comme les caméras thermiques, les phares de recherche, les systèmes de cartographie de crise, les treuils ou les potences d'aérocordage.

Couramment appelé « Dragon », l'EC145 de la sécurité civile ferme ce bloc. La flotte de 34 hélicoptères dont il fait partie assure des missions de secours, de reconnaissance aérienne et de transport de personnel et de fret. En 2020, pendant la crise sanitaire, ils ont réalisé 484 missions (transfert inter-hospitaliers, de personnes et de matériel).

7. 60 ANS DE LA DGA



En l'honneur de ses 60 ans d'aventure technologique et humaine, la direction générale de l'armement présente un H225 du banc d'essais nouvelle génération (HBE NG) issu du centre d'expertise et d'essais la direction générale de l'armement Essais en vol d'Istres et de Cazaux. Cet hélicoptère appartient à la flotte diversifiée des hélicoptères du banc d'essais de la direction générale de l'armement Essais en vol, permettant d'assurer les essais de mise au point, de qualification des équipements et des futurs systèmes d'armes. Spécialement instrumentés, ils permettent de tester un large panel de systèmes comprenant notamment les missiles, les capteurs optroniques, les équipements de guerre électronique et de détection électromagnétique ainsi que les équipements de sécurité-sauvetage-parachutage.

SOMMAIRE DU DÉFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES ET MONTÉES

Général commandant les troupes motorisées 74

Gendarmerie nationale

Centre national de formation à la sécurité routière 75

Police nationale

Détachement motocycliste de la police nationale 76

Armée de Terre

Commandement de la logistique des forces 77

1er régiment d'infanterie 78

92e régiment d'infanterie 79

1er régiment des Spahis 80

Groupement d'artillerie mixte 81

28e régiment de transmissions 82

Groupement de recherche multi-capteurs 83

503e régiment du train, 6e régiment du matériel et régiment médical de l'armée de Terre 84

Armée de l'Air et de l'Espace

Escadron de défense sol-air 02.950 Sancerre 85

Brigade des pompiers de l'air 86

Service de l'énergie opérationnelle

Service de l'énergie opérationnelle 87

Sapeurs-pompiers

Brigade de sapeurs-pompiers de Paris 88

Gendarmerie nationale

Régiment de cavalerie de la garde républicaine 89

GÉNÉRAL COMMANDANT
LE DEFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES

Le général de division Serge Maignon commande le défilé motorisé du 14 Juillet. Cet officier du train est également le commandant de la logistique des forces de Lille depuis 2019.

Le commandement de la logistique des forces participe directement à la capacité opérationnelle de l'ensemble des forces terrestres. D'une part, il garantit la cohérence générale de la logistique opérationnelle, en veillant à la réalisation du continuum formation, entraînement, engagement des capacités logistiques des forces terrestres. D'autre part, il fédère les capacités logistiques opérationnelles des autres armées, directions et services interarmées dans le cadre des engagements aéroterrestres, au sein de structures de commandement logistique opératif et tactique.

CENTRE NATIONAL DE FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nom de l'unité statique : centre national de formation à la sécurité routière.

Lieu d'implantation de l'unité : Fontainebleau (Seine-et-Marne) au sein de l'école de Gendarmerie de Fontainebleau.

Effectif total de l'unité : 40 personnels (7 officiers, 27 sous-officiers, 3 sous-officiers du corps de soutien technique et administratif, 2 gendarmes adjoints volontaires et 1 personnel civil).

Date de création de l'unité : 1963.

Historique de l'unité :

1952 : première formation de motocyclistes.

1963 : centre national de formation des personnels motocyclistes de la gendarmerie.

1964 : centre national de formation des motocyclistes.

2004 : l'élargissement de son champ d'action à l'ensemble des gendarmes des escadrons départementaux de sécurité routière, entraîne un changement d'appellation en Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR).

Durée de la formation :

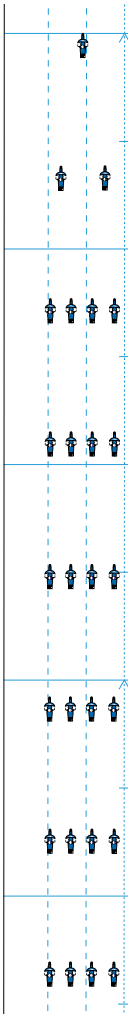
Le centre dispense plusieurs stages :

- la formation initiale à destination des officiers et sous-officiers motocyclistes de la gendarmerie, d'une durée de 12 semaines ;
- les stages d'évaluation sexennale des motocyclistes de la gendarmerie et les stages spécifiques pour les unités employant des motocyclistes, mais également au profit d'autres entités publiques (police municipale, douanes, etc.) ou privées, d'une durée variable propre à chaque stage.

Missions de l'unité : lors de leur formation, les stagiaires sont jugés sur leurs aptitudes techniques et théoriques pour lesquelles ils reçoivent des enseignements sur les différentes réglementations en vigueur. Ils réalisent leur formation sur route, sur terrains variés, sur circuit ainsi que sur des pistes spéciales.
Au cours de cette formation, les stagiaires sont placés dans divers contextes durant lesquels, ils mettent en application les enseignements professionnels reçus, acquièrent les réflexes et développent l'intelligence et le discernement nécessaires pour appréhender à moto les situations auxquelles ils seront confrontés.
A l'issue de leur stage, les sous-officiers ayant suivi la formation initiale peuvent être employés pour réaliser l'ensemble des missions confiées aux motocyclistes dans des unités de sécurité routière.

Infos complémentaires :

Les motocyclistes défilent sur des Yamaha 1300 FJR.



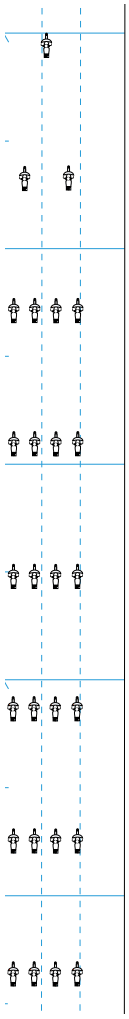
Autorité défilant en tête : le lieutenant-colonel Thierry Debuire

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : 27 officiers et sous-officiers motocyclistes de la Gendarmerie nationale, regroupant des instructeurs du CNFSR et des stagiaires de la formation initiale 162 qui s'est terminée au début du mois de juillet.



DETACHEMENT MOTOCYCLISTE DE LA POLICE NATIONALE

Le détachement motocycliste de la police nationale est composé de policiers opérationnels issus des Compagnies républicaines de sécurité (CRS), de la préfecture de police et de la sécurité publique et de deux formateurs du centre national de formation motocycliste de la police nationale. Chaque année, une direction d'emploi est mise à l'honneur et prend la tête des troupes défilantes : cette année, ce sont les CRS.



Lieux d'implantation : Paris pour la préfecture de police ; Sens (Yonne) pour le centre de formation motocycliste ; et toute la France pour les CRS et la direction centrale de la sécurité publique.

Dates de création : 1941 pour la direction centrale de la sécurité publique ; 1944 pour la direction centrale des CRS ; 2009 pour le centre national de formation motocycliste de la police nationale; 2011 pour la direction régionale motocycliste de la préfecture de police de Paris.

Subordination organique : le centre national de formation motocycliste dépend de la direction centrale du recrutement et de la formation. La direction centrale des CRS, la direction centrale de la sécurité publique et la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale sont rattachées à la direction générale de la police nationale

Missions : les motocyclistes de la police nationale ont 4 missions principales : la lutte contre l'insécurité routière et autoroutière sur l'ensemble du territoire national ; la mission de police générale ; la lutte anticriminalité et les missions d'escorte de véhicules de secours, de personnalités, de personnes sensibles ou menacées, de biens précieux ou convoités (greffons, armes, stupéfiants, œuvres d'art).
Les motocyclistes de la police nationale participent aux missions d'éducation et de formation routières. Ils ont en charge la veille du respect des réglementations propres aux transports et plus particulièrement de celles des matières dangereuses (carburants, comburants, toxiques, nucléaires…).
En outre, le centre national de formation motocycliste organise des stages de perfectionnement pour les policiers municipaux et les chargés de mission deux-roues motorisés de la direction de la sécurité soutière, des formations thématiques au profit de services spécialisés (renseignement, protection, groupes d'interventions), et des formations et des perfectionnements pour des policiers étrangers sous l'égide de la direction de la coopération internationale.

Effectif défilant : 27.

Autorité défilant en tête : le commandant divisionnaire fonctionnel Daniel Olie, commandant de la CRS n°1.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 officiers ; 24 motocyclistes du corps d'encadrement et d'application.



Infos complémentaires :

- *Les motocyclistes de la police nationale participent à la défense des professionnels du transport de personnes en luttant contre les taxis clandestins et assurent la sécurité des transports routiers collectifs au profit des passagers des bus urbains et des cars à circulation nationale ou internationale.*

- *Le centre national de formation motocycliste de la police nationale est en charge de la formation initiale et continue des 2 500 motocyclistes de la police nationale. Sens est le berceau de la spécialité motocycliste depuis 1947.*

- *Il faut 14 semaines pour former un motocycliste.*

LE COMMANDEMENT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES

Le commandement de la logistique des forces assure la cohérence de la logistique opérationnelle pour toutes les opérations en milieu aéroterrestre.

Implantation : Lille pour l'état-major.

Effectif total : 10 500.

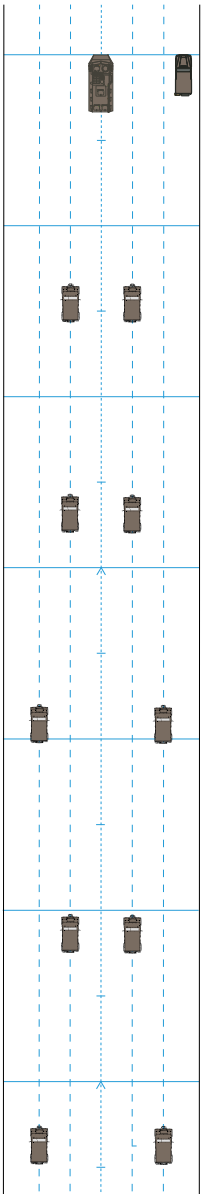
Date de création : 2016.

Devise : « Quoi qu'il en coûte ».

Subordination organique : commandement des forces terrestres à Lille.

Mission : le commandement de la logistique des forces a pour mission générale de coordonner la préparation opérationnelle logistique des unités de l'armée de Terre et d'assurer la formation des logisticiens nécessaires aux engagements.
Le commandement de la logistique des forces garantit d'une part la cohérence générale de la logistique opérationnelle, en veillant à la réalisation du continuum formation, entraînement, engagement des capacités logistiques des forces terrestres et il fédère d'autre part les capacités logistiques opérationnelles des autres armées, directions et services interarmées dans le cadre des engagements aéroterrestres conjoints.

Effectif défilant : 12 véhicules. – 37 défilants.





Infos complémentaires :

- *Chaque année, le commandement de la logistique des forces engage 45% de son effectif total sur des missions opérationnelles de tous types.*
- *Acteurs de la logistique interarmées, les unités du commandement de la logistique des forces contribuent quotidiennement au 20 000 000 de kilomètres parcourus chaque année par la chaîne logistique militaire (préacheminements stratégiques et soutien métropole).*
- *Capacité de commandement projetable unique dans les armées, le Poste de commandement de force logistique (PCFL) prépare les unités de manœuvre et les postes de commandement tactiques à leur engagement en opérations.*
- *En avril 2021, le commandement de la logistique des forces a notamment participé à l'exercice Warfighter aux États-Unis pour éprouver son organisation logistique dans un combat de haute intensité.*

Autorité défilant en tête des troupes motorisées : le général de division Serge Maignon, commandant la logistique des forces.

Composition/articulation : Véhicule de liaison de reconnaissance et d'appui (VLRA) de l'autorité défilant en tête des troupes motorisées ; Véhicule de l'avant blindée (VAB) du général Canitrot, commandant le Poste de commandement de force logistique (PCFL) ; 2 Petits véhicules protégés (PVP) des chefs d'états-majors du commandement de la logistique des forces et du PCFL ; 4 PVP des chefs de division de l'état-major du commandement de la logistique des forces; 4 PVP de l'état-major du PCFL.

1ER RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le 1er régiment d'infanterie est le plus ancien régiment de France. Il remplit toutes les missions de l'infanterie à pied, sur GRIFFON et sur Véhicule de l'avant blindé (VAB).

Unité défilante : 1er régiment d'infanterie.

Lieu d'implantation : Sarrebourg, en Moselle depuis 1968.

Effectif total de l'unité : 1 200 Picards et 150 réservistes.

Date de création de l'unité : 1479 (issu des bandes de Picardie).

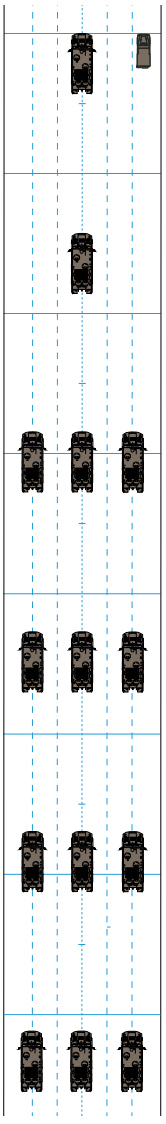
Devise : le régiment possède deux devises :

- « On ne relève pas Picardie » (fière réponse du colonel de Rohan lors de la bataille de Parme, en 1734, à un officier annonçant la relève du régiment décimé par les combats).
- « Praeteriti fides, exemplumque futuri » (fidélité au passé, exemple pour l'avenir), devise attribuée par Louis XVI en 1780 au régiment Colonel-Général, premier corps de l'infanterie de ligne alors commandée par le Prince de Condé.

Subordination : brigade franco-allemande, depuis septembre 2015.

Mission : fier de son histoire, le 1er régiment d'infanterie est résolument tourné vers l'avenir. Il est engagé dans sa transformation SCORPION et dans une préparation opérationnelle aux conflits de haute intensité. Il peut mener de tels combats de jour comme de nuit en espaces ouverts et en zone urbaine.
Le régiment travaille sur des compétences transverses : combat aéromobile, environnement dit « grand froid », etc.
Seule unité française d'infanterie de la brigade franco-allemande, il développe son interopérabilité avec les alliés en s'appuyant sur leurs infrastructures d'entraînement et en menant régulièrement des exercices conjoints. Son dernier contrat opérationnel régimentaire a projeté près de 500 de ses hommes au Sahel, de l'automne 2018 au printemps 2019.

Effectif défilant : 42 Picards et une équipe image à bord de 14 GRIFFON.



Autorités défilant en tête : le colonel Yann Hauray, commandant le 1er régiment d'infanterie.

Composition/articulation : le GRIFFON du chef de corps ; le GRIFFON du drapeau et sa garde ; les 3 GRIFFON des commandants d'unités ; les 3 GRIFFON des chefs de section ; les 6 GRIFFON de la troupe.

Infos complémentaires :

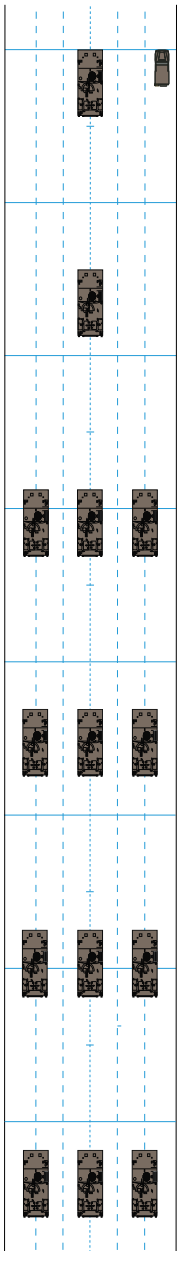
- *Héritier des Bandes de Picardie, créées en 1479 par Louis XI, le 1er régiment d'infanterie est de toutes les batailles qui ont fait la grandeur de la France : Rocroi, Parme, Yorktown ou Fleurus. Il arbore deux fourragères ; celle aux couleurs de la croix de guerre pour ses actions lors des 1ère et 2nde guerres mondiales et celle aux couleurs de la croix de la valeur militaire pour ses engagements en Afghanistan. Son action collective clandestine durant la Résistance, lui a également valu l'attribution de la médaille de la Résistance et d'être dépositaire du drapeau de l'organisation de résistance de l'Armée.*

- *Les équipes image représentent une vingtaine de soldats projetés chaque année sur les différents théâtres d'opérations et en missions outre-mer afin de rendre compte de l'actualité opérationnelle des armées.*



92E RÉGIMENT D'INFANTERIE

Appartenant à la 2e brigade blindée depuis l'été 2016, le régiment est héritier des troupes irlandaises au service du roi de France depuis 1661. En 1790, il reçoit le numéro 92. En 1881, le régiment s'installe à Clermont-Ferrand. Aussi appelé le "régiment d'Auvergne", il accueille en 2009 le Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) qui lui confère des capacités d'action nouvelles, une importante puissance de feu et une protection optimale.



Unité défilante : 92e régiment d'infanterie.

Lieu d'implantation : Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), depuis 1881.

Effectif total de l'unité : 1500.

Date de création de l'unité : 1661.

Devises : « Debout soldat d'Auvergne, debout ça va barder ! » « A moi…! Auvergne…! », héritée du chevalier d'Assas.

Subordination : 2e brigade blindée.

Missions : le 92e régiment d'infanterie effectue des missions offensives, défensives, de sûreté et d'assistance. Régiment d'infanterie blindée, il peut mener une approche avec souplesse au plus près de l'objectif et s'infiltrer sur des kilomètres avec discrétion. Doté du VBCI (32 tonnes), il peut combiner au contact le choc et le feu. Le VBCI lui confère des capacités d'action nouvelles, une importante puissance de feu et une protection optimale.

Le 92e régiment d'infanterie a été engagé plusieurs fois au Liban entre 2011 et 2016. Il a aussi été déployé avec son chef de corps en Afghanistan (2012) et au Mali lors du déclenchement de l'opération SERVAL en 2013. À cette occasion, il a été la première unité d'infanterie armant un groupement tactique interarmes équipé du VBCI, engagé au combat sur le continent africain. Dans le cadre de l'opération SANGARIS, il s'est aussi rendu en République centrafricaine en 2014, 2015 et 2016. Dans la période 2017-2020, il a été projeté en bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération BARKHANE, en Irak lors de l'opération CHAMMAL, en Guyane pour HARPIE, au Gabon et en Nouvelle-Calédonie.

Effectif défilant : 52 Gaulois à bord de 9 VBCI et 5 Véhicule poste de commandement (VPC).

Autorité défilant en tête : le colonel Martin Doithier, commandant le 92e régiment d'infanterie.

Composition/articulation : le VPC du chef de corps ; le VPC du drapeau ; les 3 VPC des commandants d'unités ; les 3 VBCI des chefs de section ; les 6 VBCI de la troupe.



1ER RÉGIMENT DE SPAHIS

Le 1er régiment de spahis est en capacité d'engager 3 escadrons équipés d'AMX 10 RC rénovés (AMX 10 RCR) et 2 autres sur Véhicule blindé léger (VBL). Il dispose également de 2 escadrons de réserve. Il est ainsi capable de conduire des missions de haute intensité ou de sécurité intérieure, de souveraineté, d'interposition. Réversible, il peut également participer à des missions d'assistance ou d'aide aux populations.
Dans le cadre du programme SCORPION, le régiment sera équipé dès 2023 des JAGUAR en remplacement des AMX 10 RCR.

Implantation : depuis 1984, le 1er régiment de spahis est établi au quartier Baquet, entre le Vercors et l'Ardèche, au cœur de la ville de Valence (département de la Drôme).

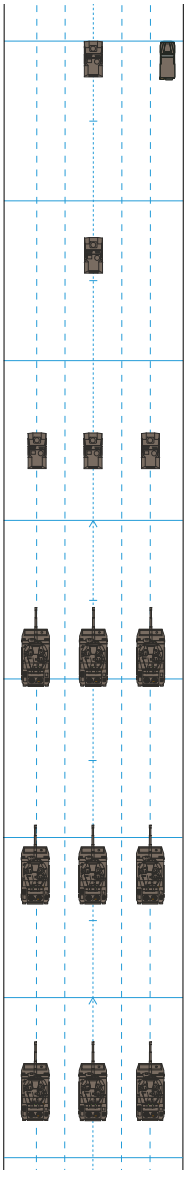
Effectif : 770 militaires d'active et 383 militaires réservistes.

Devise : Faire face.

Subordination organique : 6e brigade légère blindée, brigade amphibie de la 3e division.

Missions : protection du territoire national (opération SENTINELLE), missions intérieures d'assistance et d'aide à la population ou à des opérations de secours, missions ponctuelles de souveraineté nationale dans les territoires outre-mer. Le régiment a également participé à la plupart des engagements opérationnels de l'armée française depuis 25 ans. Le régiment est engagé en opérations extérieures au Mali et au Liban ainsi qu'au sein des forces de présence en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire et à Djibouti.

Effectif défilant : 53 Spahis dans 14 véhicules.

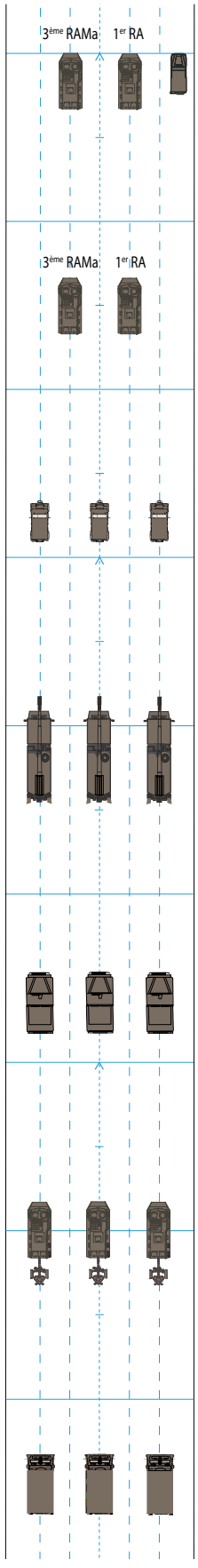


Autorité défilant en tête du 1er régiment de spahis : le colonel Charles-Emmanuel Daviet, commandant le 1er régiment de spahis.

Composition/articulation : le Véhicule blindé léger long (VB2L) du chef de corps ; le VB2L du porte étendard ; 3 VBL des commandants d'unités et chef de peloton et leur fanion de commandement ; 9 AMX10RCR chacun d'entre eux armé par un chef d'engin, un tireur, un chargeur et un pilote.



GROUPEMENT D'ARTILLERIE MIXTE



Le détachement d'artillerie de l'armée de Terre regroupe deux niveaux d'appui distincts de l'artillerie. Le niveau divisionnaire avec le 1er régiment d'artillerie et le niveau brigade avec le 3e régiment d'artillerie de Marine. La combinaison de ces moyens dans un groupement permet d'envisager l'emploi de l'ensemble du spectre des feux de l'artillerie. Du mortier de 120mm au lance-roquette unitaire en passant par le canon CAESAR de 155mm et les missiles MISTRAL, l'artillerie appuie la manœuvre par le feu au contact et dans la profondeur du champ de bataille.
En opération, les structures de commandement de la logistique opérationnelle assurent la convergence des effets logistiques pour délivrer la puissance de combat nécessaire au chef militaire interarmes.

Unités défilantes : 1er régiment d'artillerie - 3e régiment d'artillerie de marine.

Mission : régiment d'appui de la 6e brigade légère blindée, le 3e régiment d'artillerie de marine apporte avec ses mortiers de 120mm et surtout le canon CAESAR de 155mm, la puissance de feux capable de faire la différence notamment en combat de haute intensité. Ce canon s'est illustré sur tous les théâtres d'opérations où il a été engagé depuis une décennie. Dédiés à la défense antiaérienne à très basse altitude, les missiles MISTRAL du 3e régiment d'artillerie de Marine procurent aux unités de la brigade l'appui sol-air indispensable à la protection contre les aéronefs ennemis.

Elément organique des forces opérationnelles terrestres, le 1er régiment d'artillerie a pour mission d'apporter l'appui de ses capacités uniques (appui-feu de précision à longue portée et contre-batterie) à l'ensemble des forces terrestres.
Par leurs capacités complémentaires de délivrance de feux puissants, rapides et précis, de l'appui des troupes au contact du 3e régiment d'artillerie de Marine à la neutralisation de cibles dans la profondeur du 1er régiment d'artillerie, ces deux régiments représentent l'étendue des effets de l'artillerie.

Effectif défilant : 19 véhicules.

Autorités défilant en tête : le lieutenant-colonel Arnaud Martin, chef de corps du 1er régiment d'artillerie et le lieutenant-colonel Michael Lentz, commandant le 3e régiment d'artillerie de Marine.

Composition/articulation : 2 Véhicules de l'avant blindés (VAB) des autorités défilant en tête ; 2 VAB avec les étendards du 3e régiment d'artillerie de marine et du 1er régiment d'artillerie, accompagnés de leur garde, 3 Petits véhicules protégés (PVP) des commandants d'unité du 3e régiment d'artillerie de marine et du 1er régiment d'artillerie. 3 canons CAESAR du 3e régiment d'artillerie de marine. 3 VAB Mortier 120mm du 3e régiment d'artillerie de marine. 3 Véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA) surmontés de plateformes d'adaptation MISTRAL équipées légères et aérotransportables (PAMELA) du 3e régiment d'artillerie de marine, 3 Lance-roquette unitaire (LRU) du 1er régiment d'artillerie.





Infos complémentaires :

- *Le 3e régiment d'artillerie de Marine est le régiment d'appui feux et de renseignement de la 6e brigade légère blindée de Nîmes. Il est de nos jours en garnison sur le plus grand camp d'entraînement d'Europe occidentale, à Canjuers dans le Var.*
- *Créé en 1671 et première unité d'artillerie structurée d'Europe, le 1er régiment d'artillerie est l'un des plus anciens régiments de France. Il est stationné depuis 1997 à Bourogne.*

28E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS

Le 28e régiment de transmissions assure l'appui au commandement des forces interarmes et interarmées en métropole comme en opération.

Lieu d'implantation : Issoire (Puy-de-Dôme).

Effectif : 800.

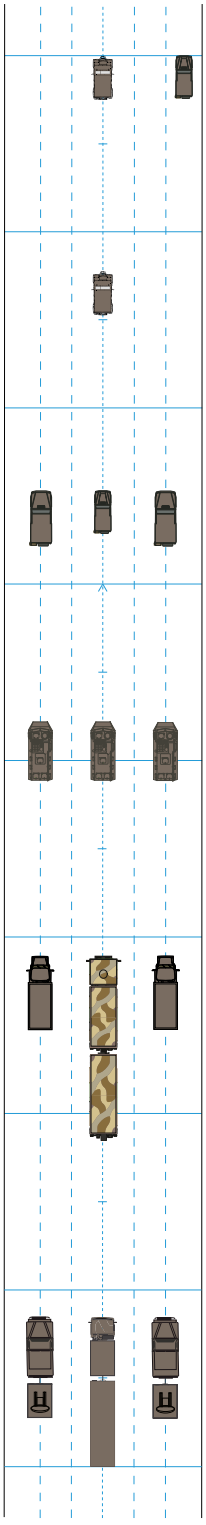
Date de création : 1945.

Devise : « Agir vite et bien ».

Subordination organique : commandement des systèmes d'information et de communication (Rennes).

Missions : le 28e régiment de transmissions assure l'appui au commandement des forces interarmes, interarmées et multinationales en opérations extérieures et dans les exercices de préparation opérationnelle des états-majors. Il participe également aux missions intérieures de lutte contre le terrorisme (opération SENTINELLE) et les trafics (opération HARPIE), ainsi qu'à l'aide à la population en cas de catastrophes naturelles ou d'événements graves sur réquisition.

Effectif défilant : 14 véhicules.



Autorité défilant en tête : le colonel Yannick Le Diraison, commandant le 28e régiment de transmissions.

Composition/articulation : 1 Petit véhicule protégé (PVP) du chef de corps ; 1 PVP porte-drapeau ; 1 P4 commandant d'unité et son fanion ; 2 VT4, 2 Véhicule de l'avant blindé T3 (VAB) ; 1 VAB CMAI, 2 GBC ASTRIDE 2, 1 Porteur polyvalent logistique (PPLOG) ; 1 Sherpa + COMCEPT HDR + Prémium THD (très haut débit), 1 Sherpa + HDR.

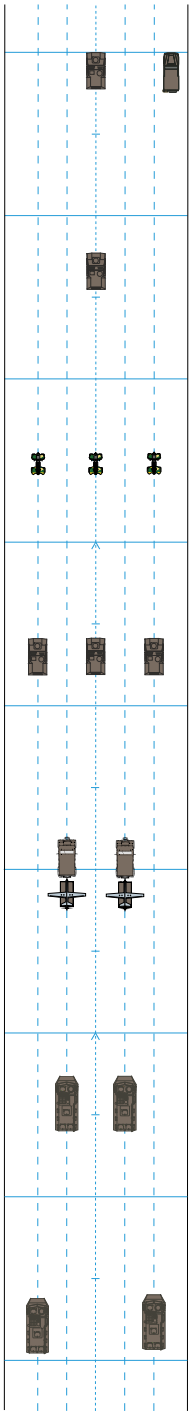
Infos complémentaires :

- *Le régiment a projeté entre fin 2019 et 2020 381 soldats, sur 6 théâtres majeurs (Mali, Tchad, Niger, Liban, Irak et Polynésie).*
- *La majorité du personnel composait le groupement tactique transmissions de l'opération BARKHANE au Mali et au Tchad.*
- *Fin 2020 le régiment dans le cadre de l'opération DAMAN au Liban a permis à l'armée de Terre de franchir une nouvelle marche de sa transformation capacitaire SCORPION, en déployant le socle technique commun d'échanges.*



LE GROUPEMENT DE RECHERCHE MULTI-CAPTEURS

Le groupement de recherche multi-capteurs est une unité de circonstance qui contribue à l'action de la force BARKHANE en lui permettant, via la production de renseignement d'intérêt militaire de conduire des actions contre les groupes œuvrant à la déstabilisation du Sahel.



Unités défilantes : 2e régiment de hussards ; 61e régiment d'artillerie ; 54e régiment de transmissions ; 28e groupe géographique.

Effectif défilant : 41 défilants dans 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : le colonel Marc Bonnet, commandant le 61e régiment d'artillerie.

Mission : les unités multi-capteurs sont une spécificité de l'armée de Terre. Elles conçoivent et réalisent la collecte de renseignement grâce à différents types de capteurs pour fournir aux forces le renseignement nécessaire à leur engagement. Le groupement de recherche multi-capteurs de la force BARKHANE permet d'assurer une cohérence générale de l'emploi des capteurs et d'associer une capacité de renseignement adaptée au besoin et au format de l'entité qu'elle soutient : sous-groupements tactiques interarmes, groupements tactiques interarmes ou poste de commandement interarmées d'une opération.
Avec ce système, le groupement de recherche multi-capteurs peut à la fois participer à la manœuvre des capteurs renseignement sur toute la bande sahélo-saharienne et fournir une appréciation de situation adaptée au besoin.

Composition/articulation : Véhicule blindé léger (VBL) de l'autorité défilant en tête ; VBL de l'emblème du 61e régiment d'artillerie et de sa garde, 3 quads du 2e RH ; 3 VBL de Patrouille de recherche profonde (PRP) du 2e RH ; 2 Petits véhicules protégés (PVP) de Patrouille légère de recherche par imagerie (PLRI) du 61e RA tractant 2 remorques avec les SMDR et 1 Véhicule de l'avant blindé (VAB) d'appui topographique (VAT) du 28e GG ; 2 VAB SAEC du 54e RT entourant 1 VAB VAT du 28e GG.

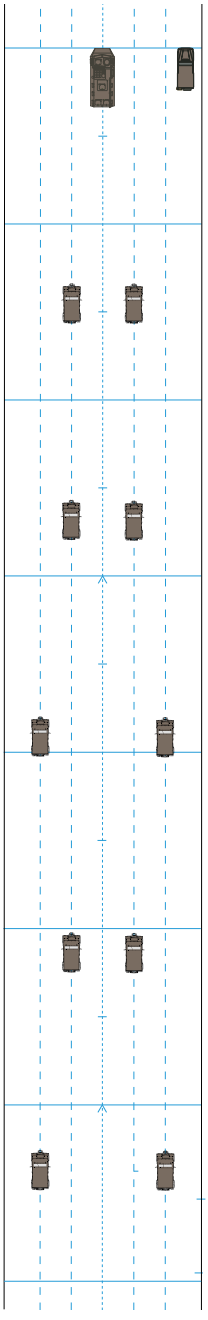
Infos complémentaires :

- *Ce groupement permet d'avoir une meilleure connaissance de la menace terroriste dans la zone d'opération.*
- *Le système de mini drone de renseignement est mis en œuvre depuis le début de l'année au Mali dans le cadre de l'opération BARKHANE. Ce matériel remplace désormais le drone de reconnaissance et d'appui au contact, avec des performances techniques et une autonomie très supérieures.*
- *La portée de ce drone de nouvelle génération est trois fois supérieure aux drones de la génération précédente et permet de démultiplier les capacités d'observation des troupes au sol.*



LE GROUPEMENT LOGISTIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE

Le groupement logistique de l'armée de Terre propose un modèle réunissant les sous-fonctions logistiques clés : ravitaillement opérationnel, appui à la mobilité des blindés, soutien santé et maintien en condition opérationnelle.
Les structures de commandement de la logistique opérationnelle sont également déployées en opération pour assurer l'appui logistique nécessaire aux manœuvres de combat.



Unités défilantes : 515e régiment du train ; régiment médical ; 6e régiment du matériel ; 503e régiment du train.

Missions : les groupements logistiques (groupement de soutien logistique en combat de haute intensité ou groupements tactiques logistiques) assurent le soutien logistique des unités déployées en leur délivrant en quantité les ressources pour vivre, combattre, se déplacer et se régénérer. Ces structures de commandement logistique jouent un rôle essentiel dans l'intégration des différents acteurs, de l'armées de Terre et des autres armées, spécialisés dans la logistique opérationnelle.
En opération de convoi, les 515e et 503e régiments du train assurent les missions de transport, de ravitaillement en carburant et d'escorte, tandis que le régiment médical contribue au soutien médical du détachement. Le 6e régiment du matériel assure l'entretien des véhicules et des différents engins.

Effectif défilant : 17 véhicules.

Autorité défilant en tête : le colonel Guillaume Malergue, commandant le 515e régiment du train.

Composition/articulation : Véhicule de l'avant blindée (VAB) de l'autorité défilant en tête ; VAB de l'étendard du 515e régiment du train et de sa garde, 2 Petits véhicules protégés (PVP) commandants d'unité (CDU) du 515e RT et du RMED et 1 VAB du CDU du 6e RMAT ; 2 GBC ATS 15 du 6e RMAT et 1 PPLOG DP (cabine blindée) du 515e RT ; 3 VAB sanitaires du RMED ; 1 PPLD (dépannage), 1 grue Liebherr et 1 PPLOG NP (cabine non blindée) du 6e RMAT ; 3 porte-engins blindés - TRM 700/100 du 503e RT.

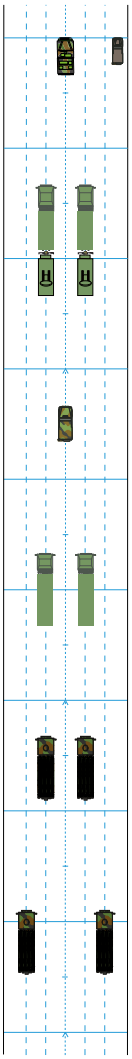
Infos complémentaires :

- *Dans le cadre d'un engagement de haute intensité, ces unités assureraient le soutien d'une division de 20 000 à 30 000 combattants au sein d'un groupement de soutien divisionnaire.*
- *Les 515e et 503e régiments du train assumeraient le commandement du GSD et armeraient la zone ravitaillement transport qui préparerait quotidiennement des convois de ravitaillement opérationnel de près de 300 véhicules.*
- *Le régiment médical armerait la zone soutien santé et appuierait l'intégration du service de santé des armées dans les déploiements terrestres.*
- *Le 6e régiment du matériel armerait la zone maintenance qui assurerait le soutien de près de 8 000 matériels majeurs.*



ESCADRON DE DÉFENSE SOL-AIR 02.950 « SANCERRE »

Les systèmes de défense sol-air SAMP/T (sol-air de moyenne portée/terrestre) MAMBA et CROTALE NG concourent aux missions permanentes de protection confiées à l'armée de l'Air et de l'Espace, tant sur le territoire national qu'en opérations extérieures.



Nom de l'unité statique : escadron de défense sol-air 02.950 « Sancerre ».

Lieu d'implantation de l'unité : base aérienne 702 « Georges Madon » d'Avord.

Effectif total de l'unité : 70.

Date de création de l'unité : 1978.

Devise de l'unité : « Vise haut, se tient droit. »

Historique de l'unité : l'escadron de défense sol-air 02.950 a repris les traditions et l'insigne du « Diable rouge » de l'escadron aérien 1/520 doté de missiles sol-air Nike Hercule stationné à Böttingen, en République fédérale d'Allemagne, de 1963 à 1966, issues de celles de l'escadrille de bombardement BR202 de la Grande Guerre. Depuis 1981, l'escadron est officiellement parrainé par la ville de Sancerre.

Missions de l'unité : la défense sol-air contribue à l'acquisition et au maintien de la maîtrise de l'espace aérien. Unités de combat agissant au profit de la défense aérienne, les escadrons ont pour mission d'assurer la protection des installations prioritaires de défense et des points d'importances vitales. Lorsque les circonstances l'imposent, ils renforcent localement la posture permanente de sûreté aérienne, ou « police du ciel », sous la forme de dispositifs particuliers de sûreté aérienne, comme à l'occasion des défilés du 14 Juillet à Paris.
En dehors du territoire national, ils garantissent la protection directe des forces stationnées ou en mouvement pour laquelle l'escadron de défense sol-air d'Avord est référent.
La lutte anti-drones aériens est également une mission confiée aux escadrons de défense sol-air, ils permettent notamment la protection de plusieurs bases aériennes projetées.

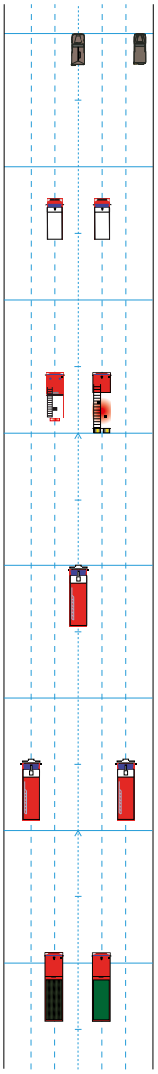
Autorité défilant en tête : le commandant Hervé Moreau.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : le Véhicule de commandement / commandant d'unité et porte-fanion de l'escadron ; 2 unités d'acquisition et de tir CROTALE NG ; le chef de section SAMP MAMBA en VT4 ; 1 module d'engagement MAMBA ; 1 module radar et interrogation IFF MAMBA ; 4 modules de lancement terrestre MAMBA.



BRIGADE DES POMPIERS DE L'AIR

Les pompiers de l'air, véritables aviateurs du feu, sont les spécialistes du sauvetage aéronautique. Ils portent régulièrement assistance à la population jusqu'en première ligne, en France et dans le monde. Auparavant rattachés à la brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention, les pompiers de l'air fêtent leurs 75 ans cette année.
L'officialisation de la brigade des pompiers de l'air aura lieu le 1er septembre 2021.



Participation à l'actualité : acteurs essentiels de l'opération RÉSILIENCE, les pompiers de l'air, spécialisés contre les menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, ont été mobilisés dès janvier 2020, lors du premier rapatriement d'expatriés français de Wuhan. Leur mission a consisté à désinfecter et restituer les moyens aériens, terrestres et les infrastructures engagés dans les opérations de secours, dans le délai imparti, en suivant des protocoles stricts afin d'assurer la continuité de la mission dans des conditions optimales.

Nom de l'unité statique : pompiers de l'air - brigade des pompiers de l'air.

Lieu d'implantation de l'unité : en France et à l'étranger.

Effectif total de l'unité : 1 500 pompiers de l'air.

Date de création de l'unité : 2021.

Historique de l'unité : le 30 juillet 1947, le ministère de l'Air créait la spécialité « sécurité incendie ». Initialement en charge de la sécurité incendie des aéronefs et de leurs équipages, les pompiers de l'air n'ont cessé de développer des compétences et savoir-faire au fil des évolutions des aéronefs et des missions de l'armée de l'Air et de l'Espace. La brigade des pompiers de l'air est la 3e brigade de pompiers militaires, après la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et le bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Missions de l'unité : si les pompiers de l'air détiennent des compétences communes avec les pompiers civils (secours à personne, prévention incendie, lutte contre les feux de forêt), ils sont en mesure de mener d'autres interventions hautement spécialisées, jusqu'en première ligne sur les théâtres d'opérations. Les pompiers de l'air concourent à la mise en œuvre de la puissance aérienne. Protection incendie des aéronefs et des installations aéroportuaires, sécurité nucléaire, ou protection contre les menaces Nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC), sont autant de capacités indispensables à la tenue des contrats organiques et opérationnels de l'armée de l'Air et de l'Espace. Les pompiers aéronautiques militaires portent régulièrement assistance à la population, notamment dans le cadre de l'opération RÉSILIENCE, jusque récemment dans le cadre de la vaccination contre la COVID-19.

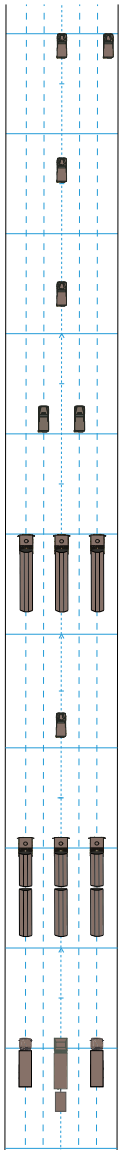
Autorité défilant en tête : le lieutenant-colonel Roland Pigeon, conseiller en sécurité nucléaire.



Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : 1 véhicule autorité et 2 véhicules de commandement ; 1 fourgon pompe tonne léger ; 1 camion-citerne rural moyen ; 1 véhicule intervention Crash Fire and Rescue ; 2 camions NRBC appelés « CERPE » et « NABOUCCO ».

SERVICE DE L'ÉNERGIE OPÉRATIONNELLE

Dirigé par Jean-Charles Ferré, ingénieur général de 1ère classe, le service de l'énergie opérationnelle est un service interarmées qui a pour mission de répondre aux besoins d'énergie de mobilité des armées en toutes circonstances, en temps de paix ou de crise, sur le territoire et à l'étranger.



Lieux d'implantation : tout le territoire métropolitain et 6 détachements prépositionnés en outre-mer.

Effectif total de l'unité : 1400 militaires et 800 civils.

Date de création : 2021.

Subordination organique : état-major des armées.

Historique de l'unité : né de la Première Guerre mondiale où se sont révélés les enjeux des approvisionnements pétroliers pour des forces dès lors mécanisées, le service prend officiellement son nom de service des essences des armées en 1940. Il devient alors un service interarmées et étend progressivement ses prérogatives de l'amont vers l'aval de la chaîne du soutien pétrolier. Aujourd'hui sous la tutelle de l'état-major des armées, il est l'indispensable opérateur du soutien pétrolier du ministère des armées ; les carburants fossiles demeurant aujourd'hui indispensables aux besoins de mobilité des forces.
Intégrant l'ambition énergétique de la nation, le service des essences des armées devient le service de l'énergie opérationnelle le 1er janvier 2021. Il étend ainsi son expertise aux énergies nouvelles.

Mission : le service de l'énergie opérationnelle est présent sur tous les théâtres d'opérations extérieures. Il assure l'approvisionnement, le stockage et la distribution en tous temps et tous lieux des produits pétroliers et des énergies alternatives et à tout autre service relevant du ministère des Armées. Le service apporte une expertise dans les domaines de l'infrastructure, des équipements et produits pétroliers.

Effectif défilant : 36.

Autorité défilant en tête : l'ingénieur général de 2e classe Patrice Gobin, directeur de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées et gouverneur militaire de Nancy.

Composition/articulation : 15 véhicules de la direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières Chalon sur Saône.



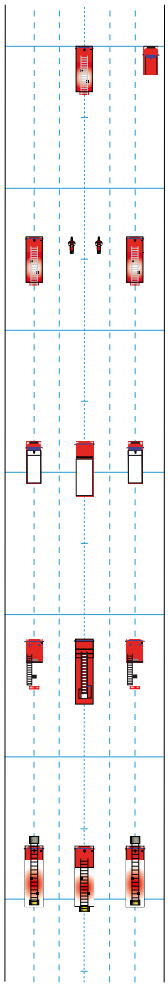
Infos complémentaires :

- *le service des essences des armées est créé le 25 novembre 1940. Héritier d'un passé glorieux, il est devenu le service de l'énergie opérationnelle le 1er janvier 2021.*
- *Le CaRaPACE (Camion Ravitailleur Pétrolier de l'avant à capacité Étendue), mis en service en 2016, est un camion de transport et distribution de carburant en zone hostile. Il est équipé d'une cabine blindée pouvant résister aux tirs de roquette.*
- *Le CaRaPACE est le premier véhicule pétrolier de l'armée française protégé et armé pour opérer en zone hostile, il est engagé depuis 2018 dans l'opération BARKHANE.*
- *Le TOE-NG (Théâtre-Opération-Extérieur – Nouvelle Génération) est un véhicule permettant de délivrer du carburant aux aéronefs. Aérotransportable, il est spécialement conçu pour agir en opérations, il est également déployé dans le cadre de l'opération BARKHANE.*

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Avec plus de 8 500 soldats du feu, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est le plus grand corps de sapeurs-pompiers d'Europe et le troisième dans le monde, après ceux de Tokyo et New-York.

Le statut militaire de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris garantit un niveau sans égal de disponibilité et de performance contre les différents risques (incendie, explosion, crue) ainsi que contre la menace terroriste.



Lieux d'implantation : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfecture de Police.

Mission : unité de l'armée de Terre, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris lutte contre les incendies et assure les secours d'urgence dans la capitale et les trois départements limitrophes.
Elle concourt à la prévention et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels.
L'activité de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris s'accroît avec constance, en particulier dans le domaine du secours d'urgence aux personnes, qui représente 81% de ses missions.

Elle intervient en outre au-delà de sa zone d'action en cas de catastrophe ou de cataclysme en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'outre-mer ainsi qu'à l'étranger. Elle assure la mise en œuvre opérationnelle des plans d'urgence et de secours dans les aéroports du Bourget, de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly, et dispose de compagnies spécialisées sur le site du ministère des Armées, au Louvre et à la Bibliothèque Nationale de France notamment.
La brigade possède une unité de lutte contre les menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques dotée de véhicules de reconnaissance chimique et radiologique et capable de mettre en œuvre trois chaînes de décontamination permettant de traiter plusieurs milliers de victimes potentielles.

Effectif défilant : 14.

Autorité défilant en tête : le général de division Jean-Marie Gontier, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Composition/articulation : fourgon pompe tonne léger du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris; 2 fourgons pompe tonne légers ; 2 véhicules de premiers secours ; 2 motos d'intervention rapide ; 2 véhicules de secours à victimes ; 1 camion d'exploration longue durée ; 1 bras élévateur articulé ; 1 fourgon mousse grande puissance et 2 échelles pivotantes automatiques à nacelle.



Infos complémentaires :

- *C'est à la suite d'un bal tragique auquel l'empereur Napoléon Ier échappe de peu, que le corps des sapeurs-pompiers de Paris voit le jour. Le procès-verbal dressé à la suite de ce drame persuade Napoléon Ier de réorganiser et de professionnaliser la lutte contre le feu à Paris. Par décret impérial du 18 septembre 1811, il confie cette mission à un corps militaire : le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.*

- *En 2020, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris a effectué plus de 423 000 interventions et sauvé plus de 30 000 vies.*

- *Chaque année, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris recrute 1 200 sapeurs-pompiers dans la France entière.*

RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE



Participation à l'actualité : le régiment de cavalerie a été en première ligne de l'opération #RépondrePrésent avec des patrouilles déployées à Paris et en France, spécifiquement sur le littoral du Pas-de-Calais à la Vendée.

Nom de l'unité statique : régiment de cavalerie.

Lieu d'implantation de l'unité : Paris.

Effectif total de l'unité : 539 militaires et civils.

Date de création de l'unité : 1802.

Historique de l'unité : les cavaliers de la garde républicaine sont les descendants des dragons de la garde municipale de Paris.

Missions de l'unité : le régiment de cavalerie participe aux services d'honneur au profit des hautes autorités de l'État et aux missions de sécurité publique générale à cheval. Force montée du ministère de l'Intérieur, les cavaliers sont appelés pour des missions de contrôle de zone, de recherche de personnes, de surveillance de secteurs, de sécurité et de services d'ordre à l'occasion d'événements majeurs.

Autorité défilant en tête : le colonel Gabriel Cortés, commandant le régiment de cavalerie de la garde républicaine.

Composition et articulation des blocs de l'unité qui défile : La fanfare de cavalerie en tête (38 cavaliers) commandée par le Trompette-major ; le commandant du régiment de cavalerie ; le commandant en second ; l'étendard et sa garde ; l'avant-garde (51 cavaliers); le cortège présidentiel ; l'arrière-garde (51 cavaliers).

Infos complémentaires :

- *Pendant la saison estivale, 18 postes à cheval supplémentaires sont déployés chaque année pour renforcer la gendarmerie départementale dans des zones touristiques très fréquentées.*
- *Le régiment de cavalerie de la garde républicaine effectue plus de 17 000 patrouilles par an.*



SOMMAIRE DE LA CLÔTURE DU DÉFILÉ

Tableau de clôture : « une jeunesse engagée » 91
Départ du Président de la République 92
Opération de relations publiques 93

TABLEAU DE CLÔTURE : « UNE JEUNESSE ENGAGÉE »

En hommage à la « jeunesse engagée », le défilé du 14 Juillet se clôture par une animation musicale réalisée par des élèves des six lycées de la défense, des jeunes sapeurs-pompiers civils et des volontaires du service civique, du service militaire adapté, du service militaire volontaire et du service national universel.

Composée de 132 jeunes, la chorale est accompagnée de la musique des troupes de marine, d'un combo musique de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et d'instrumentistes issus des fanfares des lycées militaires. La formation évoluera sur la place de la Concorde sous la direction du lieutenant-colonel Stéphane Fougeroux, chef de la musique des troupes de marine. Elle interprétera trois morceaux de variété évoquant la jeunesse, avant d'entonner la Marseillaise de Berlioz, accompagnée du chœur de l'armée française.

DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

À l'issue de l'animation finale du défilé, le gouverneur militaire de Paris descend de son Véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA) et vient saluer le Président de la République, face à la tribune officielle.

Le Président de la République rejoint le gouverneur militaire de Paris et répond à son salut.

Le Président de la République va ensuite saluer les familles des militaires morts pour la France et les blessés des armées.

OPÉRATION DE RELATIONS PUBLIQUES

Cette année, une opération de relations publiques est organisée dans la capitale par le gouverneur militaire de Paris : « Les Français à la rencontre de leurs armées ». Elle permettra à la population de rencontrer les militaires défilants et leur matériel. La thématique « Gagner l'avenir » sera le fil rouge de cette opération.

Horaires : de 10h00 à 18h00.

À l'hôtel national des Invalides :

- Stands des trois armées, de la légion étrangère, des sapeurs-pompiers de Paris, du service de santé des armées, du service du commissariat des armées, de la direction générale de l'armement, des forces du ministère de l'Intérieur, du Bleuet de France, etc.
- Présentation d'innovations technologiques par l'agence de l'innovation de défense.
- Don du sang organisé par le centre de transfusion sanguine des armées.

Horaires : de 14h00 à 18h00.

À l'esplanade des Invalides :

- Exposition statique d'aéronefs (hélicoptères) du ministère de l'Intérieur et du ministère des Armées.

À l'hôtel de ville, l'armée de Terre et la direction générale de l'armement :

- Exposition statique de matériels et de véhicules terrestres du programme SCORPION.
- Démonstrations dynamiques : robots Scorpion.
- Présentation d'innovations technologiques par l'agence de l'innovation de défense.
- Boutique de la Marine nationale.

Au parc André Citroën (15e arr), l'armée de l'Air et de l'Espace :

- Exposition statique de matériels et de maquettes d'aéronefs.
- Simulateur Mirage 2000 et cabine drones.
- Présentation du commandement de l'espace.
- Boutique de la patrouille de France.

Mairie du 19e arr, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris :

- Exposition statique de matériels : échelle pivotante automatique, premiers secours.
- Démonstrations dynamiques : drone filaire, robot de désinfection.
- Présentation de l'application mobile « Staying alive ».
- Boutique des sapeurs-pompiers de Paris.

Contact presse ORP :

Commandant Sandrine Laebens
Bureau communication du gouverneur militaire de Paris
01 44 42 43 79 – 06 47 99 11 69